JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOT. LA SEMAINE 42,160

23ME ANNEE—No 263 MONTREAL, MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1907 14 PAGES UN CENTIN

Rev Ed Paradis Seminaire

LE PRIX DU LAIT

De toutes les villes de l'Est de l'Amérique, c'est à Montréal qu'il est le plus élevé. — Augmentation injustifiable.

La "Presse" a donné toute sa désapprobation à la mesure adoptée à une récente assemblée des laitiers, l'augmentation du prix du lait. Le 1er octobre, on le sait maintenant, le lait se vendra 10 cents la pinte.

Cette augmentation, nous l'avons déjà dit, est injustifiable et nous pouvons dire injustifiée. Un de nos confrères anglais vient de faire une enquête, et il a constaté que le prix que nous serions obligés de payer, après le 1er octobre, était plus élevé que celui des villes de tout l'est de l'Amérique.

A TORONTO

A Toronto, par exemple, le prix est de 7 cents pour le lait en bidon et 8 cents pour le lait en bouteilles. Ce prix n'est établi que depuis le 6 novembre. Avant cette date, le lait se vendait un sou plus bas.

Un conflit s'est élevé l'été dernier, à Toronto entre les fournisseurs de la campagne et les détailleurs. On a dû nommer un arbitre pour régler la question. On a décidé de ne pas changer les prix et tous considèrent que ce sont là des prix justes et équitables.

A BUFFALO

A Buffalo on parle d'augmenter encore le prix du lait, mais cette augmentation ne pourrait le porter qu'à 8 cents. A la prochaine réunion des laitiers, on va parler de cette augmentation. Si elle est adoptée, il est certain qu'elle ne sera pas acceptée par tous, car plusieurs laitiers se sont déclarés absolument satisfaits du prix actuel. On est content du prix et on donne du bon lait. Les rapports du département d'hygiène démontrent que tout le lait du commerce est de première qualité.

A CLEVELAND

Le lait se vend à Cleveland 7 cents la pinte. Au gallon on le paie six cents et demi la pinte. On a voulu, au commencement de l'été, augmenter d'un cent, mais le projet a raté.

La dernière augmentation s'est faite il y a un an.

A CINCINNATI

On ne paie que six cents la pinte pour le lait à Cincinnati. Il y a trois mois, on porta à 8 cents le prix du lait, mais ce chiffre ne put être maintenu. On cria à la combine et les laitiers durent changer leurs idées d'augmentation.

A ROCHESTER

Mercredi dernier, les laitiers de Rochester ont décidé qu'après le 1er octobre, le lait se vendrait 8 cents la pinte. On craint un manque de lait considérable, l'an prochain, c'est la raison principale de l'augmentation.

A BOSTON

Dans quelques semaines le prix du lait à Boston sera de 9 cents. On a cru que les laitiers le porteraient à 10 cents, mais cette nouvelle a été démentie par plusieurs.

Ce sont des raisons majeures qui ont amené cette augmentation.

A PITTSBURG

Les laitiers de Pittsburg sont formés en association qui n'est ni plus ni moins qu'un "trust". Ils vendent leur lait 8 et 10 cents.

A ST JOHN

On veut à St-John augmenter le prix du lait et le porter à 8 cents. Les citoyens protestent déjà et il est possible que le lait ne se vende que 7 cents.

A NEW-YORK

New-York qui possède le plus grand "trust" du lait ne paie que 8 cents la pinte et on a l'air bien satisfait.

A PHILADELPHIE

Le gérant de la "Geof. Gravenstein Co." les grands laitiers de Philadelphie a déclaré que le prix du lait était de 8 cents depuis deux ans. Là il n'y a pas de combine, mais on considère que le prix est suffisant.

Ottawa ne paie son lait que six cents. On augmentera peut-être d'un centin mais pas plus; Hamilton paie six et sept cents la pinte de lait ; Halifax verra bientôt une augmentation qui portera le prix du lait à huit cents.

Voilà des faits qui ne manqueront pas d'intéresser beaucoup le public et qui démontrent que nous avons raison de trouver injustifiée l'augmentation que les laitiers de Montréal ont adoptée à leur réunion du Monument National, vendredi dernier.

SON MEDECIN NE DESESPERE PAS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Evariste, 11 — Mme Armand Brousseau, qui a failli périr dans les flammes, ces jours derniers, au cours de l'explosion qui s'est produite alors qu'elle était à charger au carbure un

Mme Armand Brousseau, qui a été vendredi soir victime d'un grave accident, à Saint-Evariste de Beauce.

appareil à gaz acétylène, semble prendre un peu de mieux. Le Dr Samson espère pouvoir ramener sa patiente à la santé. Les yeux de la victime, pour lesquels on craignait fort, commencent à devenir plus limpides et la figure est presque entièrement désenflée.

CAMBRIOLAGE A LAPRAIRIE

Vers deux heures, ce matin, deux cambrioleurs ont enfoncé la vitrine du magasin général de M. Alfred Beaulieu, à Laprairie, en face de l'église, et ont pris des chaussures pour une valeur de $50. M. Alfred Beaulieu, qui demeure au-dessus de son magasin, fut éveillé par le bruit et descendit voir ce qui se passait. Il ne put voir que vaguement les deux voleurs qui se sauvaient.

Le bureau de la Sûreté ainsi que la police provinciale ont été avisés de cet acte de brigandage.

SIR ROBERT REID

Le lord-chancelier d'Angleterre s'est embarqué à Liverpool, en route pour le Canada.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — D'après un câblogramme reçu à Québec, le Lord Chancelier d'Angleterre, Lord Loreburn, plus connu sous le nom de Sir Robert Reid, s'est embarqué à Liverpool en route pour le Canada. Il sera au pays vers la fin de cette semaine.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
11 septembre 1907.

M. l'abbé Dosithée Leduc, curé de Saint-Alphonse de Liguori, (Chapeau) au diocèse de Pembrooke, décédé ces jours derniers, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan.
Chancelier.

SIR FRANCOIS LANGELIER

Le juge-en-chef préside l'ouverture des tribunaux à Québec — Les nouveaux avocats — Mtre Léon Duncyer, de Paris, présent.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — La vacance judiciaire s'est terminée hier matin, dans la Vieille Capitale. Après avoir assisté à la messe du Saint-Esprit, dans la chapelle du Séminaire, les membres de la magistrature ont repris leurs sièges au Palais de Justice.

Le bâtonnier du Barreau, M. E. J. Flynn, présenta au Juge-en-chef, Sir François Langelier, les nouveaux avocats: MM. Parent, Metyer, Albert Gagné, E. Tessier, J. P. Poisson, E. Laliberté, M. Lavergne, Chs Gendron et Arth. Lefebvre, puis souhaita la bienvenue à M. Léon Dunoyer, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Le juge Langelier répondit en termes appropriés et souhaita également le bienvenue à l'avocat français. Après ces discours, le juge Lemieux, demeura sur le banc et la première cause fut appelée.

LES VICTIMES DU CAP BAULD

Ce sont deux ouvriers de Saint-Sauveur, dont les dépouilles mortelles seront transportées à Québec par le "Montcalm."

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — Les victimes de l'empoisonnement du Cap Bauld sont William Lagacé, 62 ans, menuisier, domicilié au No 57 rue Napoléon à Saint-Sauveur et Joseph Colin, 57 ans, 29 rue Iberville, aussi de Saint-Sauveur, François Tremblay, 60 ans, natif des Eboulements est très grièvement malade.

La cause de l'accident est que ces ouvriers ont ingurgité par erreur une forte dose d'alcool méthylique, qui se trouvait dans le phare et qui servait aux travaux. M. Gregory, a ordonné que Tremblay soit conduit immédiatement à l'hôpital de Sydney. Les morts seront déposés dans des cercueils métalliques et transportés à Québec, lorsque le "Montcalm", fera son voyage annuel dans nos parages.

ENCORE TROIS AUTRES CADAVRES

Mais aucun d'eux n'est encore identifié — Vingt-huit, tel est le nombre total des corps jusqu'ici repêchés.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Trois autres cadavres des victimes du désastre du pont ont été repêchés hier après-midi, mais aucun d'eux n'a été identifié. Ajoutés à celui trouvé la veille et qui n'est pas encore réclamé, cela porte le nombre des cadavres non identifiés à quatre. Le nombre total des corps retrouvés est de vingt-huit.

LA CATASTROPHE DE QUEBEC

L'"Engineering News," de New-York, croit que l'écroulement du pont est dû au bouclage d'un longeron de la chaine inférieure de la console d'ancrage, près de la pile maitresse.—Notions techniques incomplètes.

Depuis le 29 août, l'univers entier cherche à s'expliquer la catastrophe du pont de Québec. Le monde des ingénieurs se passionne pour découvrir le point faible dans cette charpente à consoles et trouver, par là, le moyen de prévenir de semblables désastres et de confirmer les vieilles théories dans l'exécution d'oeuvres gigantesques. C'est là une considération d'ordre vital pour le génie civil et pour l'industrie.

Les ingénieurs chargés de l'examen des ruines n'ont pas encore fait leur rapport officiel, cela se comprend, et le public juge un peu sur des présomptions les causes qui ont amené la rupture du pont.

L'"Engineering News", de New-York, n'a pas attendu ce rapport pour étudier l'accident dans toute son étendue et deux de ses rédacteurs ont soumis une esquisse remarquable sur les causes probables de l'écroulement.

En rédaction, ce journal, dont les expériences font loi, laisse entrevoir comme cause probable de l'écroulement le bouclage du longeron No 9 de la chaine inférieure, côté ouest, de la console sud de la pile maitresse. Ce longeron quadruple, à tôles et à treillis, aurait cédé sous la pression du poids mort et, après avoir dévié de sa

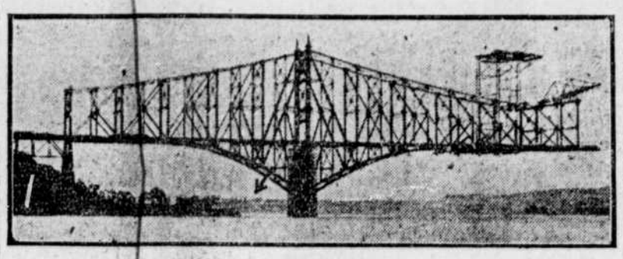

LA CATASTROPHE DE QUEBEC. — Le pont, tel qu'il paraissait le jour de l'accident. La flèche indique la position du longeron A 9 L, dévié, et qui l'est bouclé. Cause probable de l'écroulement.

position naturelle, aurait lentement forcé les deux poutres verticales de ses extrémités l'une vers l'autre. Cette conception toute présomptive semble toutefois assez logique si l'on suit l'explication donnée plus loin par les représentants de l'"Engineering News".

On établit d'abord dans cet accident l'impossibilité de la rupture d'un membre de tension, ce qui aurait amené la chute immédiate alors que le pointeur qui se trouvait sur le tablier, au nord de la pile d'ancrage, échappa au désastre en courant une cinquantaine de pieds vers le bras d'ancrage. Il dut courir en montant et n'eut pas à franchir d'ouverture entre la pile d'ancrage et le tablier de la console. Si un membre de tension s'était rompu, il y aurait eu brusque séparation des deux bras avec bruit strident. Tous ceux qui ont survécu à la catastrophe disent que le premier avertissement qu'ils ont eu a été de sentir céder le tablier sous leurs pieds, sans secousse, sans bruit. De plus, les tirants à oeillets de la chaine supérieure, (bras d'ancrage) sont intacts, et la chaine n'est pas rompue. Un seul tirant, dans un groupe de vingt-six d'un membre de cette chaine, est cassé. Partout les tirants sont tordus, leurs oeillets étendus et déchirés, les boulons allongés; mais un seul est cassé. La cassure s'est produite à quatre pieds de l'oeillet.

Le défaut n'était pas non plus dans le bras de la console, au nord de la pile maitresse, car il est plus que probable que ce bras seul aurait tombé et le bras d'ancrage serait resté en place. Le point faible était dans un membre de l'armature principale et non pas dans les attaches transversales. Tous ceux qui se rappellent l'écroulement disent qu'il n'y a pas eu de balancement horizontal mais que le tablier s'est affaissé verticalement, tombant presque droit sous lui. Il est improbable que le défaut se soit produit dans une poutre principale au-dessus du tablier. Tout bouclage, à cet endroit, aurait été vu par le pointeur. Après avoir élagué ces raisons, le rédacteur dit:

"Ainsi, la probabilité est établie, croyons-nous, qu'un membre de pression du bras d'ancrage, — et ce membre n'est pas une poutre, mais une section de la chaine inférieure, — était le siège du défaut."

L'"Engineering News" consacre une dizaine de pages à la catastrophe et tous les raisonnements qu'il apporte tendent vers la même conclusion. Dans l'étude technique qu'on fait, on passe en revue toutes les parties du pont pour arriver à ce longeron No 9 de la chaine inférieure dont

A suivre sur la page 5

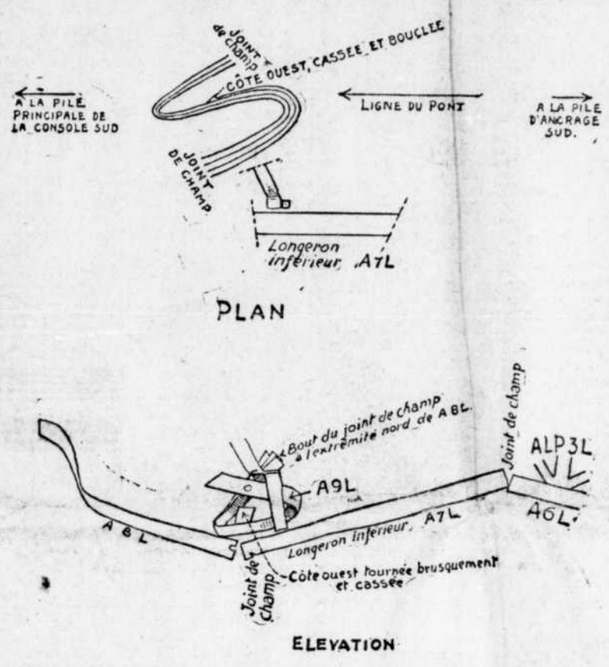

DESSINS EXPLIQUANT LA PLACE ET L'ETAT DU LONGERON INFERIEUR A 9 L DANS LES RUINES. DE L' "ENGENEERING NEWS."

LES INSTIGATEURS DE L'EMEUTE

C'est aux chefs du mouvement anti-japonais des Etats-Unis que seraient attribuables les désordres de Vancouver.—La police saisit des armes et des munitions.—Plus de bonnes ni de cuisinières.

Portland, Orégon, 11 — L'"Oregonian" pubitait hier la dépêche suivante de Seattle, Washington:

"Tout indique que les émeutes de Vancouver, C. A., ont été préparées avec soin pour faire impression sur l'esprit de M. K. Ishii, chef du bureau japonais du commerce étranger. C'est un fait significatif que les chefs de l'agitation faite à Seattle contre l'immigration japonaise se trouvaient à Vancouver, à la tête des manifestants. Frank W. Cotterill, président de la Fédération du Travail de l'état de Washington, E. A. Fowler, secrétaire de la Ligue contre l'immigration japonaise et coréenne, George P. Listman, un chef ouvrier connu, de Seattle, étaient tous là, ainsi qu'une nombreuse délégation de personnes qui sympathisent avec le mouvement américain contre les Japonais. Les émeutes anti-japonaises remontent à un programme qui fut dressé lorsqu'on apprit qu'Ishii venait à Seattle. Il fut alors décidé de télégraphier de Seattle que toutes les associations anti-orientales se proposaient de présenter à Ishii une protestation contre l'immigration des Japonais.

"On pensait alors qu'Ishii passerait une semaine à Seattle, avant de se rendre à Vancouver et, dans une conférence tenue par les chefs de l'agitation anti-japonaise de Vancouver et de Seattle, on arrêta les détails d'une grande démonstration qui devait avoir lieu à Vancouver le 12 septembre. Ishii n'avait pas de temps à perdre à Seattle et il se rendit directement à Vancouver. En même temps tous les chefs du mouvement partirent pour le Nord. Ils étaient à Vancouver lors de l'émeute et quoique leurs lettres disent qu'ils prêchèrent la modération, on croit ici que l'émeute doit leur être attribuée, du moins en partie. Quoiqu'il soit impossible de douter de cela, les émeutiers étaient presque tous des Canadiens et les Japonais ne disent pas un mot des Américains dans leur télégramme à Ottawa.

LA SITUATION

Vancouver, 11 — La police a arrêté hier douze Orientaux, presque tous des Chinois, sur l'accusation de porter des revolvers chargés. Un peu après on découvrait une caisse longue de sept pieds, expédiée de Westminster à des marchands chinois. Elle renfermait trente fusils et cinq mille cartouches. La police se l'est appropriée. Une troisième découverte fut celle d'étoupe imbibée d'huile dans une école japonaise. Les pompiers furent immédiatement appelés et le consul Morikawa a demandé plus de protection pour ses compatriotes.

Tout le quartier où vivent les Orientaux est gardé par la police à cheval et cent agents en civil sont dispersés par toute la ville. La manifestation japonaise projetée pour hier après-midi a été abandonnée sur la demande de M. Morikawa.

Si la ville est tranquille, la situation, envisagée sous un certain aspect, est devenue grave. Vancouver n'a virtuellement pas une seule cuisinière ni une seule bonne. Partout on employait des Chinois et des Japonais et la grève des domestiques jaunes a désorganisée le service non seulement dans les hôtels, les restaurants et sur les bateaux, mais aussi dans les maisons particulières. Aussi faut-il voir à quels menus fantastiques on a affaire. Dans les maisons particulières, cela va cependant mieux que dans les restaurants, car ces dames mettent la main à la pâte.

La plupart des magasins ont obéi à l'ordre de la police de ne pas vendre d'armes à feu, mais d'autres ne s'en sont pas occupés. A New-Westminster, plusieurs marchands ont épuisé leur stock. On dit que sur chaque toit et chaque verandah, dans le quartier des jaunes, sont empilées des pierres et des bouteilles qui feraient des armes meurtrières.

UN TELEGRAMME DE MORIKAWA

Ottawa, 11 — M. Nosse, consul général du Japon au Canada, a reçu, hier après-midi, du consul de Vancouver, le télégramme suivant :

"Voici la situation à Vancouver. Le maire et la police font de leur mieux pour protéger le quartier japonais à l'aide de la police à cheval. Les principaux citoyens regrettent excessivement les désordres de ces jours derniers et vont se réunir pour discuter les meilleures mesures à prendre pour rétablir l'ordre et la tranquillité. Le Conseil siège demain dans le même but. Il y a un instant, six à sept cents émeutiers marchaient sur le quartier japonais, mais la police les a dispersés. Le nombre des arrestations faites depuis l'avant-dernière nuit dépasse le chiffre de vingt."

L'OPINION DU "TIMES"

Londres, 11. — Le "Times", dans un article éditorial, ce matin, dit qu'il est confirmé que les troubles anti-orientaux de Vancouver ont été soulevés par ces organisations ouvrières américaines dont les intrigues portèrent au pouvoir Rueff et Schmitz, les concessionnaires de San-Francisco. Le même journal en conclut que ces honteuses manifestations "qui ont souillé le sol britannique", ont été organisées afin de faire voir à M. Ishie, l'envoyé du Japon, actuellement à Vancouver, de quels sentiments sont animés les cercles ouvriers sur la côte du Pacifique. Et le même journal ajoute: "Il est évident que par son activité et son industrie, de même que par les salaires peu élevés qu'il demande, l'Asiatique est détesté comme un dangereux compétiteur pouvant enlever aux blancs le monopole que ceux-ci voudraient retenir. Or, les droits de tous les habitants du territoire anglais, quelles que soient leur couleur et leur nationalité, doivent être maintenus par les gouvernements locaux et la couronne britannique."

LE SENTIMENT A TOKIO

Tokio, 11. — La publication dans les journaux de longs comptes rendus sur les troubles de Vancouver, C. A., n'a pas été accompagnée de critiques. Quant au publique, il prend les choses froidement, croyant tout simplement à une échauffourée dont les auteurs seront punis.

CHEZ LES FRERES DE LA CHARITE

Aujourd'hui se continuent les fêtes du centenaire de la fondation des Frères de la Charité, à l'Ecole de Réforme. Ce matin, une messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Charpentier, aumônier de la maison, assisté de Messieurs les abbés Bourassa et Lagacé. Le R. P. Michelean a donné le sermon. Ce soir, une soirée dramatique et musicale sera donnée par les élèves de la maison, sous la présidence de Monseigneur l'archevêque.

UN DEMI-MILLION

Tel serait l'héritage qui devrait échoir à l'un de nos concitoyens et compatriotes. — La famille Leblanc intéressée.

Un de nos concitoyens, M. François Leblanc, domicilié au No 48 de la rue Dufferin, caresse l'espoir d'hériter avant peu d'une jolie fortune au montant d'un demi million de dollars.

Tous ceux qui connaissent bien Philadelphie, savent qu'il se trouve dans cette ville américaine, un pâté de maisons qui porte le nom de "White Block." Or, c'est ce pâté de maisons qui vaut, au bas mot, $500,000, qui appartiendrait à M. Leblanc, de la rue Dufferin, par héritage.

Lors de la guerre de l'indépendance américaine, un Canadien-Français, du nom de Michel Leblanc, quittait le Canada pour aller combattre sous les drapeaux de Lafayette et de Rochambeault. Dans une bataille, il fut fait prisonnier. Quand il fut relâché, la guerre terminée, Michel Leblanc alla se réfugier à Philadelphie, où il amassa une fortune considérable. Il

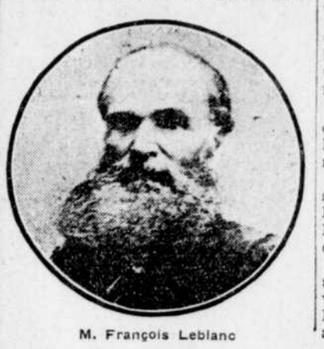

M. François Leblanc

Mtre Ephrem Taillefer, l'avocat de M. François Leblanc.

changea son nom de Leblanc en celui de White.

Depuis quelques années, plusieurs Canadiens-Français, du nom de Leblanc essayèrent de prouver leur filiation pour remonter à la souche commune, mais en vain.

Il y eut les familles des Leblanc, de l'île d'Orléans, d'Indianapolis, de l'Acadie et de Longueuil, qui tentèrent des efforts infructueux.

L'affaire vient d'être reprise en sous-main, par la famille de Georges Larose, de Worcester, Mass., et du François Leblanc, de la rue Dufferin, de cette ville.

Mtre Ephrem Taillefer partira, ce soir, pour Philadelphie, où il va faire valoir les prétentions de M. François Leblanc auprès du gouvernement américain.

RIRE ET PLEURER

QUELQUES INCIDENTS DE CHAQUE JOUR

Annie fait un boniment sur "Vot Honneur", à la Cour du Recorder ce matin.—La mort de Pécot.

La "Presse" reprend aujourd'hui, au retour du chroniqueur de la rubrique des tribunaux correctionnels, le récit des incidents drolatiques et navrants qui se déroulent en cour de Recorder et ailleurs.

× × ×

L'huissier a parlé français, ce matin.

Ce fut une véritable commotion au Recorder.

La cour était bondée, tous les meubles connus, familiers occupaient leur place ordinaire.

Annie brandit le fusil des femmes.

On appelle Annie Gilman.

Soixante-dix printemps, au bas mot, lui ont livré de rudes assauts.

—Quel âge avez-vous?

—Oh! à peine trente-huit ans et presque quarante, votre Honneur.

—Vous êtes accusée d'avoir assailli madame Wright, Annie !

A ce moment, Annie pose son parapluie contre la cage et commence à raconter dans un ragout interminable qu'elle n'a rien fait. Comme un refrain obsédant, revient à tous les deux ou trois mots, cette interpellation.

—Your Honnor! Your Honnor!

Tous sont des Honneurs: le juge, le greffier, les agents, l'huissier, et M. Burns reçoit le premier les avalanches.

Madame Wright est dans la boîte aux témoins et raconte son aventure, coupée à tout moment par l'Honneur :

—Je passais sur...
—Votre Honneur !....
—la rue, quand soudain.....
—Votre Honneur !....
—l'accusée....
—Votre Honneur !....
—a attenté à....
—Votre Honneur !....
—a levé la main sur.. . . . .
—Votre Honneur !....
—moi pour me frapper !

Le redoutable M. Burns ordonne :

—Taisez-vous !
—Oui, Votre Honneur !

Le policeman dans la boîte :

—Ferme ça !
—Oui, Votre Honneur !

Le tribunal interroge :

—Avez-vous des questions à poser au témoin ? Avez-vous compris ce que madame a dit ?

—Non, Votre Honneur ! je crois qu'elle est folle. Regardez comme elle a les yeux blancs, Votre Honneur ! Vous savez, Votre Honneur....

Cela devient crispant. Il en pleut des "Honneur".

L'honorable recorder Dupuis envoie Annie guérir sa pléthore d'"Honneur" pendant 8 jours en prison.

Annie brandit son parapluie et demande :

—Votre Honneur ! mais je veux m'en aller chez nous !

—Dans huit jours.

Le parapluie, précédant la femme, sort de la cage pendant que le public se gaudit et qu'un gros financier mache énergiquement une gomme qui semble bien savoureuse.

× × ×

Philomène Beauvais alias Hogue et deux autres hétaïres arrêtées pour avoir tenu et habité un mauvais lieu subiront leurs procès dans huit jours.

Jeanne Vincent, Rosanna Ouimet, Georgianna Francoeur, même offense. Procès dans huit jours.

× × ×

John MacDonal, pour avoir démoli le "melon" d'un agent, est condamné aux frais.

× × ×

Joséphine Archambault, $5.00 ou 1 mois pour ivresse.

× × ×

Azelie Daine, une pauvre folle, subira un examen médical pour internement. La malheureuse a été arrêté comme vagabonde.

× × ×

Robert Nicholson, $15.00 ou 1 mois pour avoir refusé de livrer un échantillon du lait qu'il vendait.

× × ×

Après avoir battu le pavé pendant des années et des années, pour aider à gagner la vie de ses maîtres, "Pécot", un vieux cheval usé, était envoyé au vert, dernièrement, sur la ferme de M. Provost, à Maisonneuve. Mais la nostalgie s'empara de lui. "Pécot" sauta la clôture du pré

Pécot sauta la clôture.....

lundi matin pour retourner en ville.

Il ne fut pas heureux, un constable de Maisonneuve l'arrêta et l'emmena à la fourrière. Le soir il était réclamé par M. Provost qui le conduisait de nouveau au pré.

Les douceurs de son protecteur, l'herbe tendre, rien ne put consoler le pauvre animal et une fois de plus hier soir, "Pécot" sauta la clô-

Pécot trouva la mort.....

ture et erra à travers les rues de Viauville et de Maisonneuve, cherchant le chemin qui le conduirait au bonheur. Malheureusement, il trouva la mort. Et, ce fut dans une tranchée, pratiquée rue William David, près de la rue Sainte-Catherine.

Ce matin son cadavre fut trouvé à demi enseveli.

LA PRESSE

Bureaux 61 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York,
W. J. MORTON,
49 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave. Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
H. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée).
T. BERTHIAUME, Président

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
7 SEPTEMBRE

LUNDI	FETE
MARDI	93,586
MERCREDI	93,703
JEUDI	93,714
VENDREDI	93,612
SAMEDI	116,917
TOTAL	491,592
HEBDOMADAIRE	50,568
	542,160

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,318

LE VAINQUEUR D'UN CONCOURS

Samedi dernier, grâce à la générosité du surintendant de la compagnie des tramways, M. Napoléon Gaudreau, numéro matricule 2186, et conducteur sur la ligne de la rue Amherst, était l'heureux gagnant d'une bourse de vingt dollars en or.

M. Napoléon Gaudreau, conducteur de la compagnie des tramways, vainqueur dans un concours avec ses confrères.

Ce tirage est un écho des grandes fêtes des employés de la compagnie au Parc Dominion. Chaque conducteur qui avait vendu 30 billets, avait droit de concourir et M. Gaudreau a été favorisé par le sort. Nous l'en félicitons.

Environ 500 conducteurs ont pris part à ce concours.

A tous les deux mois, il y a également un concours pour un montant de $200 en bourses qui sont divisés entre les employés les plus méritoires.

Comme on peut le voir, le surintendant, M. Arthur Gaboury ne néglige rien pour exciter une noble émulation parmi tous ceux qu'il a sous son contrôle.

UN NOUVEAU DOMINION

Londres, 11.— Une proclamation royale vient de décréter que dorénavant la Nouvelle-Zélande aura droit au titre de Puissance (Dominion) de la Nouvelle-Zélande.

Le Mauvais Sang

est la cause de toutes les humeurs, éruptions, clous, boutons, plaies scrofuleuses, eczéma ou herpès, sans oublier le rhumatisme, le catarrhe et les autres maladies. Le meilleur remède du sang contre toutes ces maladies, comme le prouve son record extraordinaire de guérison, c'est la

Hood's Sarsaparilla

100 doses $1.00. N'acceptez pas de substitution. A (287) w B

Chronique

MACHINE A FOUETTER

Il y a quelques jours, une dépêche de Boston nous apprenait qu'une demoiselle Anna Goodyear, personne influente et très estimée, avait offert au congrès le plan d'une machine à fouetter les condamnés. Tous les condamnés, selon l'avis de la douce Anna Goodyear, devraient recevoir le fouet. Les condamnés à mort eux-mêmes n'y échapperaient pas. Quinze jours avant leur exécution, on leur appliquerait la schlague, puis on bassinerait soigneusement leurs plaies, on les bichonnerait avec amour afin qu'ils soient frais et dispos pour la potence ou la chaise électrique.

Mlle Anna Goodyear a une âme virile, cela se déduit de sa proposition. Mais je voudrais bien savoir si elle a jamais assisté à cette petite récréation de la flagellation. Si oui, je m'étonne de son invention.

J'ai vu fouetter un triste sire dans la prison de Montréal, il y a seize ou dix-sept ans, et j'ai gardé de cette opération un souvenir ineffaçable.

J'ai alors, coup sur coup, été partagé entre deux sentiments contradictoires. Le premier était de satisfaction pure.

—"Ah! sombre brute, ah! lâche ignoble! m'écriai-je intérieurement en voyant le fouet cingler les reins du misérable, ah! tu as abusé de tes forces sur un être faible que tu as battu et souillé, bandit! Eh bien, que dis-tu des coups quand au lieu de les donner on les reçoit? La volupté est-elle égale? Tiens, v'lan! Le fouet n'a pas assez claqué! Tiens, ce coup-ci est meilleur! Tu pâlis, tu hurles! Médite, ô mon ami, la parole chrétienne, et dorénavant ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. V'lan! Douze! Quinze! Encore cinq à recevoir! Plus fort, aux derniers les bons! Et qu'avec la lanière cinglante qui déchire et bossèle ta chair, le remords entre en toi".

Oui, le premier sentiment, de justice sommaire, de représailles dures, est tel:

"Cet homme est un misérable! Puisqu'il y a des êtres assez dégradés pour ne comprendre aucun raisonnement, il faut les traiter comme des animaux vicieux, les tenir par la crainte; à défaut de remords, des regrets cuisants agiront à l'avenir sur leur sauvagerie."

Mais presque aussitôt, un second sentiment nous vient, moins de pitié que de malaise moral, de honte confuse: "Quoi, nous disons-nous, convient-il à un peuple civilisé de recourir à ces moyens de coërcition barbare qui par eux-mêmes ont quelque chose de flétrissant, non seulement pour celui qui les subit, mais pour celui qui les inflige? Cet homme est un sale individu, un être malfaisant, indigne de vivre. Oui, certes! Supprimons-le du nombre des vivants. Rayons ce monstre de l'humanité. C'est notre droit et notre devoir, cela est entendu. Mais la société a-t-elle le droit de torturer même un animal vil? Non. Est-ce que la peine du fouet est un remède moral qu'il convient à des gens raffinés, à des citoyens moraux d'ordonner? Est-ce la fonction de la loi, du juge, des gardiens, de l'exécuteur? Est-ce obéir à un idéal humain, élevé, n'est-ce pas revenir à des coutumes antiques qui sont une régression, un recul?"

Est-ce que la conscience humaine ne se soulève pas contre l'affreux knout russe; et n'avons-nous pas, tous, tressailli d'horreur en lisant ces pages où Dostoïewsky nous montre les prisonniers dont le corps n'est plus qu'une plaie, dont l'âme, la volonté, le sentiment qui fait qu'un homme s'estime encore un homme, demeurent à tout jamais brisés et anéantis?

Il ne s'agit pas, remarquons-le, de sensiblerie, de pitié humanitaire négligeant la victime pour aller au lâche criminel, et pas davantage n'est en cause l'inavouée humiliation masculine que beaucoup éprouvent, dans l'orgueil du sexe fort, à apprendre qu'un des leurs, même indigne, a été fouetté comme jadis un nègre des plantations, comme un serf ou un esclave. On aurait, si je n'invoquais que l'humanité, trop de bonnes raisons à m'opposer.

Mais il s'agit de nous épargner à nous-mêmes l'infamie du fouet. Les douleurs du coupable n'entrent pour rien dans la révolte que provoque en nous le supplice du fouet. Vraiment non, le fouet n'est pas un exemple, ni un bon exemple! Le fouet n'est pas un châtiment recommandable. Le fouet n'a rien de moderne, rien de scientifique, rien de moral surtout.

Si un homme est dangereux, qu'on le rende inoffensif dans un bagne; qu'on le cathéchise et qu'on l'instruise si l'on croit pouvoir le sauver; qu'on le douche s'il y a lieu, ou qu'on le tue comme une bête enragée, mais qu'on ne s'abaisse pas à le frapper, sous les yeux d'une délégation officielle de la société, après l'avoir solidement garrotté sur un chevalet. Quoi, parce qu'il fut sauvage, agira-t-on avec lui en sauvage? Parce qu'il s'est avili, avilira-t-on l'humanité en lui appliquant un traitement indigne d'un pays civilisé, au vingtième siècle?

La proposition de Mlle Anna Goodyear est bien digne d'une citoyenne du grand pays de prédicants où l'on pratique journellement la loi de lynch!

LAURENT BART.

11-9. — 1907.

NOUVELLES DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 10 — Le conseil municipal a siégé en séance régulière, vendredi soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Eugène Saint-Jacques.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. le greffier donne lecture d'une lettre de M. R. Legros, dit Saint-Pierre-Pierre, demandant de l'emploi comme chauffeur à l'aqueduc. Cette requête est référée au conseil en comité.

M. William Bousquet demande une réduction de taxes; il prétend qu'on lui a chargé une taxe pour plus de chevaux qu'il n'en avait en réalité. Sa lettre est référée au conseil en comité.

M. H. Bourque demande l'installation d'un canal d'égout, rue Viger, sur une longueur d'environ 150 pieds. Cette demande est référée au conseil en comité.

M. S. Casavant propose, suivant l'avis qu'il en avait donné à une séance précédente, un règlement à l'effet de faire terminer la construction du canal d'égout passant chez les Soeurs de Laprésentation et chez les Frères Maristes. M. Casavant dit que l'on avait appliqué pour la construction de cet égout collecteur une taxe spéciale qui rapportera $2,000 de plus environ que la partie construite nous a coûté. C'est pourquoi il décide de proposer le parachèvement de l'ouvrage à même cet argent.

M. S. Casavant dit que la construction de la dernière partie de cet égout est absolument nécessaire.

M. Jos. Huette seconde la proposition de M. Casavant.

M. D. T. Bouchard s'oppose à la motion de M. Casavant. Il dit qu'il ne sait pas où M. Casavant prendra, si la construction de cet égout se fait cette année, l'argent nécessaire pour en payer le coût. Il n'a été prévu aucune somme dans le budget à cette fin et il ne connait pas de département qui ait deux mille piastres à disposer pour faire cette dépense. M. Bouchard ne croit pas que l'argent pour faire cet ouvrage puisse être pris sur les revenus ordinaires; que le conseil doive, si la motion de M. Casavant n'est pas modifiée, attendre à l'an prochain pour terminer cet égout. La taxe spéciale alors sera échue et le conseil pourra en utiliser les revenus à cette fin.

M. Louis Lussier n'est pas de l'opinion de M. Bouchard; il dit que l'on peut prendre de l'argent dans les fonds généraux pour compléter cet égout, quitte à rembourser l'an prochain quand la taxe spéciale sera perçue.

Après une assez longue discussion, cette motion est mise aux voix, et résolue, M. Bouchard, seul, votant contre.

M. G. A. Charpentier donne avis qu'il proposera à la prochaine séance, l'achat d'un terrain pour y installer le concasseur, puis le conseil s'ajourne à vendredi prochain.

LE HARNAIS SE ROMPT SOUDAIN

Nominingue, 11 — M. Ls. de Gonzague Beaubien, courtier, de Montréal, a failli, dit le "Pionnier", être la victime d'un accident, vendredi après-midi. Etant venu au train de 2.15 heures p. m. à la rencontre de voyageurs, avec une voiture double, les ardillons du harnais se brisèrent et les chevaux prirent le mors aux dents. Malgré d'appréciables efforts pour retenir les bêtes, M. Beaubien fut entraîné par ces dernières et fort malmené, heureux, dans les circonstances, de s'en tirer sans blessures graves.

Un agréable devoir. — "Lorsque je sais que quelque chose est digne de recommandation, je considère qu'il est de mon devoir de le dire." dit le Rév. Jas. Merdock, de Hamburg, Pa. "La Poudre Catharrale du Dr Agnew m'a guéri d'un catarrhe de cinq ans de durée. Elle est certainement d'un effet magique. La première application m'a soulagé en cinq minutes. 50 cts." — 9 A w

Les Médecins, tour à tour Echouèrent, mais ZAM-BUK le Guéri

Le magistrat F. Rasmussen, 211 rue Marquette, Montréal, dit: "Il me fait vraiment plaisir de vous faire part du grand bien que j'ai retiré de l'emploi de Zam-Buk. Je souffrais depuis plusieurs années de sérieuses éruptions cutanées douloureuses. Je consultai plusieurs médecins, et pas une me procura de soulagement durable. Peu après je remarquai un rapport d'un juge de paix qui avait été guéri d'une affection cutanée chronique par Zam-Buk, et je résolus d'essayer ce baume. Après un essai judicieux j'en fus enchanté. Alors que tout ce que j'essayai: onguents, embrocations, douches, savons et ordonnances de médecins, n'avait pu me soulager, trois boîtes de Zam-Buk m'ont guéri. Ce baume devrait être plus connu, et dans l'espoir que mon cas en induira d'autres à essayer ce remède herbal, vous pouvez publier cette lettre. Bien à vous.
(Signé) F. RASMUSSEN, juge de paix.

Eczéma d'été, éruptions, coups de soleil, maux infantiles causés par la chaleur ou affections infantiles, coupures, brûlures, meurtrissures, morsures, piqûres d'insectes, blessures et maladies cutanées de toutes sortes cèdent à Zam-Buk. Tous les marchands ou vendeurs de remèdes l'offrent à 50c la boîte, ou franc de port de Zam-Buk Co., Toronto, 6 boîtes $2.50. (C. E. Fulford Limited). A y
Dépôt à Montréal, 144 rue Craig Ouest.

ZAM-BUK CURES ANOTHER MAGISTRATE

L'HON. M. TURGEON ELU PRESIDENT

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec procède à l'élection de ses officiers — Rapport de l'assemblée.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — L'assemblée générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a eu lieu lundi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Dr Ed. Morin.

M. J. E. A. Pin remplissait les fonctions de secrétaire.

Le procès verbal est lu et adopté. Puis M. Delage, le trésorier, déclare un surplus de $309.97.

Ensuite est lue une lettre de l'hon. M. Turgeon, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion à cause de l'assemblée de Fraserville, tenue ce jour-là.

L'honorable Adélard Turgeon, qui a été élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

On procéda ensuite aux élections. L'hon. M. Turgeon fut élu président général.

M. Cyr. F. Delage a été nommé président-adjoint. M. J. E. A. Pin, secrétaire général. P. J. Paradis, assistant-secrétaire, M. N. E. Papillon, trésorier général; Jos. Lacroix, assistant-trésorier; major S. A. Hudon, commissaire-ordonnateur général; J. A. Mercier, commissaire-ordonnateur; M. Achille Dugal, ass.-com.-ordonnateur.

Il fut ensuite proposé par MM. Art. Lachance, M.P., secondé par M. J. E. Dion: Que la Société Saint-Jean-Baptiste a appris avec une profonde douleur l'écroulement du pont de Québec et qu'elle désire exprimer ses plus sincères sympathies aux citoyens et plus spécialement aux familles dont les membres ont été victimes de cette calamité nationale.

Puis sur motion on vote des félicitations à M. J. E. Dion, 1er vice-président, pour l'acte héroïque qu'il a accompli le 9 juin dernier en arrachant à la mort un jeune enfant au péril de sa vie.

Après plusieurs discours de remerciements l'assemblée fut ajournée.

IL RESTE ECHEVIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 11 — Sa Seigneurie le juge Cannon vient de rendre jugement dans la cause en contestation de l'élection de M. Philippe Bellefeuille, jr., élu échevin pour le quartier Notre-Dame. M. Charles Pagé était le requérant pour l'invalidation. Sa requête a été renvoyée et conséquemment M. Bellefeuille conservera son siège.

GUERIT LES PETITS ENFANTS

Quand ils souffrent de crampes, indigestion et maux d'intestins, donnez-leur de la Nerviline de Polson. La guérison est immédiate. En vente partout dans des bouteilles de 25 cts. A w

COMMISSION DE LA VOIRIE

Trottoirs et pavages. — L'ingénieur en chef emploiera les $35,000 pour mettre du maccadam là où il le jugera nécessaire.—Les barrières du Grand-Tronc.

Plusieurs échevins se sont présentés, hier après-midi, devant la commission de lavoirie, demandant des pavages et des trottoirs. L'échevin Giroux a obtenu un trottoir permanent autour des terrains de la Cathédrale, rues Mansfield, Lagauchetière et de la Cathédrale. L'échevin Duquette aura des trottoirs pour les rues Papineau et Marquette, au nord de la rue des Carrières, et l'échevin Laviolette en aura aussi devant l'église Sainte-Brigide, rue Maisonneuve. L'échevin Dagenais a obtenu de l'asphalte, pour la rue Centre, et l'échevin L. A. Lapointe, des blocs d'asphalte, pour la rue du Champ-de-Mars. Les échevins Guay et David auront des trottoirs en bois, quand la commission aura obtenu l'argent nécessaire, et l'échevin Morin obtient le nivellement de la rue Davidson.

M. Barlow a été autorisé à employer, au meilleur de son jugement, les $35,000 votés, pour du macadam, par le Conseil.

D'après une opinion du bureau légal, lue pendant la séance, c'est à la compagnie du Grand Tronc qu'il appartient de payer pour la pose et l'entretien des barrières sur les rues qui traversent ses voies, mais la ville a le droit d'exiger que toutes les précautions soient prises pour protéger la vie des gens et le modèle des barrières doit être approuvé par l'ingénieur en chef de la voirie. En conséquence, M. Barlow a reçu instruction de voir à l'observance des règlements.

ECHEVINS EN VOYAGE

Ils iront visiter les usines et les travaux de la Compagnie de pavage Hassam.

Sur l'invitation de M. Gordon Glass, les échevins Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell, J. B. A. Martin, membres de la commission de la voirie, et L. A. Lapointe partiront, à la fin de la semaine, pour visiter les usines et les travaux de la compagnie de pavage Hassam. Ils passeront par Boston, Springfield, Worcester et Lynn, dans le Massachusetts.

UNE DAME DE WINDSOR FAIT APPEL

A toutes les femmes: "J'enverrai gratuitement des instructions complètes de mon traitement domestique, qui guérit positivement l'ulcération, les déplacements, les chutes, les périodes douloureuses et irrégulières, les tumeurs, aussi les bouffées de chaleur, la nervosité, la mélancolie, les maux de tête, les affections de dos, d'intestins, de reins et de vessie, quand ces maladies sont causées par la faiblesse propre à notre sexe. Le traitement à la maison vous coûtera environ 12 cents par semaine. J'enverrai aussi gratuitement, sur demande, mon livre "Woman's Own Medical Adviser." Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, boîte H, 41, Windsor, Ont. A

BRULURES DOULOUREUSES

Vers 9.30, hier matin, les pompiers ont été appelés à la fabrique de papiers goudronnés Paterson, à l'angle des rues des Carrières et Saint-Hubert. Un employé, qui se trouvait dans la cave, avait, par inadvertance, mis le feu à des déchets et les flammes se communiquèrent à un baril de goudron. L'employé s'est grièvement brûlé la main gauche.

Les dommages matériels sont insignifiants.

Lunettes, Lorgnons Yeux Artificiels

Réparations et échange des verres, examen de la vue. Satisfaction garantie chez

J. H. NAULT

Pharmacien et Opticien
803 Notre-Dame Ouest, coin Richmond
240—1,M,s—n

EXCES DE BILE

"J'ai fait usage de vos excellents Cascarets et je les ai trouvés parfaits. Je ne pourrais m'en passer. Je les ai employés pendant quelque temps contre l'indigestion et les excès de bile et aujourd'hui je suis parfaitement guéri. Je les recommande à tout le monde. Quand on les a essayés une fois, on ne saurait s'en passer dans la famille".
EDWARD A MARX, Albany, N.Y.

Best For The Bowels
Cascarets
CANDY CATHARTIC
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Agréables au goût, efficaces, ont bon goût, font du bien, ne rendent pas malade, n'affaiblissent ni ne causent de coliques. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la mesure. La véritable tablette porte étampés CCC. Guérison garantie ou argent remis. Sterling Remedy Co., Chicago ou N.Y. 602
Vente Annuelle, Dix Millions de Boîtes. A k

AUX ASSISES CRIMINELLES

LES GRANDS JURES RAPPORTENT TREIZE VERDICTS D'ACCUSATION FONDEE, HIER APRES-MIDI — LE CAS DE MTRE PAGNUELO

A trois heures et demie, hier après-midi, en cour du Banc du Roi les grands jurés ont rapporté des verdicts d'accusation fondée "true bills") contre treize prévenus, dont voici les noms: Albert Lavigne, effraction; Max Posenbloom, parjure; Raoul Morin, vol; Arthur Veaudry, vol; Fred Sayer, vol; James Farmer, vol; Robert Hazelton, effraction; William Michaels, tentative de vol sur la personne; Stanislas Lavallée, vol; Albert King, effraction; William Wilmot, vol; Herbert Drewitt, vol; Wilbrod Paguelo, menaces de mort.

Lavigne, Wil Wilmot, H. Drewitt, R. Morin, Albert King, Fred. Sayer, James Farmer, F. Watson, R. Hazelton, et S. Lavallée ont comparu et enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

M. Wilbrod Pagnuela, avocat, a aussi enrégistré un plaidoyer de non culpabilité, à l'accusation d'avoir fait des menaces de mort contre son père, l'hon. juge Pagnuelo. Il a demandé que les frais de ses témoins soient payés par la Cour, alléguant qu'il est presque ruiné à cause de sa récente incarcération et des déboires qu'il a eus depuis plusieurs mois.

Mtre Pagnuelo se propose de plaider sa cause lui-même et il fera toute une série d'objections concernant la procédure.

DURANT SEPTEMBRE

Notre établissment sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis.

Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre en dessous de nos prix.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. 258-n

MAISONS D'EDUCATION

The Montreal Business College

46 RUE UNIVERSITE

Angle rue Sainte-Catherine.

ROUVRIRA SES PORTES LUNDI, 26 AOUT

La tenue des livres au moyen des systèmes Budget Voucher et Feuilles volantes, et toutes les entrées faites directement des documents commerciaux. Calculs rapides et corrects et calligraphie propre et rapide.

Sténographie en anglais et en français, la dernière méthode de sir Isaac Pitman. Clavigraphie demi-visible. Correspondance et travail de bureau.

Le progrès est la base la meilleure et la plus durable d'un enseignement efficace et c'est sur cela que ce collège s'appuie depuis 43 ans. Tous les gradués ont des positions.

Ecrivez, venez ou téléphonez Uptown 151, et demandez un prospectus.

Adressez:

J. D. DAVIS, Principal.

249—n

International Business College

198 Ste Catherine O., Montréal,
Cours Commercial, Sténographie, Clavigraphie, Télégraphie, Comptabilité avancée. Enseignement pratique de l'anglais. Tel. Main 309
CAZA et LORD, Directeurs.
253—n

BEAUX ARTS

Les Classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 carré Phillips, pour 1907-08 seront ouvertes comme suit:

MODELE VIVANT, ANTIQUE et COMPOSITION, 14 octobre.
PEINTURE, d'après modèle drapé, 1 novembre.
CLASSES ELEMENTAIRES, 1 octobre.

Pour détails, s'adresser au secrétaire. 246—25

COLLEGE SAINT-JEROME,
Berlin, Ont., Canada.

Cours Commercial, Sciences naturelles, école supérieure et collège ès arts. Le collège occupe un beau site. Les édifices sont nouveaux et modernes dans leur aménagement. Chambres privées. Beau parc et champ de jeu. D'accès facile de Montréal et des endroits de l'Est. Pension et enseignement à prix très modiques. Demandez le catalogue.
REV. A. L. ZINGER, C. R., président
223—n

BEGAIEMENT

Guérison en trois semaines, sans remède, ni opération par une méthode scientifique. Communication confidentielle. INSTITUT DE PHONOTECHNIE, 345 rue Sherbrooke Est, Montréal. 258—15

ECOLE VETERINAIRE LAVAL A MONTREAL

Affiliée à l'Université Laval et sous les auspices du ministre de l'agriculture de Québec.

Les cours commenceront le 16 septembre, à 9 heures du matin.

S'adresser pour les renseignements au directeur-secrétaire de l'Ecole, rue Saint-Denis, 185, édifice universitaire.

Le directeur-secrétaire,
246—1Mv—n V. T. DAUBIGNY.

College des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec.

L'examen pour l'admission à l'étude et obtenir le brevet exigé par la loi des M. V., aura lieu à l'Université Laval à Montréal, le jeudi, 12 septembre, à 10 heures du matin.

Pour les renseignements s'adresser au Dr V. T. Daubigny sr., secrétaire de l'Ecole Vétérinaire, rue Saint-Denis, 185, édifice universitaire.

246—1Mv—n

Si vous désirez de

BELLES FOURRURES

A DES PRIX TRES MODERES . . . .

Ecrivez ou faites une visite

AU COMPTOIR CENTRAL DE FOURRURES

FRED. H. BENDER,

Bloc Morgan QUEBEC.

255—M,s,n, k

La démangeaison, la gale, les égratignures de prairies, le mal de barbe et toutes formes de démangeaisons contagieuses, chez l'homme ou l'animal, guéris en 30 minutes par la Lotion hygiénique de Wolford. Elle n'échoue jamais. Vendue par Alfred Monat. 257-M,s,n k

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

PREMIERE PARTIE

LA FOLLE DE KERMOR

Suite

—Comment il fait noir! — dit-elle.

Puis, laissant échapper une exclamation de surprise et d'effroi:

— Tenez! not' maître, vous ne direz point cette fois que c'est des inventions ou des menteries. Regardez! au-dessus d'Enizan, sur lequel la mer se brise, vous ne voyez pas une lumière.

Vivement intrigué, Alexis se leva et vint s'accouder à la fenêtre.

Un temps tiède, un grand calme, troublé à tout instant par de courtes bourrasques, et dans ce silence de la nuit, les désespérantes clameurs des roches.

Alexis s'était vivement reculé de la fenêtre et, marchant à une panoplie d'armes, d'objets de sport, accrochés à un énorme bois d'élan, avait pris une forte jumelle de marine, une de ces lorgnettes qui sont indispensables la nuit aux officiers de quart, et mirait le point désigné par la servante.

—C'est un feu, — murmura-t-il après quelques secondes d'inspection; — il n'y a pas à s'y tromper, c'est un navire!

—Eh bien! not' maître! — fit triomphalement la mère Barbe.

—Oui, c'est un feu, un bâtiment qui s'est mouillé en dessous des roches!

Barbe, en vraie matelote, eut un petit rire supérieur.

Elle connaissait parfaitement son affaire.

—Un bateau! Un bateau mouillé en face d'Enizan et de Gaouloc! avec le coup de chien qui se brasse là-bas! Faudrait qu'y "soye" monté par des "soldats", pour sûr. Et qu'ils aient envie de boire la lavure de leurs bottes, sauf votre respect.

Barbe avait raison, et c'est ce qui empêchait cette fois M. Monteray de répondre, car ce qu'expliquait la Bretonne, il se le disait tout, en termes moins expressifs.

—Enfin, ma bonne Barbe, que ce soient des contrebandiers ou autre chose, ce n'est pas notre affaire, n'est-ce pas? Donc, nous devons aller nous coucher. Il fera jour demain, et il faut qu'avant le clair je me trouve à la grève.

—Bon soir, not' maître, fit Barbe, bonne nuitée!

Mais en se retirant, elle bougonnait:

—Un bateau! Un bateau! N'y a pas de bon sens! Un bateau! C'est pourtant bien de pauvres âmes tout de même!

Alexis Monteray, une fois seul, demeura longtemps accoudé à la fenêtre.

La vue de ce feu dansant là-bas, tout au fond de l'ombre opaque, l'intriguait fort; malgré lui, sa pensée y revenait sans cesse.

Il monta dans sa chambre, se coucha; mais ce fut en vain qu'il chercha le sommeil; à peine put-il, pendant deux ou trois heures, s'oublier dans un assoupissement agité et nerveux.

Bien avant le jour il s'habilla en hâte, se vêtant, pour la pluie, de ses hautes bottes, d'un imperméable, et muni d'un bâton ferré, sa jumelle dans son étui, en sautoir, il sortit doucement du chalet pour ne point réveiller Barbe Quintrec.

Une brume épaisse s'était épandue sur la côte. Les roches s'étaient tues, la mer retirée au loin les ayant abandonnées...

Un lourd silence avait envahi toute la côte endormie; à peine, tendant l'oreille, Alexis percevait-il le bruit lent de la vague qui venait mourir au loin sur le sable.

Ce grand apaisement ne lui disait rien de bon.

On devinait, dans cette soudaine et surprenante accalmie, l'hypocrisie de la tempête, annoncée à courts intervalles par les cris discordants des margats et des pétrels.

Monteray suivait d'un pas ferme et dégagé la côte sud de la grève de Goulven. Il fallait ne point se tromper pour retrouver sa route dans la nuit opaque. Mais bientôt les premières clartés de l'aube grisaillèrent la brume qui commença à se détacher en longues bandes cotonneuses et finirent par découvrir, en peu de temps, l'horizon menaçant, tout chargé de nuages noirs se bousculant et s'entassant en masses profondes.

C'était la tempête qui approchait.

Un cri d'appel se fit entendre.

Pévidic accourait.

Alain était mécontent d'avoir été devancé par son maître.

—Bon! Quand je vous le disais, patron! Il va y en avoir un de ces coups de foudre!

—Oui, oui, ni toi ni le baromètre ne vous êtes trompés. Mais tu vas retourner au plus vite sur tes pas; il faut prévenir immédiatement les enfants et les femmes. Personne ne doit se rendre à la grève. Personne! absolument personne!

—Mais vous, not' maître?

—Oh! moi, je ne suis ni un enfant ni une femme. Et je saurai bien battre en retraite dès le commencement de la marée.

—C'est qu'elle ira vite, l'eau apportée par le vent du large. Faudra pas lambiner pour regagner Kermor.

—Sois tranquille, mon brave Alain, il n'y a pas de danger pour moi; je suis incapable de commettre une imprudence.

Alain reprit le chemin de Kermor à travers les sables, pour aller exécuter les ordres de son maître, tandis que celui-ci poursuivait sa route, se dirigeant vers les récifs.

Le feu entrevu dans le cours de la nuit l'intriguait et ne pouvait sortir de sa pensée.

Bientôt il fut au pied des récifs et, escaladant le Gaouloc, le plus élevé d'entre eux, il s'assit sur la plate-forme de son sommet, ayant devant lui les ombres grises et les buées qui s'enfuyaient, pareilles à d'immenses oiseaux menacés par l'ouragan.

Le petit jour commençait à poindre; le feu avait disparu; mais à sa place, grâce à sa jumelle, Alexis Monteray distinguait maintenant, d'une façon vague, un yacht mâté en brick mouillé au large et affreusement ballotté par une houle intense.

D'où venait ce navire?

Par quel acte de folie l'avait-on amené là, en face de ces récifs aux dents aiguës, qui semblaient comme autant de monstres au repos et attendant leur proie?

Car, à cette heure, il était condamné sans merci. Rien ne pouvait le sauver.

Oui, en vérité, c'était là une inexplicable démence!

La tempête à vue d'oeil accourait, avec la marée montante.

Les nuages, d'un noir de suie, envahissaient le ciel, s'avançant en masses profondes sur les ailes du vent déchaîné.

Et des roulements prolongés de tonnerre se faisaient entendre, légers d'abord, puis grossissant comme le bruit d'une avalanche, tandis que de longs éclairs zébraient le fond entier de l'horizon.

Le jour commençait à paraître, et la silhouette du bateau se dessinait de plus en plus avec netteté.

C'était un navire de plaisance, à coup sûr.

Alexis Monteray pouvait se rendre compte de l'élégance de sa coupe, de ses formes et de l'extrême légèreté de sa mâture.

Le brick était à vapeur, une cheminée blanche s'élevant entre les mâts.

Quant à sa coque, qui, à chaque mouvement de tangage, sortait à demi de l'eau, elle était entièrement noire, d'un noir mat, et tranchait présent sur les longues pannes de la houle qui commençaient à se crêter d'écume.

Ce navire était irrévocablement condamné!

Ses fourneaux étaient évidemment éteints, nul filet de fumée ne s'échappant de ses tuyaux.

Il avait donc lâché la vapeur.

Encore, fût-il sous pression, eût-il pu gagner dans l'horrible déchaînement qui arrivait sur lui?

Le navire avait-il été abandonné? Pourquoi?

Il semblait être en parfait état. Sa mâture guindée, ses voiles carguées le long des vergues, rien n'y manquait.

—Mais! fit Alexis, se parlant à lui-même, mais il ne doit plus y avoir un être vivant à bord. Autrement, celui-ci s'agiterait, il aurait conscience de l'imminence de sa perte. Il ferait des signaux, bien inutiles, hélas! puisque nulle puissance humaine ne pourrait le sauver à cette heure!

La terre trembla jusqu'en ses entrailles et le ciel s'embrasa de bout en bout!

D'instinct, Monteray s'était levé; il fut obligé de se jeter à plat ventre, s'accrochant à une arête du Gaouloc!

C'était, cette fois, le premier assaut de la tempête!

En même temps un déluge s'abattait sur la mer et les roches et trempait Alexis de la tête aux pieds, malgré son caoutchouc et ses bottes.

Vainement il tenta de se relever; par trois fois les rafales le heurtèrent violemment contre les pierres!

—Eh mais! murmura-t-il, faisant appel à son énergie, à ses forces, eh mais! il me semble que je me suis trop avancé. Je crois que le retour à Kermor n'ira pas tout seul!

Mais alors un spectacle épouvantable le tient cloué sur la roche!

C'est qu'il a vu, comme en un cauchemar, le brick noir s'approcher, en bondissant, de l'entonnoir denteló d'Enizan, qui semble l'attendre comme une gigantesque mâchoire ouverte, une gueule béante!

Le malheureux navire a chassé sur ses ancres, enlevé au premier choc!

Les chaînes ont cassé, telles un fil, et le bric noir est le jouet des flots, la proie de l'abîme qui l'attend et va l'engloutir!

Mais avant, il faut qu'il souffre! Il faut que, vivant, il soit dépecé, déchiqueté en pièces, broyé dans cent mortelles étreintes!

En quelques secondes il ne restera rien de ce superbe navire, rien que des planches disjointes, d'informes débris d'épave!

Le brick... le voilà! Il arrive, penché à bâbord, sursautant sur l'écume.

Il a dépassé la pointe du Gaouloc. Il n'est plus qu'à cinquante verges d'Alexis!

Mais celui-ci pousse un hurlement d'angoisse.

Non! ce n'est pas une vision de l'enfer!

Une créature humaine est à bord! C'est une femme!

A suivre.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

MADAME NE SOUFFRE PLUS DE MIGRAINE

Après une ou deux Poudres Nervines Mathieu (18 pour 25 cents) la névralgie la plus aiguë, le mal de tête le plus assommant disparaissent. Ne contiennent aucun narcotique dangereux.

SIX BONNES COURSES HIER A BLUE BONNETS

Cornwall se prépare à sa partie avec le club Montréal. — Chez les clubs de baseball.

L'orage d'avant-hier soir a un peu dérangé les plans du Montreal Jockey Club. Voulant faire établir un nouveau record pour la piste, il avait arrangé une course pour les meilleurs chevaux. Une coupe en argent devait être présentée au propriétaire du coursier qui battrait le record pour un mille, établi au printemps par Geo. S. Davis. L'averse de la nuit rendit toutefois la piste boueuse et sur les sept pur sang inscrits, trois seulement s'alignèrent au départ. Au nombre des chevaux retirés au dernier moment, étaient Polly Prim, Factotum, et George Davis.

Edwin Gum remporta dans cette course sa troisième victoire consécutive à ce "meeting," et parcourut la distance en 1.44 2-5, soit quatre secondes de plus que Geo. S. Davis en juin dernier. Il se fit énormément de paris dans cette course. Edwin Gum était favori, mais une foule de gens placèrent leur argent sur Rio Grande, qui portait treize livres de moins que Edwin Gum. Rio Grande causa un vif désappointement, car il ne fut pas un facteur dans la course, étant tout le temps troisième. Hawkama fit une lutte acharnée à Edwin Gum, mais fut battu dans le dernier furlong.

Trois favoris gagnèrent hier, et trois furent battus. La deuxième course, pour pouliches de 2 ans, fut gagnée par Emma G. Côté, 10 et 15 contre 1. Certain "bookmaker" donna même 50 contre 1.

Emma G. s'élança en avant de ses 11 adversaires au départ et remporta une victoire facile.

Buckman, propriété de H. Flippen, triompha dans la course au clocher, mais seulement après une lutte excitante au possible contre Lights Out.

Voici le sommaire :

NEUVIEME JOUR. .. TEMPS NUAGEUX. PISTE LOURDE.

1ère COURSE — UN MILLE — A RECLAMER — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 3 ANS.

Chevaux	P.	D.	¼	⅛	¾	T.	Fin	Jockeys	O	F.	PL.
Taunt	104	3	1 1	1	1 2	1	1 1½	Pohanka	3	3	1
Master Lester	101	5	4 1	5	5	4 2	2 1½	McCarthy	7-5	8-5	3-5
Willis Green	109	4	5	3 ½	2	2	3 1	Moreland	2	5-2	1
Prince of Orange	98	1	2 2	4 ½	4 1	5	4 ½	Lycurgus	10	10	3
Prytania	112	3	3 ½	2	3	3	5	Coleman	10	15	4

Taunt assume l'avantage au départ et le conserve jusqu'à la fin. Master Lester conquiert la deuxième place après avoir fait d'inutiles efforts pour rejoindre le vainqueur. Willis Green, que la forme parfaite ne sert pas, faiblit et doit se contenter du troisième argent. Temps, 1.46.

2ième COURSE — BOURSE $400 — POUR POULICHES DE 2 ANS — A RECLAMER.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	PL.
Emma G.	104	1	...	1 1	1 2	1 ½	1 1	Carroll	15	10	4
Orena	105	2	...	4 ½	2 3	2 3	2 6	C. Koerner	8-5	11-5	1
Vista	104	6	...	5 1	5 ½	4 1½	3	V. Powers	6	8	3
Donna Mobile	108	5	...	6 1	6 1	3 2	4 8	D. Boland	8	4	9-5
Albia	104	9	...	7	7 ½	5 1	5 1½	Colemand	5	5	2
Sprit	104	10	...	8 2	9 1	7 1	6 2	Moreland	20	10	4
Out of Step	104	7	...	3 1	4	6	7	Englander	15	10	4
Luzetta	99	4	...	9	8 1	8 2	8 1	McCarthy	15	20	8
Concerned	104	8	...	10	10 4	10 1	9 1½	Schaller	20	40	15
Penline	104	3	...	2	3 ½	9 1	10 8	Goldstein	15	15	6
The Belle of Mayfair	104	11	...	11 2	11 4	11 2	11 3	L. Smith	25	30	12
Belle Griffon	106	12	...	12	12	12	12	R. Wilson	15	20	8

Emma G. part bien, mais doit travailler ardument pour conserver l'avantage sur Orena qui le suit de près jusqu'à l'arrivée au pôteau. Vista démarre dans le dernier furlong et se classe devant Donna Mobile. Temps, 1.03 2-5.

TROISIEME COURSE—ENVIRON 2 MILLES — STEEPLECHASE — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS. — A RECLAMER

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	PL.
Buckman	153	5	1 4	1 ½	1 2	1 3	1 1	McClain	6-5	6-5	2-5
Lights Out	153	3	2 1	2 3	2 6	2 4	2 2½	E. Heider	2	6	2
MerryMaker	153	4	3 2	3 ½	3 2	3 6	3 5	Henry	5	6	3
Arctic Circle	153	2	6	6	5 5	4 6	4 12	W. Walsh	10	10	3
Pioneer	150	1	5 1½	4 6	4 3	5 20	5 15	Rodrick	5	3	6-5
Orthodox	146	6	4 1	5 4	6	6	6	Masnada	15	25	10

Buckman saute avec facilité et précision dès le départ et finit par se débarrasser de Lights Out dans le dernier quart de mille. Celui-ci saute avec un manque de sûreté vers la fin de la course et doit se dégager pour arriver deuxième, devant Merrymaker. Temps, 4.11

4ième COURSE — 1 MILLE — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	PL.
Edwin Gum	110	3	3	2 1½	2 2	2 4	1 1	Moreland	6-5	1	
Hawkama	101	2	1 4	1 4	1 4	1 6	2 4	V. Powers	5	10	2
Rio Grande	97	1	2	3	3	3	3	Englander	6-5	1	

Edwin Gum est considéré comme favori et assure les paris de ses preneurs dans le sixième furlong, où il devance Hawkama dans un beau démarrage. Rio Grande arrive troisième. Temps, 1.44 2-5.

5ième COURSE — SIX FURLONGS — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 2 ANS — A RECLAMER.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	PL.
Javotte	97	1	...	1	1 4	1 5	1 4	T. Koerner	1-2	2-5	
Sophomore	102	3	...	2 1	3 2	2 1½	2 4	Carroll	5	7	1
Cannie Maid	103	2	...	4	4	3 2	3 ½	Moreland	8	10	8-5
Denial	97	4	...	3	2	4	4	Pohanka	5	8	7-5

Javotte, qui est de beaucoup le meilleur de son champ, prend les devants dans le premier quart. Sophomore améliore, devance Cannie Maid qui arrive troisième. Temps, 1.17 1-5.

SIXIEME COURSE — UN MILLE ET UN FURLONG — BOURSE $400 — POUR MAIDENS DE 3 ANS ET PLUS.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	PL.
John Dillon	107	1	1 2	1 2	1 3	1 4	1 4	N. Powers	2	2	7-10
Rip Rap	105	2	2 1	2 2	2 3	2 4	2 2	C. Koerner	2	8	1
Wise Hand	97	3	3 4	3 5	3 8	3 10	3 15	Pohanka	8-5	6-5	2-5
Furore	97	4	4 2	4 1½	4 2	4 3	4 4	Schaller	15	30	10
Scotch Pebble	97	5	6 2	5 6	5 4	5 2	5 1	Fairbrother	15	30	10
Finance	97	6	6	6	6	6	6	Quarrington	15	30	8

John Dillon prend les devants au départ et délaisse Rip Rap dans le premier quart. Celui-ci bien piloté se classe en avant de Wise Hand et termine la course en pleine vitesse. Temps, 2.00.

LACROSSE

CORNWALL SE PREPARE POUR SAMEDI

Des dépêches de Cornwall nous annoncent que le club de l'endroit se prépare avec ardeur à sa partie de samedi avec le Montréal. Il veut en effet gagner cette partie à tout prix, car il songe à lancer un défi aux Shamrocks. Cornwall a battu les Shamrocks une fois cette année, et a été battu par eux une fois. Le club de Jos. Lally voudrait avoir avec les champions un match décisif.

SAINT-MICHEL vs HOCHELAGA

Le club de crosse Hochelaga a arrangé une partie pour dimanche avec le Saint-Michel. La joute est au bénéfice des joueurs du club Hochelaga. Elle aura lieu au terrain du National et commencera à 3 heures.

LA RAME

REGATES DU CLUB NAUTIQUE MAISONNEUVE

Nous donnons aujourd'hui le résultat officiel des régates du club nautique Maisonneuve, dont nous avons déjà parlé lundi :

Course No 1, pour chaloupes à pouvoir :

1 Brochet 2, Nap. Ethier. . . .C.N.M.

Course No 2, canots simples :

1 W. Hill. . . . . .L.B.C.
2 A. Slater. . . . . .L.B.C.
3 C. Bonet. . . . . .C.N.M.
4 W. Thompson. . . . . .C.N.M.

Course No 3, dames et messieurs, club :

1 Mlle F. Ross et M. A. Ross.
2 Mlle H. Smith et M. E. Vernot.
3 Mlle E. Huckle et M. F. Huckle.
4 Mlle Anderson et M. H. Bosch.

Course No 4, handicap, 5 milles, pour yachts de 25 pieds 8 au moins :

1 Laurier, sous protêt, frères Emond.
2 Le Régal, M. Chagnon.
3 Jeanne, L. A. Fortier. . . . .C.N.M.

Course No 5, tandem, canots :

1 T. Millington, W. Hill. . . .L.B.C.
2 Frères Slater. . . . . .L.B.C.
3 C. Bonet, W. Thompson. . .C.N.M.

Course No 6, canots indiens, 6 avirons :

1 Equipe Longueuil.
2 Equipe Club Nautique.

Course No 7, free for all, 2 cylindres :

1 Lionel, W. Chatillon. . . .C.N.M.
2 Majestic, J. A. Tétrault. . .C.N.M.

Course No 8, chaloupes 1 paire de rames, club :

1 E. Vernot.
2 C. Bonet.
3 A. Ross.

Course No 9, course en cuvette :

1 H. Hibbs. . . . . .C.N.M.
2 E. Vernot. . . . . .C.N.M.
3 W. Thompson. . . . . .C.N.M.

Course No 10, chaloupes à 2 paires de rames :

1 H. Hibbs, C. Skead. . . . .C.N.M.
2 F. Huckle, E. Vernot. . . .C.N.M.
3 A. Ross, C. Bishop. . . . .C.N.M.

Course No 11, yachts 25 pieds et plus, 5 milles, handicap :

1 Pamel 2d, Paquette et Duhamel. . . . . .C.N.M.
2 Kenora, M. d'Orsonnens. .C.N.M.
3 Majestic, J. A. Tétrault. .C.N.M.

Course No 12, chaloupes à fond plat, 2 paires de rames :

1 H. Hibbs, C. Skead. . . .C.N.M.
2 A. Ross, C. Bishop. . . .C.N.M.
3 C. Bonet, E. Vernot. . . .C.N.M.

Course No 13, nage, 200 verges, club :

1 W. Thompson.
2 A. Ross.
3 J. Becker.
4 C. Bishop.

Course No 14, free for all, yachts à pouvoir, 5 milles :

1 Qui Vive 2d, G. Boyer, C. Baby. . . . . .C.N.M.
2 François Ier, H. Beauchemin. . . . . .Sorel
3 Corbora, E. Hébert. . . .Lachine

Course No 15, canots de guerre :

1 Club Nautique.
2 Longueuil B. C.

Course No 16, free for all, yachts à pouvoir, Millen Challange Cup', 15 milles :

1 Qui Vive 2d, G. Boyer, C. Baby. . . . . .C.N.M.

Course No 17, joute :

1 C. Bonet, E. Vernot, W. Thompson.
2 H. Hibbs, A. Ross, C. Bishop.

Le point saillant de l'après-midi a été la course de canots automobiles, pour la coupe de John Millen and Son. La distance était de 15 milles, et fut couverte en 40 minutes par le yacht de M. Guy Boyer, du Club Nautique Maisonneuve, qui battit M. Hébert, de Lachine, et M. Beauchemin, de Sorel.

Les régates ont été les plus belles jamais vues depuis longtemps.

LE JEU-DE DAMES

LA 2me RENCONTRE DU MATCH MAILLE-MORENCY

Ce soir, à 8 heures, MM. Maillé et Morency se rencontreront pour jouer la 2me partie de leur match.

Malgré une première défaite, M. Morency compte bien pouvoir égaler le score, ce soir, en battant son fougueux adversaire.

Le public peut s'attendre que la partie de ce soir ne sera pas jouée dans une heure, mais que les deux champions y déploieront toute la science qu'ils possèdent.

Les amateurs ne devront pas manquer d'y assister.

LUTTE

LA LUTTE CHEZ TREMBLAY

Comme nous l'annoncions hier, il y aura séance de lutte ce soir à la salle Tremblay, rue Ontario. La rencontre principale sera entre Richard et Boileau.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES A MEGANTIC

Mégantic, 11 — Il y aura les 16 et 17 septembre, de grandes courses au trot et à l'amble. Il viendra plusieurs chevaux des villes voisines ; ces courses promettent d'être très intéressantes.

$500 seront distribués aux gagnants.

LE "PRISCILLA"

Le fameux petit yacht de course "Priscilla," de Dover, Delaware, est à Montréal ce matin.

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour—893 Ste Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.

260—n yw

BASE BALL

LIGUE DE L'EST

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Newark. . . . . .000010101—	3	7	2
Baltimore. . . . . .000010000—	1	6	4

Batteries — McCarthy et Stanage ; Adkins et Byers. Umpire, Owens. Assistance, 800.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Providence. . . . .030000002—	5	8	1
Jersey City. . . . .000000000—	0	3	3

Batteries — Cronin et Peterson ; Moore et Fitzgerald. Umpire, Kelly. Assistance, 700.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	80	43	650
Buffalo	70	60	583
Providence	62	60	512
Jersey City	61	62	496
Newark	60	61	496
Rochester	57	65	477
Baltimore	56	67	455
Montréal	40	79	336

LIGUE NATIONALE

A New-York :

	R.	H.	E.
Boston . . . . . .020001000—	3	11	0
New-York . . . . .001000010—	2	8	1

Batteries — Flaherty et Needham ; Ames et Bowerman.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Brooklyn . . . . .210200000—	5	12	4
Philadelphie . . . .000100020—	3	7	1

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	93	38	710
Pittsburg	76	52	594
New-York	75	54	581
Philadelphie	68	56	548
Brooklyn	60	69	462
Cincinnati	54	75	419
Boston	47	78	376
Saint-Louis	40	91	305

LIGUE AMERICAINE

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington . . . .000000000—	0	1	2
New-York . . . . .000000001—	1	8	2

Batteries — Oberlin, Kahoe et Warner; Doyle et Kleinow.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Washington . . . .010000200—	3	9	2
New-York . . . . .000010220—	5	9	2

Batetries — Patton et Block ; Orth et Thomas.

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston . . . . . .00301010x—	5	8	0
Philadelphie . . . .000000000—	0	5	2

Batteries — Winter et Criger ; Coombs et Dygert, Powers et Oldring.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Philadelphie . . . .0100200—	3	9	1
Boston . . . . . .0000000—	0	7	2

Batteries — Plak et Schreck ; Glaze et Shaw.

A Saint-Louis — Chicago-Saint-Louis, partie remise ; terrain humide.

A Détroit — Détroit-Cleveland, partie remise ; terrain humide.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie	77	49	611
Détroit	75	49	605
Chicago	75	53	586
Cleveland	73	54	575
New-York	60	68	466
Boston	57	73	438
Saint-Louis	51	73	411
Washington	38	87	304

DEUX VICTOIRES POUR LE BOULEVARD SAINT-DENIS

Le Saint-Louis, du Boulevard Saint-Denis, a écrasé l'Ontario-Maisonneuve par 18 à 8, et le Van Horne par 16 à 13.

Roméo Grégoire fit un home run alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. Laporte saisit au vol une balle difficile. Le Saint-Louis ira jouer dimanche avec l'Ontario-Maisonneuve. Scores :

VAN HORNE

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
R. Brunet, c.	5	2	1	7	0	2
Lemay, p.	5	2	2	1	3	0
A. Brunet, 1 b.	5	1	0	11	0	1
Binette, r.f.	4	1	1	2	0	0
Fortin, s.s.	4	1	1	1	4	1
Beauparlant, 3 b.	3	2	2	2	1	2
Corbeil, c.f.	3	2	1	0	0	0
Corbeil l.f.	3	1	0	0	0	0
Saint - Jacques, 2 b.	2	1	1	1	5	2
Totaux	34	13	9	25	13	8

SAINT-LOUIS

	A.B	R.	1B.	P.O.	A.	E.
R. Grégoire, p.	5	4	3	2	3	1
J. Léveillé,	5	2	1	1	0	1
A. Gagnon, ss.	5	0	0	2	4	1
A. Gariépy, 2 b.	4	2	1	2	4	2
R. Grégoire, c.	4	3	2	7	0	0
H. Massie, 1 b.	3	1	1	9	0	0
J. Giroux, r.f.	3	0	1	0	0	0
D. Cérat, c.f.	3	2	1	0	0	0
J. Nockle, 2 b.	3	2	2	1	5	1
Totaux	35	16	12	24	16	6

Score par inning :

Van Horne II	.031004032—13
Saint-Louis	.60201214x—16

SOMMAIRE :

Coups bons pour 2 buts, Lemay, Beauparlant, R. Grégoire. Sacrifices, A. Gariépy, 2. Buts volés, R. Grégoire, J. Léveillé, Beauparlant. Buts sur 4 balles, par R. Grégoire, 6; par Lemay, 12. Struck out, par R. Grégoire, 8; par Lemay, 4. Laissés sur les buts, Saint-Louis, 6 ; Van Horne, 10.

ONTARIO - MAISONNEUVE

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Tétrault, p.	5	2	1	2	3	0
Cousineau, 2 b.	5	0	1	0	2	2
Laporte, l.f.	5	0	1	2	0	1
Leduc, c.	4	0	0	4	0	3
Poulain, 1 b.	4	2	1	10	0	1
David, r.f.	3	1	1	0	0	0
Noël, c.f.	3	1	0	0	0	0
Bourgeau, 3 b.	3	2	0	1	5	2
Totaux	32	8	5	19	10	9

SAINT-LOUIS

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
R. Grégoire, s.s.	6	2	1	2	3	0
Ro. Grégoire, c.	5	3	2	4	0	0
H. Massie, 1 b.	4	3	2	10	0	0
A. Gagnon, 2 b.	4	3	2	5	2	1
A. Gariépy, c.f.	4	2	1	0	0	0
J. Giroux, r.f.	3	1	0	0	0	0
A. Payment, 3 b.	3	1	1	1	1	2
J. Léveillé, p.	3	1	1	2	5	0
J. Nockle, l.f.	3	2	1	0	0	0
Totaux	35	18	11	24	11	3

Score par inning :

Ontario-Maisonneuve	.021003200— 8
Saint-Louis	.30352023x—18

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, René Grégoire, Tétrault Laporte, Ro. Grégoire, R. Grégoire, A. Gagnon. Buts sur quatre balles, par J. Léveillé, 10; par Tétrault, 4. Laissés sur les buts, Ontario-Maisonneuve, 10 ; Saint-Louis, 4.

FARNHAM vs SAINT-HYACINTHE

Farnham recevra dimanche prochain la visite du club Saint-Hyacinthe. Les deux équipes joueront une partie de ligue. Le pitcher Leclair est en excellente forme et se promet de vaincre Saint-Hyacinthe. Les joueurs de Farnham seront les suivants : Goyette, Leclaire, Longtin, Gaudreau, Gardner, Archambault, Brodeur, Withey et Collins Langlois.

VICTOIRE DU CLUB JOLIETTE

Joliette, 11 — L'équipe de cette ville a remporté une victoire facile dimanche dernier, en battant le Cercle Ouvrier, de Montréal, par 9 à 2. Les visiteurs ne furent jamais dangereux et la partie était gagnée dès la première inning.

Score :

JOLIETTE

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Vendette, l.f.	5	0	0	0	0	1
Labelle, 1b.	4	2	3	0	16	0
Cusson 3b.	4	0	2	5	2	1
Bergeron, c.	5	2	2	0	8	0
Fisher, p.	4	2	2	10	3	0
Dubeau, s.s.	4	0	1	4	0	2
Lépine, 2b.	4	1	1	2	0	0
Monfiels, c.f.	4	1	1	0	0	1
Bazinet, r.f.	4	1	0	0	0	0
Total	38	9	12	19	27	5

CERCLE OUVRIER

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Godmer, 2b.	4	1	1	3	1	1
A. Gilbert, 3b.	4	1	2	2	2	0
Désy, c.	4	0	1	9	2	0
Guyot, r.f.	3	0	0	0	0	0
Wattier, p.	4	0	0	3	2	0
J. Gilbert, s.s.	4	0	0	4	2	4
Cusack, c.f.	4	0	0	0	0	0
Goulet, l.f.	4	0	0	0	0	0
Rousseau, 1b.	4	0	1	2	14	1
Total	35	2	5	11	24	6

	R.	H.	E.
Joliette . . . . .0002124x—	9	12	5
Cercle Ouvrier . . . .00002000—	2	5	6

Temps, 2 heures. Umpire, Johnstone.

Le Joliette rencontrera l'équipe du Marlborough dimanche.

QUINZIEME VICTOIRE DU CLUB HARMONIE

Le club Harmonie a remporté dimanche sa quinzième victoire en battant l'International par le score de 9 à 8. Les frappeurs de l'Harmonie ne firent pas moins de 15 hits sur les balles de Racicot. W. Roy, Bourassa et Lafrance firent chacun un home run. Score :

HARMONIE

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Desjardins, c.	5	1	2	10	1	1
Lussier, 2 b.	5	1	1	3	2	2
Bourdeau, s.s.	5	1	1	1	2	1
Bourassa, p.	5	1	2	2	3	0
W. Roy, 1 b.	5	2	3	8	1	2
Lafrance, 3 b.	4	1	2	3	2	0
Ferreault, c.f.	4	0	0	0	1	0
Saint-Martin, l. f.	4	1	1	0	0	0
Bédard, r.f.	4	1	1	0	0	0
Totaux	41	9	13	27	12	6

INTERNATIONAL

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Chaumaus, 3 b.	5	1	1	0	2	2
Ed. Faucher, s.s.	5	1	1	2	2	1
F. Bureau, r.f.	5	1	0	1	0	0
Marcil, l.f.	2	1	1	1	0	1
E. Faucher, 2 b.	4	0	1	3	3	3
P. Bureau, c.f. et P.	4	0	0	0	1	0
Vézina, 1 b.	4	2	1	11	2	1
Racicot, p.	4	1	1	2	3	0
Thouin, c.	4	1	0	7	2	0
Laurence, l.f.	2	0	1	0	0	0
Totaux	40	8	7	27	15	8

Score par inning :

	R.	H.	E.
Harmonie . . . .004031010—	9	13	6
International . . . .020102012—	8	7	8

SOMMAIRE :

Home run, W. Roy, Lafrance, Bourassa. Coups bons pour trois buts, Bourdeau, Saint-Martin, Eug. Faucher. Coups bons pour deux buts, W. Roy, Racicot, Vézina. Struck out, par Bourassa, 9 ; par Racicot, 5; par Bureau, 2. Buts sur quatre balles, par Bourassa, 3; par Racicot, 3. Doubles jeux, Bourdeau à Lafrance, Bédard à Lussier, Buts volés, Harmonie, 7; International, 6. Laissés sur les buts, Harmonie, 6 ; International, 5. Frappé par le pitcher, Marcil, Lafrance. Wild Pitch, International, 1. Passed balls, International, 1 ; Harmonie, 1.

Umpire, M. Melançon. Scorer, Clermont. Assistance, 1,300 personnes.

Le club Harmonie est prêt à jouer avec le Napoléon pour un enjeu de $25, au terrain du National, à Maisonneuve. Informations chez W. Perrault, 644 rue Fullum. Tél. des Marchands 1516.

VICTOIRE DE L'ARLINGTON

L'Arlington a joué dimanche sa dernière partie de la saison, sur son terrain, à Bordeaux, et a battu l'équipe de la maison W. G. McGuire, par le score décisif de 20 à 0. La joute fut simplement une pratique pour l'Arlington.

Ce dernier aimerait à jouer une couple de parties en dehors de chez lui. Téléphoner à A. Dupras, West. 1940.

Score :

W. G. McGUIRE CO., LTD

	A.B.,	R.	H.	P.O.	A.	E.
G. Wales, c.	4	0	0	4	1	1
Morrisson, r.f.	4	0	0	0	0	0
C. Wales, s.s.	4	0	0	0	1	1
Cuttle, c.f.	3	0	1	0	1	1
Josie, 2 b.	2	0	1	2	1	1
Lang, l.f.	2	0	0	1	0	0
Léger, 3 b.	3	0	0	3	5	1
Hecklenger, 1 b.	3	0	0	10	1	1
Bolduc, p.	3	0	0	4	5	1
Totaux.	27	0	2	24	15	7

ARLINGTON

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Saint-Jean, r. f.	6	3	2	0	0	0
Verdon, ss.	5	3	2	1	3	0
Rose, 2 b.	4	2	2	3	3	1
Emond, c.	4	4	3	6	2	0
Labelle, 3 b.	3	3	3	3	3	1
R. Sasseville, p.	5	0	3	1	7	0
Durocher, 1 b.	4	2	3	10	1	0
Lemieux, l.f.	4	2	2	3	0	0
Collin, c.f.	4	1	1	0	0	0
Totaux	39	20	21	27	19	2

Score par inning :

	R.	H.	E.
McGuire . . . . .000010001—	2	7	1
Arlington . . . . .01611740x—20	21	2	

SOMMAIRE :

Buts sur 4 balles, par Bolduc, 6 ; par Sasseville, 3. Coups bons pour 2 buts, Cuttle, Collin, Durocher, Emond. Double jeu, Emond à Labelle à Rose; Rose à Durocher. Struck out, par Bolduc, 4 ; par Sasseville, 8. Passed ball, G. Wales. Laissés sur les buts, McGuire, 4; Arlington, 2. Buts volés, Saint-Jean, 1 ; Verdon, 2; Rose, 2; Emond, 4; Labelle, 3; R. Sasseville, 1; Durocher, 3; Lemieux, 1; Collin, 1. Umpire, Legault. Durée de la partie, 2 heures. Assistance, 150.

Eug. Bourassa, batcher du club Harmonie

Mégantic, 11 — Le club de baseball Mégantic a ajouté une nouvelle victoire à son crédit dimanche dernier, en doublant le score contre le club du C. P. R.

Dimanche, le 22 septembre, l'équipe locale se rencontrera avec le club de Weedon, qui est l'un des plus forts des Cantons de l'Est. Un train spécial partira de Weedon le 22 septembre, à 8 a.m.

Le club Chambly est allé rendre visite au Saint-Angèle, dimanche, et après une lutte très contestée, l'a défait par 2 à 0. La partie fut l'une des meilleures jamais vues à Sainte-Angèle.

Le club de ce dernier endroit est décidé à prendre sa revanche, et il ira dimanche prochain à Chambly, rencontrer ses vainqueurs.

Le club Côte des Neiges a triomphé dimanche de l'Aconia, par un score de 7 à 2, dans une partie jouée devant un public choisi. Au nombre des spectateurs on remarquait MM. P. D. Monk, le Rév. J. L. Perrault, Dr J. A. Charrette, A. E. Prud'homme, Joseph Prévost, H. J. Higginbotton, Pascal Sarrasin, Dr Gustave Demers, Ed. Prévost, P. Murphy, R. J. Rafferty, J. A. Gougeon, etc., etc.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Aconia . . . . .000010001—	2		
Côte des Neiges. . . . .12021010x—	7		

Batteries — T. McKinnon et R. McKinnon ; R. Demers et J. Lawlor. Umpire, H. Gervais.

Lévis, 11 — Le Napoléon, de

LA PRESSE

MONTREAL, 11 SEPTEMBRE 1907

LE DECRET PONTIFICAL SUR LE MARIAGE

Hier, nous avons publié dans nos colonnes le décret "Ne temere", sur le mariage et les fiançailles. Nos lecteurs ont, sans doute, saisi toute l'importance de ce document. Nous croyons devoir donner quelques explications, quant à ce qui regarde le mariage. Pour les fiançailles, le texte du décret est clair.

Le décret "Tametsi", publié par le Concile de Trente, est en vigueur dans les diocèses, qui sont en entier dans la Province de Québec. Or, d'après ce décret, les mariages, pour être valides, doivent être contractées en présence du curé de l'un des contractants ou de l'Ordinaire, ou encore, par un prêtre délégué par le curé ou l'Ordinaire, et, de plus, en présence de deux témoins. Les hérétiques sont tenus par ce décret.

Le pape Benoit XIV a, cependant, apporté quelques modifications au décret "Tametsi", en faveur des hérétiques, pour quelques pays. Cette modification dit que les mariages entre protestants, de même que ceux contractés entre catholiques et protestants, ne sont pas rendus invalides par suite de la non observation du décret "Tametsi". Cette déclaration du pape Benoit XIV, appelée "déclaration bénédictine", est en vigueur dans les diocèses de la Province de Québec.

Ceci étant dit, voici les principales modifications qu'apporte, pour nous, le nouveau décret :

1o. Pour la "validité" du mariage, il n'est plus nécessaire qu'il soit contracté en présence de l'un des curés des contractants. Tout curé de paroisse pourra recevoir VALIDEMENT le consentement de mariage de ceux qui se présenteront à lui, qu'ils soient de sa paroisse ou non. Il faut bien remarquer, cependant, que cette mesure n'atteint que la "validité" du mariage, car il est, comme auparavant, ILLICITE de se marier devant un curé qui n'est pas celui de l'un ou de l'autre des contractants.

2o. Ceux qui sont demeurés pendant un mois dans une paroisse peuvent "validement" et "licitement" contracter mariage dans cette même paroisse.

3o. Le curé ne peut plus assister "validement" au mariage de ses paroissiens, en dehors du territoire de sa propre paroisse, à moins d'avoir obtenu une délégation du curé ou de l'Ordinaire du lieu.

4o. Les mariages par SURPRISE, cessent d'être "valides". Le paragraphe 3 de l'article 4 du décret "Ne temere", établit, en effet, que le curé assiste "validement" au mariage, "pourvu que sur l'invitation et la prière qui lui en est faite, il s'enquière du consentement des contractants et reçoive ce consentement."

5o. Comme auparavant, les hérétiques ne seront pas tenus d'observer ces formalités catholiques relativement aux mariages. Mais, les apostats eux-mêmes y sont obligés. Les catholiques qui voudraient contracter mariage avec des non-catholiques, seront tenus d'observer les ordonnances du décret "Ne temere", "à moins qu'il n'en ait été établi autrement par le Saint-Siège, pour un pays en particulier."

Cette dernière phrase ne nous paraît pas très claire, quant au sens à lui donner. Veut-on dire qu'il n'y a rien de changé pour les catholiques qui contractent mariage avec des non-catholiques, dans les endroits où la modification bénédictine au décret "Tametsi" est en vigueur, ou bien, veut-on dire, qu'une législation sera faite pour certains pays ? C'est là une question qu'on peut se poser.

Ce dernier point est d'une grande importance et sera, sans doute, éclairci. Le décret "Ne temere" viendra en vigueur après Pâques.

LES CAPITAUX ANGLAIS AU CANADA

Qui peut dire combien il y a de capitaux anglais engagés à l'étranger, et au Canada, en particulier.

Pour se fixer sur la question, les économistes anglais avaient bien les rapports de la bourse, la statistique officielle du commerce, l'impôt sur le revenu, les rapports des agents consulaires, les bilans des grandes industries, les enquêtes administratives et individuelles ; mais tout cela était à coordonner et ce n'était pas une mince affaire.

Le "Quarterly Review", de Londres, en vrai dilettante qu'il est des hautes études économiques, s'est laissé séduire autant peut-être par les difficultés de la tâche que par l'intérêt du problème, et il est arrivé à la conclusion qu'en 1906, la Grande-Bretagne avait £3,150,000,000 de placés à l'étranger, — soit plus de quinze millions de dollars.

La répartition de cette somme fabuleuse, du moins pour les placements à demeure, s'établit ainsi pour les grandes divisions géographiques :

Amérique	£1,167,800,000
Afrique	468,700,000
Asie	436,500,000
Australasie	346,100,000
Europe	201,500,000
	£2,620,600,000

Rien qu'au Canada, en 1906, les capitaux anglais représentaient $1,-[illegible]9,500,000, répartis comme suit :

Emprunts des gouvernements	£45,000,000
Chemins de fer	164,000,000
Débentures municipales, actions de banque, prêts hypothécaires	16,100,000
Mines	2,800,000
Divers	24,000,000
Total	£251,900,000

Un milliard, deux cent cinquante-neuf millions, cinq cent mille dollars ! C'est presque le double de ce que les capitalistes de la Grande-Bretagne avaient d'intérêts financiers au Canada en 1897. Ils n'y possédaint en effet, à cette époque, que £140,600,000.

Un milliard, deux cent cinquante-neuf millions, cinq cent mille dollars ! C'est plus de la moitié des capitaux placés par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, dont la population est douze fois plus considérable que la nôtre. Ils ne représentent en effet pour ce dernier pays que £445,700,000.

Si ces chiffres prouvent quelque chose, c'est d'abord que les capitalistes anglais, contrairement au reproche que d'aucuns leur ont fait dans le passé, apprécient le Canada à sa juste valeur et, en second lieu, qu'en moins de dix ans, la valeur du Canada, comme pays de placements avantageux, a presque doublé.

Mais, comme la "Presse" l'a dit bien souvent, le capital britannique donne sa préférence aux placements de tout repos, c'est-à-dire : obligations de gouvernements, de municipalités et de chemins de fer. Les Anglais se lancent peu dans nos entreprises industrielles, la véritable chose qui fasse valoir un pays. Ce sont les Américains qui font cette utile besogne, où il y a des risques à courir et plus d'argent à gagner.

LES CHEMINS DE FER AMERICAINS

Nous parlions hier des chemins de fer canadiens et constations que le réseau entier en est de 23,706 milles. Parlons aujourd'hui des chemins de fer américains dont le réseau représente 222,635 milles.

Quelle différence dira-t-on peut-être !

Nous n'en sommes pas humiliés. Les Etats-Unis n'ont-ils pas en effet une population douze fois aussi considérable que celle du Canada. A ce taux, ils devraient avoir 284,472 milles de chemins de fer.

La source de nos renseignements à cet égard n'est autre que le "Poor's Manual", le plus grand annuaire de chemins de fer qui soit dans le monde. Voici, en résumé, ce que cet annuaire nous dit de l'exploitation des voies ferrées aux Etats-Unis à la fin de 1906.

Longueur totale, 222,635; nombre des locomotives, 55,439; nombre des wagons à passagers, 83,896; nombre des wagons-poste, 12,295; nombre des wagons de fret, 1,979,667; nombre total des wagons de revenu, 2,025,858.

Au bilan général des différentes compagnies de chemins de fer américains, le passif figure comme suit: capital actions, $7,106,408,976; débentures, $8,487,139,981; dette non consolidée, $210,538,466; comptes courants, $722,023,502; fonds d'amortissement et autres $242,256,471; total du passif, $16,768,367,396. L'actif, lui, figure comme suit: coût des chemins de fer et équipement, $12,719,736,342; autres, placements, $3,305,782,328; actif divers, $488,368,638; comptes courants, $941,399,320; total de l'actif, $17,455,286,628, soit un excédent de $686,919,232 de l'actif sur le passif.

Au chapitre du transport, les passagers figurent pour 815,774,118 avec un parcours total de 25,842,462,029 milles, et le fret pour 1,610,099,829 tonnes avec un parcours total de 216,653,795,696.

Le transport des voyageurs a rapporté $521,231,337; le fret, $1,659,925,643; diverses autres sources, $165,483,306 — soit en tout $2,346,640,286. Les frais d'exploitation se sont élevés à $1,456,160,205, ce qui a laissé un revenu net de $890,480,081 qui a été appliqué comme suit; paiement des taxes, $68,169,833; paiement de l'intérêt sur les débentures, $269,926,395; autre intérêt, $13,107,169; paiement de dividendes, $225,601,245; divers, $162,200,646 — en tout $739,005,308: Le surplus à reporter sur l'exercice prochain a été en conséquence de $151,474,773.

Quand on songe qu'en 1830, les Etats-Unis n'avaient que 23 milles de chemins de fer et 72 milles en 1831. Ce n'est qu'en 1856 qu'ils atteignirent leurs 20,000 milles. Ils en avaient 100,000 en 1881 et 200,000 en 1902. Ils en ont présentement 222,635, ce qui est bien joli; mais, comme nous le disions il y a un instant, pour en avoir autant que le Canada, proportionnellement à leur population, c'est 284,472 milles de chemins de fer qu'ils devraient posséder.

CHOSES ET AUTRES

M. Chantemesse vient de présenter à l'Académie de médecine de Paris, un travail intéressant, fait avec la collaboration de M. René Kahn, son interne, sur le traitement de la fièvre typhoïde. Une des complications les plus graves de cette maladie est, comme chacun le sait, la perforation intestinale.

L'intérêt du travail dont M. Chantemesse a entretenu l'Académie, est de montrer qu'on peut, dans certains cas au moins, combattre cette complication, sans opération, tout simplement par l'injection sous-cutanée de nucléinate de soude. L'injection n'a pas toujours en effet aussi considérable; mais, même quand elle n'est pas curative, elle rend des services; en amenant une leucocytose de défense très intense et rapide, elle permet de gagner du temps et d'attendre le chirurgien qui, alors, opère dans des conditions plus favorables.

La perforation intestinale étant fatale, en moyenne, dans les 99 centièmes des cas, comme l'a rappelé M. Chantemesse, on conçoit que, si la bonne influence du nucléinate de soude est acquise et certaine, les recherches dont il s'agit sont de celles dont la médecine fera grand profit.

× × ×

Un journal allemand nous offre un nouveau remède certifié infaillible par son propagandiste, le docteur Schloeger, d'Aldenbourg contre le mal de mer.

Selon M. Schloeger, le pélagisme n'est en aucune façon affaire d'estomac; il serait uniquement dû à un trouble de la circulation sanguine ; aux oscillations du navire correspondraient des pulsations inégales qui, envoyant alternativement au serveau tantôt trop de sang et tantôt pas assez, produiraient le vertige. C'est ce qui fait que votre fille est muette. En conséquence, il est parfaitement inutile et ridicule de se comprimer l'estomac avec une ceinture ou de soutenir avec une sangle le poids de ses intestins. La question est plus haute. Et le docteur Schloeger assure que des sujets, fort enclins aux défaillances marines, se sont trouvés très bien de la compression du cou.

× × ×

L'"Intermédiaire des chercheurs et des curieux" a retrouvé une oeuvre théâtrale qui n'est pas ordinaire.

C'est une "tragédie alphabétique", intitulée "Ijika".

Elle n'a qu'un acte; la scène est à Alger. Les personnages se nomment : Pécu, bey d'Alger; Hehaiff, son confident; Eno, prince; Ijika, princesse; cinq gardes, rôles muets, complètent la figuration. Au lever du rideau, le prince Eno surprend le bey Pécu aux pieds de la princesse et d'un ton impérieux, commande: "Ah! bey, cédez!" Le bey appelle à l'aide son confident: "Hehaiff!"; le prince contre qu'il est armé: "J'ai hache", dit-il, Sur quoi, Pécu s'enfuit laissant seuls les jeunes gens. "ijika!" murmure tendrement le prince, et la princesse soupire avec langueur: "Elle aime Eno." Mais le bey n'est pas allé loin, Caché derrière une tenture, il assiste, frémissant de jalousie, à l'entretien des amoureux. Le prince l'aperçoit: "Pécu est resté!" s'écrie-t-il, et saisi de fureur, il appelle ses gardes: "Hu, Vey, Hix, Ygrec, Zède!" qui jettent par la fenêtre le rival obsédant. Le rideau tombe en même temps que le bey.

Dans les matinées à l'usage des écoles, ce serait d'un effet agréable et utile.

Vous aurez toujours un pianiste chez vous si vous possédez un
PIANOLA OU PIANO PIANOLA
Le succès du Pianola est logique —naturel— inévitable. Il fait du piano, meuble silencieux, un **Instrument de Musique**, car il donne instantanément à chacun la capacité de jouer artistement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire du Pianola. Pianos de toutes marques pris en échange.
NORDHEIMER'S Limited.
589 rue Sainte-Catherine Ouest.
w ed

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
155-n

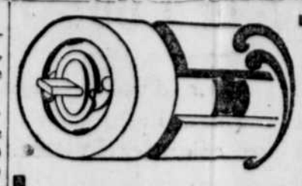

Il est tout aussi facile d'avoir ce qu'il y a de mieux, en demandant
Le Rouleau à Store Automatique Amélioré de
HARTSHORN
Assurez-vous que l'étiquette sur chaque rouleau porte la signature écrite
Stewart Hartshorn
"L'amélioré" n'exige pas de broquettes.
En Vente Partout
Chaque ROULEAU à STORE AMELIORE HARTSHORN—n'exigeant pas de broquettes—est parfait quand il sort de la fabrique et il fonctionne à la perfection. C'est comme cela qu'il est fabriqué.
ROULEAUX EN BOIS ROULEAUX EN FERBLANC.
A Y

VINGT ANS D'AFFAIRES

Vendredi, le 13 Septembre, 1907

Allan, les Chapeliers, Drapiers et Confectionneurs, ont ouvert un petit magasin au No 665 rue Craig, une porte à l'est de la rue Bleury, le vendredi, 13 Septembre 1887, et ils continuent d'occuper le même local auquel on a ajouté trois magasins et tous les étages au-dessus, les affaires augmentant constamment, bien que nous ayons limité notre commerce aux vêtements, chapeaux et articles de toilette pour hommes et garçomets. Nous sommes fiers, aujourd'hui, de la position que nous occupons dans cette ligne et nous désirons offrir nos remerciements à nos nombreux amis et clients qui nous ont été si fidèles durant toutes ces années, et aux nouveaux clients qui nous ont accordé leur patronage et nous vous prions tous de lire notre annonce, demain, dans la "Presse," car nous entendons célébrer la journée de vendredi en en faisant une véritable journée d'occasions dans tous les rayons.

Dans les magasins où nous avons établi notre commerce il y a 20 ans, peu de Montréalais avaient confiance dans cette localité pour un commerce de détail de ce genre. Nous avons donc été les pionniers du commerce; mais beaucoup sont venus depuis s'installer dans le voisinage. Notre succès en a sans doute attiré quelques-uns, de même qu'il en a éloigné d'autres; mais nous tenons toujours bon au même endroit et cette année est une des plus prospères. Comme nos ventes augmentent à un chiffre incroyable cela nous rend d'autant plus désireux de continuer nos efforts pour être agréables à tous nos clients, et nous voulons que chaque fois que la marchandise ne donnera pas satisfaction, on nous le dise et nous donne ainsi l'occasion de faire notre possible pour redresser tout grief, et nous espérons que plusieurs viendront nous voir vendredi.

Nous faisons

UNE INVITATION SPECIALE

à tous ceux qui sont des clients de la maison depuis des années. Nous serons heureux de vous voir vendredi pour vous remercier de vos faveurs passées et en même temps vous fournir l'occasion de profiter d'offres vraiment avantageuses dans toutes nos lignes. A tout événement, que vous achetiez ou non, vous serez les bienvenus chez

allan **Angle Craig et Bleury et 401 rue Sainte-Catherine Ouest. . . .**

P. S.—Nos magasins sont maintenant ouverts le soir jusqu'à 9 heures.

URÉOL
Remède Souverain des
MALADIES DES VOIES URINAIRES GOUTTE, RHUMATISME
Préparé dans les Laboratoires **CHARLES CHANTEAUD, à PARIS**
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

N'en employez pas d'autres ÉPICES PURES "CONDOR"
Si vous aimez la bonne Cuisine. Elles sont économiques : il en faut moins.
Se trouvent dans toutes les bonnes Epiceries.
LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

On devrait avoir dans toute maison
LE CACAO, Le CHOCOLAT, LES GLACES A GATEAU, etc., de
COWAN
des Articles absolument Purs
THE COWAN CO. LTD., TORONTO.
A 4,11,18,25

Common Sense Détruit
Rats, souris, coquerelles, punaises, mites, Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 176-n

INTERCOLONIAL RAILWAY
SOUMISSION
Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour atelier de machines, Rivière du Loup", seront reçues jusqu'au et y compris le samedi, 14 septembre 1907, pour la construction d'un atelier de machines et chaufferie, en béton et brique, à la Rivière du Loup, P. Q.
Les plans et devis pourront être vus au bureau du chef de gare, Rivière du Loup, P. Q., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., auxquels endroits des formules de soumissions peuvent être obtenues.
Toutes les conditions des devis devront être suivies.
D. POTTINGER,
Gérant général.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
Le 27 août 1907. 1256—9

SOLLICITEURS DE PATENTES
PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE.
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal. Chambre 39.
176—1Mvan

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS
OFFRES SPECIALES POUR DEMAIN
RAYON DES TISSUS A VOILES
Tissus à voiles de fantaisie, de toutes les nouvelles couleurs.
Tissus à mailles unis, en brun, marine, noir, etc., pour voiles.
Tissus importés pour voiles d'automobilistes, de toutes les couleurs.
A 33 1-3 P.C. D'ESCOMPTE.
RUBANS
Nouveaux rubans de fantaisie, venant d'être mis en stock.
Velours de satin à fleurs de fantaisie.
Brocard de fantaisie pour ceintures.
Ruban romain pour ceintures.
Ruban romain pour cravates et ceintures.
Ruban à carreaux de fantaisie.
RAYON DE LA SOIE—SOIES NOIRES
Nous pouvons maintenant satisfaire les goûts les plus difficiles en fait de soies noires de toutes marques et de tous tissus.
Mousseline taffetas noire à pois, à rayures, à dessins et à carreaux, $1.00 à $1.75 la verge.
Armure Royale noire, armure Toscane noire, armure Moderne noire, Peau de Cygne noire, Peau de Reine noire, Coronation noir, Paillette noire, Louisine noire, Mousseline noire, etc., prix 65c à $3.00 la verge.
20 longueurs de robes de soie de Dresde seulement — pas deux semblables, — $1.50 à $3.00 la verge.
Le catalogue des marchandises d'automne et d'hiver est prêt et sera envoyé par la poste gratuitement à toute adresse sur demande.
HENRY MORGAN & CO., LTD, - MONTREAL

CORA
VERMOUTH ITALIEN
"Le meilleur vermouth" fait en Italie.
TAILLAN
"VERMOUTH CRYSTAL"
"Le meilleur vermouth" fait en France.
Vous avez là les meilleurs vermouths "français" et "italien.
Le vermouth "Cora" vient d'Italie.
Le vermouth crystal "Taillan" vient de France.
Chez tous les marchands.
FRASER, VIGER & Cie
Seuls agents
IL Y EN A UN DE MEILLEUR QUE LES AUTRES
Que l'on dise et que l'on fasse tout ce qu'on voudra, c'est un fait admis que le
BOLS' VERY OLD HOLLAND GIN
est supérieur à tous les autres par son âge et sa qualité supérieure.
IL AGIT SUR LES REINS ! ! !
Bien qu'on recommande aux consommateurs de le boire pur, comme le boivent les Hollandais, on peut très bien mélanger le Bols' Liqueur Gin avec toutes sortes d'eaux minérales.
Dans un Cocktail il est incomparable et il n'a pas d'égal dans n'importe quelle consommation de fantaisie (fancy drinks).
Essayez-le aujourd'hui à votre restaurant ou votre café.
Bols'
Liqueur Gin
Le meilleur Hollands distillé deux fois.
En vente partout. Défiez-vous des imitations.
(L'âge le fait jaunir.)
Il jouit d'une renommée universelle.
Une seule qualité.
En grandes jarres de pierre, $1.20 la jarre ; $18.25 la caisse d'une douzaine de grandes jarres en pierre.
En petites jarres en verre, 75 cents la jarre ; $10.00 la caisse d'une douzaine de jarres.
BOLS' LIQUEUR GIN.
Seuls agents pour la Puissance du Canada.
FRASER, VIGER & Co. LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE
ETABLI EN 1856
EDIFICE NORDHEIMER
207, 209 et 211 rue Saint-Jacques
MONTREAL.
11,14 ed

Consolez-vous Jeunes Femmes
Qui souffrez depuis tant d'années d'une faiblesse extrême qui vous rend nonchalantes, qui vous porte tantôt à rire, tantôt à pleurer et qui vous fait trouver la vie triste et pénible.
Vous pouvez vous guérir facilement et rapidement en faisant usage du
VIN ST. MICHEL

qui purifiera et fortifiera votre sang, vous rendra l'appétit meilleur, la digestion facile, le sommeil paisible et vous donnera la FORCE, la VIGUEUR et la SANTÉ qui est la beauté la plus appréciée chez la femme.
Boivin, Wilson & Cie
SEULS AGENTS,
520, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.
Agents pour les Etats-Unis.
63

LA CATASTROPHE DE QUEBEC

Suite de la première page

l'histoire est plutôt malheureuse. En résumant, on trouve que la charge que porte le pont, au moment de l'accident, joue un grand rôle. Le planchéiage n'était rendu qu'aux fermes principales et l'on avait placé des poutrelles temporaires pour les rails de service. A l'extrémité du bras donnant sur le fleuve, le treuil roulant, de deux cent cinquante tonnes, travaillait à lever un panneau du tablier suspendu. Au panneau neuvième de la console, un autre treuil géant était en voie de démolition et il pesait bien encore huit cents tonnes.

"Il n'y a pas à discuter que le supplément de pesanteur des machines de construction était plus considérable que la somme de poids mort non encore placé dans le planchéiage, ou que l'effort de construction, dans plusieurs des membres, dépassait l'effort prescrit pour le poids mort. D'un autre côté, ces efforts étaient de beaucoup plus faibles que ceux stipulés dans les devis."

Ces devis réclamaient une résistance de dix tonnes par pouce carré pour le poids mort et le supplément d'effort de poids vivant. Au moment de l'accident, l'effort devait être de 16,000 livres.

Jusqu'à présent personne ne sait comment et pourquoi l'écroulement s'est produit. On a constaté le fait brutal. Quant au matérfel, les ingénieurs du journal trouvent qu'il était d'une ductilité parfaite, rivets, poutres, contreventements, cornières et entretoises ont subi la succession des chocs avec une résistance merveilleuse. Les cassures sont rares. Il y a beaucoup de déchirures. Les boulons qui retenaient les tirants et barres à oeillets n'ont pas cédé, malgré l'énorme poids qui les entraînait. Les tôles, les treilis et les joints ont beaucoup souffert; surtout ces derniers, moins à l'appui qu'au champ. Presque toutes les tôles de joint de champ, dans la chaîne inférieure, sont cassées, dans la ligne des rivets. Les autres parties rivées, cependant, ont offert une résistance étonnante. Les membres de compression ont été pliés de tous côtés. Les rivets qui tenaient ensemble les toles individuelles d'un long membre de compression n'ont pu résister et ont été coupés, tout comme dans les treillis.

Les longerons de la chaîne inférieure sont courbés, écrasés, pliés, mais un seul est bouclé, c'est le No 9, deuxième à compter de la pile maîtresse et vers l'ancrage. Il a été difficile de trouver ce longeron dans les débris. Ses extrémités pointent encore vers leur direction initiale, le nord et le sud, mais le longeron, malgré ses quatre côtes, est bouclé en "S". On pourra voir, par le dessin explicatif la forme de cette énorme masse de fer. Ce dessin montre comment on verrait le longeron si on pouvait le sortir des poutres et poutrelles qui le couvrent. Le milieu du longeron se trouve près de l'endroit où commence le bras supérieur de l'"S". A cet endroit, on remarquera que la quatrième côte est tordue vers sa partie supérieure et cassée. Cette pièce diffère complètement des autres. Elle est la seule qui ait pris cette forme et l'on se perd en conjectures pour expliquer comment elle a bien pu arriver à se faire boucler ainsi alors que les autres membres de la chaîne inférieure, qui devaient supporter tout le poids de la chute, sont restés relativement intacts. Si le longeron a chu avec les autres, quelle force a pu le tordre ainsi? Il est impossible qu'un choc sur une autre pièce, pendant la chute, ait produit une forme aussi curieuse. C'est ce qui porte à conclure que la tortion du fer a été causée par "le bouclage du membre sous un gros effort de pression."

L' "Engineering News", dit :

"Si la pièce, alors qu'elle était en place dans le pont, a bouclé sous sa charge, déviant latéralement, elle a permis à ses joints de panneaux, à ses extrémités, de revenir l'un sur l'autre. Ceci lâchait le bras de la console, le bras d'ancrage avançant, en suivant la cession de la chaîne. La force de pression agissait sur elle continuait ainsi son action, cherchant à écraser les moitiés du longeron bouclé, ou à le casser au milieu, ou, si le treillis cédait à la partie centrale, diminuant la rigidité à ce point, le longeron pouvait être tordu sur lui-même, absolument sous la forme qu'il offre au regard aujourd'hui."

Il se demande encore comment ce longeron a pu céder sous une pression qui n'était sûrement pas de moitié de la force de résistance et de l'élasticité de la pièce.

Trois jours avant l'écroulement, le 26, on avait constaté une déviation dans ce longeron et on avait porté cette irrégularité à la connaissance de la Phoenix Bridge, en Pennsylvanie. Les ingénieurs à Phoenixville, décidèrent de discontinuer les travaux, en attendant qu'on fit enquête. Le jour même, un quart d'heure avant la fin du travail, alors qu'on ne savait pas encore à Québec, la décision prise par l'administration, le pont croulait.

Le journal continue encore :

"Cette coincidence de temps ne prouve pas qu'il y ait une cause de relation entre la déviation du longeron A9L et l'écroulement du pont, mais les faits, en eux-mêmes, semblent établir une chaîne assez substantielle de probabilité. Ce qu'il faut examiner, c'est qu'une pièce de quelque sorte, une fois déviée, n'est pas dans la meilleure forme possible pour résister à un effort considérable de pression. L'augmentation de la charge, de petites influences de nature toute fortuite peuvent augmenter la déviation t, dans certaines conditions, comme lorsque l'effort dans les parties extérieures arrive à la limite d'élasticité, un défaut de bouclage par la déviation continue en est la conséquence nécessaire."

Ces circonstances expliqueraient pourquoi on a trouvé ce longeron bouclé dans les débris, alors que les autres pièces ne le sont pas.

Voilà, en résumé, ce que dit l' "Engineering News", au sujet de l'accident. Commentant la catastrophe, le journal dit que l'écroulement du pont de Québec, prouve à la profession que les notions, sur les limites de résistance sûre des longues colonnes d'acier de dimensions exceptionnelles, sont bien incomplètes. Des éléments qui n'auraient pas grande importance dans les travaux de petite dimension, ont une importance capitale dans des entreprises aussi gigantesques.

J'ai eu quelques minutes d'interview avec M.

RODOLPHE FORGET,

l'un des officiers de la compagnie du pont.

Il croit que les responsabilités seront presque indéterminables. Les ingénieurs ne s'accordant pas dans leurs raports.

Quoiqu'il en soit, le travail de déblaiement de la partie effondrée sur terre, commencera incessamment. Quant à la partie qui s'est écroulée dans le fleuve il n'y aura aucun danger pour les vaisseaux, quand quelques pièces auront été coupées.

M. Forget croit que le gouvernement va venir en aide aux familles éplorées. La compagnie Phoenix indemnisera de son côté.

LES MEFAITS DE LA FOUDRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11 — De Rock Island et Cookshire nous viennent des rapports de dommages considérables causés par la foudre durant le dernier orage électrique.

Au premier endroit, c'est la maison de M. E. E. Silver, de Derby Line, qui a été rasée avec tout son contenu, pendant que le propriétaire et sa famille étaient en voyage à New-York.

A Cookshire, trois granges de la ferme Levi Osgood, ont aussi été frappées par le fluide dont deux furent consumées avec une grande quantité de foin, de grain, des instruments aratoires et trois chevaux.

LES MARCHANDS SE PLAIGNENT

L'expédition des marchandises de New-York à Montréal se fait depuis assez longtemps déjà avec une lenteur désespérante et dans bien des cas les marchands sont exposés à faire des pertes de ventes surtout lorsque la livraison est promise pour une date fixe. Il existe bien une société, connue sous le nom de "Merchants' Despatch", qui se charge de surveiller les transports, mais elle est souvent elle-même impuissante contre l'inertie des compagnies de chemins de fer. M. Rivet nous a montré, ce matin, le connaissement d'un envoi de pianos daté du 26 août dernier et il est encore sans nouvelles de leur arrivée à Montréal. Avec tous les délais occasionnés par l'entrée en douane et le déchargement des wagons, la livraison n'aura pas lieu vraisemblablement avant un mois de la date de l'expédition. En temps ordinaire, le tout se fait en dix ou douze jours.

NOUVELLES DE ST JEAN

De retour — Les Chevaliers de Colomb — Au profit de l'église de Saint-Luc — Belles fêtes.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 11 — M. Eustache Chénier, propriétaire de l'hôtel du Canada, est de retour d'un voyage de trois semaines dans le golfe Saint Laurent. Notre estimé concitoyen était accompagné de son épouse et de sa fillette Cécile.

—La cour de Saint-Jean des Chevaliers de Colomb, dont M. Alphonse Marin, protonotaire, est le grand chevalier, qui avait ses salles dans l'édifice Macdonald, rue Jacques-Cartier, a transporté ses pénates au-dessus du magasin de MM. Côté et frère, rue Richelieu. On nous informe en même temps que la propriété Macdonald, appartenant à la "Société Permanente de Construction", est sur le point d'être vendue à M. Joseph Couture, de Montréal, qui viendrait résider au milieu de nous.

—Plusieurs de nos concitoyens sont allés lundi à Saint-Luc, assister à une grande fête organisée au profit de l'église par M. l'abbé Fonrouge, curé de la paroisse, assisté d'un comité de citoyens. Voici quel est le programme de la journée: A 1 hr p. m. grand concours de tir aux pigeons par des amateurs des différentes paroisses du comté et des comtés voisins; à 3 heures p. m. discours de circonstance par l'hon. P. H. Roy, député de Saint-Jean; Joseph Demers, député de Saint-Jean-Iberville; J. A. Benoît, député d'Iberville. Au nombre des autres orateurs invités mentionnons l'hon. Dominique Monet et M. Gabriel Marchand; à 5 heures p. m. grand banquet à la résidence de M. Thomas Boucher; à 9 heures p. m. feu d'artifice et illuminations du village. Au nombre des officiers du comité d'organisation, mentionnons M. Jean-Baptiste Baillargeon, ex-maire de la paroisse et préfet du comté de Saint-Jean; MM. F. Lyons, Thomas Boucher, H. Ouimet et Alexandre Dépelteau.

UN HOMME HONNETE

Il existe encore des gens honnêtes, malgré Diogène et sa fameuse lanterne. Dimanche soir, le constable Ulderic Robert, appartenant à l'Association des constables privés, patrouillait la plateforme du Parc Sohmer, remplie de monde à ce moment-là, lorsqu'il aperçut une liasse de billets de banque au bord du trottoir. Au bout de quelque temps, il réussit à trouver le propriétaire, un Américain en visite à Montréal. Ce dernier, après avoir félicité Robert de ce beau trait d'honnêteté, le récompensa généreusement. Le rouleau contenait $50.

LE Dr INGRAM

L'évêque anglais de Londres, M. le docteur Ingram, a parlé, hier soir, à l'église Saint-George, devant une foule immense heureuse d'entendre un des premiers pasteurs de son église. Il a parlé de l'idéal du Canada et des Canadiens, de la grande admiration qu'avait pour nous l'Angleterre.

Monseigneur Carmichael présida à une bénédiction après le sermon du Docteur Ingram.

Dans une conversation avec un ami, le docteur a déclaré qu'il n'aurait pas d'autre conseil, à son arrivée à Londres, que de dire à tous ses concitoyens d'acheter un billet et de venir à Montréal.

Il est parti ce matin à 10.10 heures pour Ottawa.

LA CONCURRENCE DE L'OUEST

L'hon. sénateur Casgrain, retour d'un voyage d'études, en explique les causes et indique quelques moyens pratiques pour coloniser Québec. —Intéressante interview.

L'honorable sénateur J. P. B. Casgrain est de retour de l'Ouest et de la Colombie Anglaise, où il était allé étudier les questions de la colonisation et de l'immigration.

Le distingué voyageur se déclare émerveillé de ce qu'il a vu. Il ajoute que les journaux n'ont pas exagéré lorsqu'ils ont relaté les progrès immenses de l'ouest canadien depuis quelques années; car, en 1908, la population de l'ouest aura augmenté de 300,000 âmes. L'honorable sénateur attribue la préférence des immigrants pour le Nord-Ouest, à l'initiative des syndicats et des grandes compagnies propriétaires de terrains. Il cite entre cent exemples, celui d'abord, de la "Yorkton Colonization Company" dont le président est un financier bien connu de Montréal.

"Cette compagnie, a-t-il déclaré à un journaliste, avait obtenu, à bas prix, il y a quelque vingt ans, du gouvernement conservateur, une vaste concession de terres dans la Saskatchewan. Les années passèrent et les domaines de la "Yorkton Colonization Company" demeuraient aussi déserts qu'au premier

Hon. sénateur J. P. B. Casgrain.

jour. On se lasse de tout et les directeurs de la compagnie trouvèrent un beau jour que leur politique d'attente avait assez duré. Puisque, se dirent-ils, les acheteurs ne viennent pas à nous, il faut que nous allions aux acheteurs. Le président imagine alors le système suivant. Il allait de village en village à travers les Etats limitrophes du Manitoba et de la Colombie Anglaise. Dans chaque endroit il louait une salle et donnait une conférence sur l'Ouest Canadien. "Je ne vous demande pas, concluait-il, de croire tout ce que je vous ai dit des avantages que la Saskatchewan offre aux cultivateurs. Choisissez parmi vous deux hommes en qui vous avez confiance. Qu'ils aillent voir les terrains dont je vous ai parlé, je paierai toutes leurs dépenses de voyage et ils reviendront vous dire si je vous ai trompés. Grand émoi au village, conversations animées sur le Canada, finalement élection de deux délégués à une assemblée subséquente. Les heureux élus, presque invariablement, à leur arrivée sur les terrains de la "Yorkton Colonization Co." achetaient des lots dès la première visite. La terre y est en effet superbe comme presque partout dans l'Ouest.

Au retour des voyageurs, à leur village natal, une assemblée était convoquée par les soins de la compagnie. Les deux y louaient à l'envi l'excellence des terres de la Saskatchewan. Leur enthousiasme amenait toujours des acheteurs nombreux à la compagnie.

Assurément, cette propagande a largement contribué à déterminer le mouvement d'immigration des cultivateurs américains dans notre Ouest.

Les terres de la Yorkton Colonisation Co." sont aujourd'hui un des districts les plus prospères de la Saskatchewan. Ce que cette compagnie a fait sur une échelle relativement modeste, le C. P. R. le fait à son tour. On ne saurait décrire en termes trop admiratifs les gigantesques travaux d'irrigation que le C. P. R. a entrepris sur une étendue de trois millions d'acres de terres autour de Calgary. Ces terres insuffisamment arrosées étaient jusqu'ici impropres à la culture des céréales. Le C. P. R. les a sillonnées d'un réseau de canaux d'irrigation dont la longueur totale atteint aujourd'hui 972 milles. C'est la plus vaste entreprise de ce genre dans le monde entier. Ces canaux amenant aux terres stériles les eaux fécondantes de la Bow River ont fait décupler cette année le nombre d'acres en culture. Les terres ainsi améliorées sont en vente à $25 l'acre; les hauteurs qui restent forcément privées des bienfaits de l'irrigation se vendent $15. Le C. P. R. demande également 50 cents de l'acre pour un volume d'un pied cube d'eau par seconde. Cette redevance est affectée à l'entretien des canaux d'irrigation. Ce n'est pas cher si on songe qu'en Californie, on paye jusqu'à $80 l'acre les terres conquises à l'agriculture par l'irrigation.

Pour vendre ses terres, le C. P. R. a 750 agents aux Etats-Unis, et la compagnie offre de transporter gratuitement à Calgary toutes personnes se présentant par groupes de vingt-cinq qui désirent visiter les terrains. Le transport est absolument gratuit, Pullman et repas compris. Et les visiteurs ne sont pas forcés d'acheter. Mais ils achètent presque toujours ou bien ils envoient des acheteurs à la compagnie.

—Cette propagande devra donner des résultats magnifiques pour l'ouest mais ne trouvez-vous pas qu'elle n'est guère rassurante pour notre province?

—En vérité non, elle n'est pas rassurante pour notre province si nous nous croisons les bras, et si nous ne l'adoptons pas résolument à notre tour. L'Ouest, je vous le disais tout à l'heure, aura, à la fin de l'année, vu sa population augmenter de 300,000 âmes. 300,000 habitants de plus cela représente dix députés de plus au parlement fédéral. Où en sera dans 25, dans 50 ans, notre influence dans le Dominion si notre population reste stationnaire alors que la population de l'Ouest s'accroit de centaines de milliers d'habitants chaque année? Il nous faut des colons! Il faut créer un mouvement d'immigration agricole dans notre province et, de mon voyage dans l'Ouest, je rapporte cette conviction, que ce n'est pas le gouvernement qui peut créer ce mouvement mais bien les compagnies privées, les syndicats.

Le gouvernement ne peut pas comme le C.P.R. envoyer des 700 ou 800 agents faire aux Etats-Unis le placement de ses terres, il ne peut pas comme les compagnies privées, faire des arrangements spéciaux avec chaque acquéreur ou chaque groupe d'acquéreurs. Le gouvernement est forcé d'établir des règles uniformes qui s'appliquent également au colon isolé et aux nombreuses familles; au cultivateur à l'aise et au défricheur qui a besoin d'encouragement. S'il faisait autrement on l'accuserait de favoriser les uns au détriment des autres. Une réforme je crois, s'impose. Il n'y a pas de raison pour que le système qui a donné de si beaux résultats dans l'ouest ne réussisse pas dans notre province. Les régions boisées que traversera le Transcontinental au nord de Québec sont aussi fertiles que les plaines de l'ouest. Il faut les peupler! Je crois pour ma part — et cela sans arrière-pensée — qu'il serait de l'intérêt de notre province que le gouvernement de Québec vende aux enchères à des compagnies privées les terrains propres à l'agriculture qui longent le Transcontinental. Lorsque ces compagnies auront payé les terrains acquis, qu'on les laisse libres d'en disposer à leur guise! Elles se chargeront d'y attirer les colons. Il me semble bien que voilà la meilleure solution du problème de l'immigration.

L'honorable sénateur Casgrain, comme on le sait, est président de la Société de Colonisation et de Rapatriement de la Province de Québec.

LES BOUCHERS S'AMUSENT

Ils convient tous leurs amis à une grande fête qui aura lieu le 25 du mois courant — Course émotionnante de 5 milles.

Il y a eu, hier soir, réunion de la Société de Secours Mutuelle des Bouchers, à laquelle présidait, M. J. B. Lamoureux.

L'assistance était très nombreuse.

Sur proposition de M. Auguste Provost, il a été décidé que le comité du pique-nique donnerait une autre fête

M. J. B. Lamoureux, le président des bouchers, dont la société donnera une grande fête le 25 du mois courant.

Celle du mois dernier a remporté un grand succès, mais malheureusement, la pluie de l'après-midi, avait empêché de terminer le programme, l'un des plus beaux qui avaient été offerts par nos sociétés :

M. J. B. Lamoureux, que nous avons interviewé, ce matin, nous a prédit un plus grand succès, si possible, pour le 25.

La principale attraction du jour sera une course de cinq milles entre une dizaine de bons chevaux de bouchers de Montréal.

Jamais course de cinq milles du genre, n'a encore été donnée, à Montréal.

Le programme des amusements, en général, sera des plus variés et des plus amusants.

La belle fête du 25 aura lieu au Parc Saint-Laurent, un endroit déjà si réputé parmi notre population.

POURSUITE IMPORTANTE

M. John D. Mongrain, de cette ville, fabricant de charbon de bois et d'alcool de bois, réclame $1,500.00 de dommages de la Corporation du Canton Loranger, pour dommages qu'il éprouve en raison de l'état dangereux du Chemin de la Barrière sous le contrôle de la dite Corporation, et qui a été cause de l'interruption de ses travaux d'installation de ses usines, au Nominingue, et de retard à commencer l'exploitation de son industrie.

La Corporation du Canton Loranger appelle en garantie The Riordon Paper Mills Ltd., qui, paraît-il, est responsable du mauvais état du Chemin de la Barrière.

Mtre G. A. Marsan occupe pour le réclamant, et Mtres Bernard & Chalifoux pour la Défenderesse.

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Dimanche, le 15 septembre aura lieu le pèlerinage des Tertiaires de St François, hommes et femmes, au Cap de la Madeleine, par le Pacifique Canadien. Il y aura 2 trains à la disposition des pèlerins. Le premier laissera la gare Viger à 6.30 heures a. m. et le second à 6.45 a.m.

LORD ET LADY GREY A SHERBROOKE

Le gouverneur-général du Canada et sa suite visitent l'exposition de la Puissance — Adresses et banquet.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11. — Une foule, nombreuse de plusieurs milliers de personnes, encombrait les avenues de la Gare Union, à l'arrivée, hier-midi, de leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Grey.

Le convoi spécial portant les personnages de la Vice-Royauté entra en gare peu avant le coup de midi. Ils furent reçus par M. le Maire-suppléant Sylvestre, qui accompagna les distingués visiteurs à l'estrade d'honneur spécialement élevée pour la circonstance et où eut lieu la cérémonie de présentation civique, suivie de la lecture d'une adresse de bienvenue.

Le Gouverneur-Général fut accompagné sur l'estrade par la comtesse Grey, leurs Excellences Miles Grey, le col. Hanbury Williams, Mme Dr Worthington et Mlle Arnoldi, le Maire-suppléant Sylvestre, le Dr A. N. Worthington, M.P., M. le juge Demers, le Dr Pelletier, M.P.P., M. le juge Hutchinson, le sec.-trésorier, F. J. Griffith et les échevins McCrea, Lanctôt, Armitage, Olivier, Howard et Thompson; Alex. Ames, président de l'Exposition, M. G. A. LeBaron, Vice-Président Honoraire et les directeurs L. E. Panneton, C.R., J. H. Walsh, F. B. Wilson, H. R. Fraser, J. A. Wiggett, L. A. Bayley, N. J. Dussault, Jas. Mackinon, G. R. Smith, M.A.L. H. E. Channell, E. L. S. Patterson, S. F. Morey et E. S. Stevens.

Son Excellence le gouverneur général répondit brièvement à l'adresse présentée au nom des citoyens de Sherbrooke, et sur invitation du Président de la "E. T. Agricultural Association", l'on se transporta aux terrains de l'Exposition où un magnifique lunch avait été préparé pour les visiteurs et quelques invités au nombre desquels étaient le maire et les échevins de la cité, Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, le Général Paud Lary, Consul Américain, l'hon. Henry Aylmer, Mgr Chalifoux, V.G., les Révds chanoine Shreve, Read, Deprose, Brown et Nicol, le Président du Board of Trade, les Hons juges Demers, Hutchinson et Mulvena; l'hon S. A. Fisher, F. Gundy, G. H. Bradford, M. T. Stevenson, L. S. Channell, M. Lainé, B. A. Dugal, Lt.-Col Spearing et autres.

Hier soir, leurs Excellences furent les hôtes, du Dr A. N. Worthington, M. P.

COURRIER DE DE SHERBROOKE

Disparition mystérieuse — Dégringolade — Il désire un procès expéditif — Sous caution — Trouvé coupable.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11 — Lyman Peck, un vieux résident de Belvidère, sur les confins de la ville, est subitement et mystérieusement disparu de sa demeure samedi dernier et malgré les plus actives recherches, on n'a pu encore réussir à le localiser.

Il appert qu'à la suite de graves troubles de famille, Peck aurait menacé de faire disparaître par le feu jusqu'aux moindres dépendances de la ferme et de fait, peu avant sa disparition samedi, un incendie désastreux ravageait la ferme mettant en cendre tous ses bâtiments et leur contenu de grain, de foin, instruments aratoires et d'animaux même dont plusieurs perdirent la vie.

Comme complément à cet acte de vandalisme, on craint que le malheureux n'ait aussi attenté à ses jours.

—Au cours d'une sortie en bicyclette samedi, A. Hopkins, de Coaticook, a fait une dégringolade périlleuse d'un remblai de trente pieds de hauteur, ne s'infligeant heureusement aucune blessure grave.

—En Cour du Magistrat de District, hier matin, Eugène Houle, de Barnston, condamné à subir son procès sur accusation de parjure, a demandé un procès sommaire qui a été fixé au 21 courant.

Houle proteste de son innocence.

—Charles Cabana, arrêté sur accusation de mise en possession d'un cheval d'une valeur de $60, sous fausses représentations, a été libéré sous caution.

—Amable Saint-Onge, de Granby, accusé d'exposition indécente, a comparu en enquête préliminaire et a été trouvé coupable du délit. Sentence le 21 courant.

M. FAIRBANKS POURSUIVRA

Comme résultat d'une collision entre deux automobiles, survenue, dimanche soir, sur le chemin de Lachine, des procédures judiciaires seront prises au civil et au criminel, contre un chauffeur, par M. G. W. Fairbanks.

On se rappelle que, dimanche soir, M. Fairbanks, accompagné de Mme Fairbanks, d'un enfant de trois ans, de M. et Mme J. R. Gordon, de Mme E. A. Stevens, et d'un chauffeur se promenait en automobile lorsque parvenu à la jonction des chemins du haut et du bas de Lachine, son automobile, qui allait à une vitesse de huit mille à l'heure, a été projetée sur une voiture et renversée sur une souche, par suite d'un tamponnement d'arrière d'une autre automobile qui allait à une vitesse de 20 milles à l'heure. Tous les occupants de l'automobile de M. Fairbanks furent blessés. L'autre automobile ne portait aucun numéro de licence, mais M. Fairbanks espère faire retrouver celui qui la conduisait.

EST-CE LE CADAVRE DU JEUNE FORTIER ?

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Le cadavre d'un noyé a été trouvé flottant sur la rivière Ottawa, derrière la brasserie Brading. On croit que c'est le cadavre de Mathias Fortier, un jeune homme de Hull qui s'est noyé accidentellement, en faisant la pêche près du pont des Chaudières, il y a quelques jours.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

INTERESSANTE

Vente à l'Encan

de meubles de ménage modernes, neufs et d'occasion, pianoforte Grand droit, assortiment considérable de tapis neufs, rugs et prélarts, nouveautés, toiles, etc.

A nos salles de ventes, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

VENDREDI APRES-MIDI, 13 SEPTEMBRE, à 2 heures 30 précises.

Comprenant : Un assortiment très considérable de carpettes Wilton, Axminster, Bruxelles et autres, de toutes les grandeurs, et comprenant quelques-uns des plus nouveaux dessins, linoléums et prélarts de toutes largeurs, tapis de corridor et d'escalier, nattes, etc., meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de corridor, de bibliothèque et de bureau, couchettes tout en cuivre et en cuivre et en fer, matelas et sommiers, oreillers, très bel assortiment de linge de table et de lit, essuie-mains, jolis rideaux en dentelle suisse et Nottingham, portières, assortiment considérable et varié d'échantillons de voyageurs de commerce, coutellerie, articles traités à la galvanoplastie, porcelaine, cristal, peintures et une grande variété de meubles d'occasion, etc., trop nombreux pour que nous puissions les énumérer ici.

Vente à 2 heures 30 p.m.

RAE et DONNELLY,
263—2 Encanteurs.

PAR M. HICKS & CIE

QUEENS AUCTIONEERS M. HICKS & CIE

Vente Considérable

DE

Meubles Neufs et d'Occasion, etc.

Comprenant :

Piano Cabinet Grand par Evans Bros, couchettes tout en cuivre et en cuivre émaillé, bureaux et lavabos en acajou et autres, commodes, chaises, berceuses, lits de sangle, matelas en crin, buffets en chêne et en noyer, table à rallonge et chaises couvertes en cuir, pour salle à manger, canapés, porte-chapeaux, services à dîner, à thé et à toilette, vases, ornements, articles divers tels que toiles de Belfast, couvre-pieds de Marseille de toilette et alvéolés, rideaux, etc.

AUSSI

Elégante table de billard, 12 pieds x 6 pieds, avec queue, porte-queue, marqueurs, boules, etc.

A nos salles,

No 101 RUE METCALFE,

Vendredi après-midi et soir, 13 Septembre,

A 2 heures 30 et 8 heures.

M. HICKS and CO.,
Encanteurs.

P. S. — Vu que nous sommes à préparer notre vente annuelle de rugs d'Orient, il nous faut vendre chaque lot sans faute.

263—3 M. H. and Co.

FUNERAILLES D'UN PHILANTHROPE

M. EUSEBE ASSELIN, DE JOLIETTE, CONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Joliette, 11 — Les funérailles de M. Eusèbe Asselin, dont la "Presse" a annoncé la mort si subite, vendredi dernier, et qui fut un grand bienfaiteur pour les institutions de charité de cette ville, ont eu lieu ce matin, à la cathédrale, avec grande pompe. Elles furent imposantes tant par la nombreuse assistance des citoyens de cette ville que par un caractère inaccoutumé qui les distinguait.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lafortune, curé de la cathédrale.

Sa Grandeur Mgr Archambault officia, assisté de M. l'abbé Sylvestre, curé de Saint-Gabriel, comme prêtre assistant, et de MM. les abbés M. Dugas et Pauzé comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Leprohon et Lachapelle comme diacre et sous-diacre. Les porteurs du corps étaient MM. J. O. Pagé, T. Gaboury, Aug. Belleville, Alex Bonin, J. Pichette et A. Lapierre.

Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. J. M. Tellier, maire de cette ville; Alex Cabana, N.P., Anthime Laporte, Albert Gervais, N. I. Charland et J. N. A. McConville.

Le deuil était conduit par le Dr Asselin, de Montréal, son fils, le Dr J. A. Barolet, son gendre, ses petits-fils et un grand nombre de parents venus des campagnes environnantes.

Toutes les communautés religieuses de cette ville, les élèves du séminaire, de la congrégation Notre-Dame, de l'Académie Saint-Viateur, du Jardin de l'Enfance, les novices des Soeurs de la Providence, les Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, assistaient au service solennel.

Remarqués au choeur : Mgr Beaudry, grand-vicaire du diocèse, le Rév. Père Gaston, de l'ordre des franciscains, les révérends MM. Roberge, Morin, Forest, Dubé, C.SV., Maréchal, vicaire de la cathédrale, M. Laferrière, curé de Saint-Lin; Mondor, curé de Saint-Thomas; Gervais, curé de Saint-Félix de Valois, Aumont, aumônier du Jardin de l'Enfance; Brien, curé de Sainte-Elizabeth; Lafortune, curé de la cathédrale, et plusieurs autres.

Remarqués dans le cortège funèbre: Dr A. A. Rivard, Dr J. J. Sheppard, Dr Chs Bernard, Dr Laporte, H. Beaumier, E. G. Piché, S. A. Lavallée, A. Riopel, Geo. Desrocnes, M. Coutu, A. A. Rivard, A. Trudeau, Alphonse Durand, J. T. Gaudet, S. Boulet, Ed. Renaud, F. O. Dugas, D. Dostaler, C. Ducharme, Ls Bazinet, A. Boucher, B. Sylvestre, L. Farly, M. Fontaine, A. A. Boucher, J. Valois, S. Costelleau, J. Breton, J. C. Robitaille, H. Dussault, Alcide Guilbault, J. E. Pichette, Dr Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon, et un grand nombre de parents et d'amis venus des paroisses environnantes.

Durant le service des messes basses furent dites aux autels latéraux de la cathédrale, par MM. les abbés Forest, Chevalier, Lippé et Dubé.

L'EGLISE SERA RECONSTRUITE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Aimé, 11 — Dimanche, au prône, M. le curé a donné lecture du décret de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, permettant la reconstruction de notre église suivant la demande des citoyens de Saint-Aimé, formulée en une requête datée du 14 juillet dernier et expliquant les grandes lignes de la nouvelle construction.

L'église sera reconstruite sur le même modèle et selon les mêmes dimensions que celle qui fut rasée lors de l'incendie du 14 février dernier.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH A. DUFRESNE, Epicier,

464A rue Centre, Montréal,

Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public d'après l'inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, jeudi, le 12 septembre 1907, à 11 heures de l'avant-midi, l'actif cédé, savoir :

Stock d'épiceries et provisions	$526.41
Ameublement et fixtures. . .	151.25
Cheval, voiture et harnais. . .	215.00
Loyer et taxes à échoir 1er mai 1908.	300.00
Dettes de livres par liste. . . .	317.51
	$1,526.17

Le tout sera vendu pour argent comptant. Un dépôt sera requis sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, mercredi, le 11 septembre 1907. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à mon bureau.

F. X. BILODEAU, Curateur,
15 rue Saint-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 4,7,11

PAR WALTER & KEARNS

1008 Avenue Delorimier

Vente attrayante

de meubles de ménage, splendide piano pony Sable, Island, voiture, harnais et selle, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caisse en noyer pommelé — Berlin Piano Co., — tapis Axminster, rugs d'Orient, images, bric à brac, miroir de manteau de cheminée dispendieux, avec cadre doré. Très belles chaises et causeuses de salon, tables à thé, rideaux en dentelle, portières en soie, lampe de piano, très belle bibliothèque en noyer noir avec portes vitrées — construite sur commande au coût de $250.00, et à l'heure qu'il est, égale à une neuve, — boîte musicale, porte-chapeaux en noyer noir, chaises de salle à manger en noyer noir et recouvertes en cuir, buffet en chêne, table à rallonge, services à dîner et à thé, verrerie, coutellerie, articles plaquées, lit de sangle, couchettes simples en fer, belle couchette double en cuivre, matelas en crin, bureaux et chiffonniers en acajou, canapé, table à cartes, garde-robe, mobilier de chambre à coucher en noyer noir, petite bibliothèque en noyer noir, poêle à gaz, ustensiles de cuisine, outils de jardin, tondeuses de pelouse, boyaux d'arrosage pour jardin, etc.

AUSSI

Pony sable Island — un joli petit animal — harnachement complet de pony, voiture à deux sièges et selle, boîte à harnais, etc.

WALTER M. KEARNS,
260—4 Encanteur.

TEL. BELL MAIN 5493

BEAULIEU & BERTHIAUME

AVOCATS

A. Beaulieu. Arthur Berthiaume

70-n Edifice "LA PRESSE"

L. R. MONTBRIAND

Architecte, Evaluateur et Mesureur

No 230 rue St André,

Bell Tél. Est 1703. Montréal.

52-n a

MONTREAL TERMINAL RY. CO.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Terminal de Moutréal aura lieu aux bureaux de la compagnie, Street Railway Chambers, 78 rue Craig ouest, à 12 heures (midi), mercredi, le 18ème jour de septembre 1907.

Les livres de transfer seront fermés du 7e au 18e jour de septembre, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,
L. G. MORIN, Sec.-Trés.
Montréal, 28 août, 1907. 259-10

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

LUDGER NAUD,

Entrepreneur de la cité de Montréal,

Failli.

Des soumissions cachetées seront reçues à mon bureau, No 11 Place d'Armes, Montréal, jusqu'au 30 septembre, 1907, à quatre heures de l'après-midi, pour l'achat de l'immeuble suivant :

Un immeuble situé sur l'avenue Delorimier, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le No 1236 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier Sainte-Marie, en ladite cité de Montréal, avec maison et dépendances dessus construites portant les numéros civiques 733, 735, 737, 739, 741, 743 de l'avenue Delorimier.

Conditions : 1er. — L'acquéreur se chargera de payer, en plus de sa soumission, 1er. Une obligation au montant de $5,500, à cinq et demi pour cent d'intérêt par an pour cinq années, du 15 octobre 1906.

2e. D'une autre obligation au montant de $2,000, à six pour cent d'intérêt pour un an, du 7 décembre, 1906.

3e. Les baux existants.

4e. Un dépôt de dix pour cent par chèque accepté du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission. Pour plus amples informations, s'adresser à

NAPOLEON ST AMOUR,
Curateur.
11.21.28 11 Place d'Armes, Montréal.

AVIS DE CESSION VOLONTAIRE

Dans l'affaire de

GAUTHIER & CIE

Marchands de vaisselle, 392 Sainte-Catherine Est, Montréal,

Failli.

Avis est par le présent donné que le sus-nommé m'a, ce jour, fait un abandon volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers. Toutes personnes ayant des réclamations contre le dit failli sont requises de les produire à mon bureau, dans un délai de quinze jours du présent avis, afin d'être colloquées.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER français, dix ans d'expérience, demande emploi pour faire le pain parisien. S'adresser No 1 rue Drolet. A. Caillet. 263—3

COMMIS de 15 ans d'expérience dans la pharmacie, demande position. Ecrire à boîte 140 bureau de la "Presse". 261—3

COMMIS — Célibataire, 40, demande place comme commis général de bureau et collecteur, expérience anglais et français. Certificats. Ecrire à boîte 153 la "Presse". 261—3

CHEF cuisinier demande une place. S'adresser 143 Sainte-Catherine Est, à droite en montant. 261—3

COUPLE sans enfants, désire place, femme cuisinière de première classe, mari ouvrage général, peut avoir soin des chevaux. Ecrire à boîte 148 la "Presse". 261—3

CUISINIÈRE — Bonne cuisinière demande emploi dans une famille privée, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 651 Saint-Jacques. 262—3

CORDONNIER — Vous trouverez un bon cordonnier dans les réparations. S'adresser No 67½ rue Sanguinet. 262—3

COMPTABLE, neuf années d'expérience, pouvant aussi faire correspondance française et anglaise, connaissant la machine à écrire, demande emploi dans un bureau. Très bonnes références. S'adresser à A., 983 Saint-André. 262—3

CONTREMAITRE menuisier, demande emploi, 30 années d'expérience, clientèle régulière. S'adresser 329 avenue Lasalle, Maisonneuve.

COCHER — Homme marié, sobre, honnête, demande emploi comme cocher pour famille privée, peut fournir meilleures références. S'adresser immédiatement 473 Notre-Dame ouest. 263—3

DAME âgée de 60 ans, demande place de confiance chez personne seule, petite cuisine. Références échangées. 417 Dorchester Est. 258—6

DEMOISELLE demande une place comme cuisinière, préposée au téléphone ou coudre, dans les familles privées, parle les deux langues. Références exigées. Adresse : bureau de poste, Dorval. 263—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, No 87½ Sanguinet. 262—3

FRANCAIS, sérieux, demande place dans établissement quelconque, pour faire entretien menuiserie ou caisses d'emballage. Emploi permanent. Ecrire offre avec salaire, à Marialbert, 51 Saint-André. 262—3

GARDE-MALADE demande place. S'adresser au No 173 Sainte-Elisabeth. 262—3

HOMME sachant le français, l'anglais et l'italien, demande position comme collecteur de loyers et prendre soin des maisons, faire les réparations, etc., ou autre emploi. S'adresser 858 Sainte-Catherine Est. 261—6

INGENIEUR-CHAUFFEUR—On trouvera un ingénieur-chauffeur en s'adressant 26 Champlain. 261—3

INGENIEUR compétent, bonnes références, demande emploi, pourra aussi travailler l'électricité, la plomberie, etc. S'adresser Edouard Labelle, 159 Vinet. 263—2

INSTITUTRICE — Une institutrice expérimentée pouvant enseigner et parler français et anglais, diplôme d'académie, demande situation à Montréal, dans une famille où elle aura du temps libre pour étudier. Salaire peu élevé, bon chez soi. S'adresser avant 11 heures avant-midi. Tél. Main 5287, ou écrire boîte 196 la "Presse". 263—3

MODISTE belge demande travail chez elle, lingerie, robes, costumes pour dames et enfants, réparations. 206 rue Boyer. 260—6

MODISTE demande de l'ouvrage à domicile. 833 rue Mentana. 261—6

MODISTE de première classe désire coudre dans des familles privées. S'adresser 308 Saint-Denis. 262—2

MODISTE — On trouvera une bonne modiste de robes de dames et enfants, au No 237 Cadieux, coin Sainte-Catherine.

STENOGRAPHE — Jeune fille connaissant la sténographie anglaise et française, et ayant un an d'expérience, demande position. Ecrire à boîte 155 la "Presse". 261—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Mlle M. Latour, lauréat de l'Académie de Musique de Québec, continue à donner des leçons de piano à son domicile, 224 avenue Hôtel de Ville. Enseignement de la théorie si désiré. 252—12

ELEVES DEMANDEES — Mademoiselle Eva Séguin, lauréat du Dominion College of Music, demande des élèves pour pianos. Leçons chez elle ou à domicile. S'adresser à 390 rue Sainte-Catherine Est. 258—6

ELEVES DEMANDES — L'Ecole de Télégraphie au Monument National, Montréal, enseigne la télégraphie dans toutes ses branches, français et anglais, cours du jour et du soir. L'enseignement le plus pratique possible et succès assuré. S'adresser Monument National, Montréal. 259—6

ELEVES DEMANDES — Institut Sténographique et Commercial Elle, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie anglaise, française, en 20 leçons ; comptabilité moderne, cours d'anglais, pratique, cours préparatoire. Retenez votre place cette semaine. 261—6

ELEVES DEMANDES — La télégraphie offre d'excellentes chances. Comment aimeriez-vous être télégraphiste ? Un des experts qui gagnent $100.00 à $175.00 par mois ? Ne vous serait-il pas agréable d'être dans une profession où la demande excède de beaucoup le nombre de titulaires compétents? Nous n'enseignons pas seulement toutes les phases de la télégraphie, mais nous formons aussi des télégraphistes. Nous pouvons vous prendre tels que vous êtes et dans trois ou quatre mois vous serez un télégraphiste compétent et alerte, capable de recevoir et d'expédier les messages avec la dextérité, l'aisance et la rapidité d'un télégraphiste expérimenté. Notre outillage est certainement le plus coûteux et le plus complet qu'il y ait dans n'importe quelle école de télégraphie de l'Est du Canada. Nous possédons tous les derniers perfectionnements. On a besoin actuellement de cinquante élèves gradués de Moon pour occuper immédiatement des positions. Nous donnons un cours gratuit de grammaire anglaise, correspondance et conversation ; nous enseignons aussi la cinégraphie à tous ceux qui étudient la télégraphie, la tenue des livres ou la sténographie C'est le temps de s'enrôler. Faites en sorte de nous écrire ou de nous voir aujourd'hui, au sujet du cours. Magnifiques prospectus gratis. Professeurs français et anglais. Ouvert tout l'été. Moon's School of Telegraphy, salle Karn, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. Tél. Up 2005. 263—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, enseignant et conversant dans les deux langues ; enfants ou adultes. Progrès rapide. 330 Saint-Denis. Termes modérés. 263—3

LECONS DE VIOLON — M. O. A. Beaudry, violoniste, ci-devant de Boston, ouvre un studio au No 357 rue Saint-Denis, où il donnera des leçons. Une visite est sollicitée. 259—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI TAILLEUR demandé de deux ou trois ans d'expérience, aussi une bonne fille couturière dans les habits d'hommes. S'adresser 332 Saint-Joseph, Lachine. Jos. Dragon et Cie. 258—6

APPRENTIS PLOMBIERS — On demande des apprentis plombiers. S'adresser D. Dugas, 126 Visitation.

BOUCHER — Jeune homme demandé dans le métier de boucher d'une couple d'années d'expérience. S'adresser Treflé Taillefer, 1460 St [illegible] 262—2

HOMMES GARCON DEMANDES

BARBIERS — On demande immédiatement deux bons barbiers au No 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin.

BARBIER — On demande un barbier chez H. Larocque, 565 St Jacques, vis-à-vis la gare Bonaventure.

BARBIER compétent demandé. Bons gages. Se présenter immédiatement au No 85 rue Fairmont, Saint-Louis.

BARBIER — On demande un barbier immédiatement. S'adresser 203 Roy, près Saint-Denis. Oscar St Maurice.

BUCHERONS demandés pour le Sault Sainte-Marie, Blind River et tous points de l'Ouest. Départ tous les jours, passage payé. Lepage et Couture, 99½ Saint-Paul. 259—6

BOURREUR — On demande un bourreur pour prendre soin d'un département. Ed. Fournier, 126 rue St Louis, coin Gilford, Montréal. 262—6

BOULANGER demandé ayant deux ou trois ans d'expérience, place permanente, homme non marié préféré. S'adresser 890 Saint-Denis. 262—2

BOUCHER — On demande un boucher avec de bonnes références, jeune homme préféré. 1089 Huntley, coin Saint-Zotique.

BOUCHERS — On demande deux bouchers bien connus des bouchers et épiciers dans l'est de la ville, avec de bonnes références. S'adresser après six heures, 258 Logan. 263—2

BOUCHERS — Deux bouchers demandés ayant de l'expérience comme premiers vendeurs, devront parler les deux langues, sobres et honnêtes, gages $15 par semaine et plus suivant leurs capacités. Inutile de se présenter sans expérience et capacité voulues comme vendeur, place permanente pour bons employés. S'adresser A. Leduc, boucher, 1046 St Laurent.

BUCHERONS, 100, demandés. Gages élevés. S'adresser 375 Saint-Jacques. 263—2

COCHER — On demande un cocher d'expérience ; références exigées ; homme marié sans enfant préféré. S'adresser à 79 Sherbrooke Ouest. 262—2

COUTURIER expérimenté demandé pour faire les habits d'hommes. Aussi fille pour travailler avec le tailleur. R. G. Brown and Co., 123 rue Bleury. 258—4

COUPLE — On demande couple marié, la femme pour avoir soin de la maison de deux personnes, l'homme devra avoir emploi en dehors. On donnera logement, chauffage et lumière en retour. Ecrire à boîte 154 la "Presse". 261—3

COUTURIER — On demande un bon couturier. Place permanente. Bon salaire. S'adresser 831 Notre-Dame Ouest. 261—6

CONTREMAITRE demandé pour une manufacture de sucreries. Bonne position pour un homme compétent. S'adresser à 75 rue Panet. 261—3

COUTURIER demandé, place permanente, gages $12.00 par semaine. S'adresser immédiatement E. Montpetit, Sainte-Anne de Bellevue. 262—6

COMMIS EPICIER — On demande un commis d'un an ou deux d'expérience, anglais et français. Références exigées. R. Martel, 51 Vitré Ouest. 262—2

CIGARIERS — On demande des cigariers pour rouler. S'adresser au No 1 rue Ontario ouest. 262—2

COUTURIER — On demande un bon couturier et un apprenti de deux ans d'expérience, chez Drolet, Dufour et Cie, 577 Ontario, Maisonneuve. 262—2

COMMIS — On demande deux commis d'épicerie, aussi un homme pour voiture. A. Chaussé, coin Mont-Royal et Delorimier. 262—2

COUTURIER — On demande un bon couturier pour prendre charge de l'atelier, ouvrage à la pièce et à l'année. J. A. Rice, marchand tailleur, 737 Saint-Laurent. 261—6

CHARPENTIERS et peintres de première classe demandés. S'adresser entre 7 et 8 a.m., et 7 et 8 p.m. D. Farrell, 257 rue Bleury.

COUTURIER — On demande un bon couturier, un homme pour réparations et une bonne couturière. S'adresser chez J. B. Dupont, 263 Sainte-Catherine Est.

CORDONNIER demandé pour ouvrage neuf à clous ou réparations. S'adresser 208 Carrière.

COUTURIER — On demande un bon couturier de première classe, de $12 à $15 par semaine. S'adresser immédiatement à 59 Saint-Charles-Borromée. J. Hudon.

COUSEURS DE TAPIS d'expérience demandés. Position stable. S'adresser entre 12.30 et 1 p.m., à E. R. Baker et Co., 261 rue Bleury. 263—6

COUTURIER — On demande un compagnon couturier et un apprenti ayant quelque expérience. S'adresser chez Lanctôt et Cadotte, 54 boulevard Saint-Laurent.

COMMIS PHARMACIEN demandé, bon commis pharmacien bien recommandé, parlant les deux langues, ayant une couple d'années d'expérience, écrire immédiatement Boîte 208 la "Presse." 263—6

CUISINIER — On demande un cuisinier pour service de nuit. American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine ouest.

COMMIS DE BAR — On demande un commis de bar. 417 Saint-Jacques.

CUISINIER — On demande un second cuisinier, expérience du service de restaurant. S'adresser 50 Place Youville, ou 24 Saint-Antoine.

COMMIS VENDEUR — On demande un bon commis vendeur, avec expérience dans les hardes faites. S'adresser D. Blumer, 162 boulevard Saint-Laurent, de 4 à 6 p.m.

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans l'épicerie pouvant s'occuper de l'expédition. Se présenter avec références, chez Raymond Frères, 395 boulevard Saint-Laurent.

CHARPENTIERS MENUISIERS demandés. S'adresser J. Couture, 19, 21 rue Saint-Nicholas, ou le soir, 379 Gain. 263—6

COMMIS — On demande un jeune commis d'épicerie, avec expérience ou non de la campagne préféré. S'adresser immédiatement au No 1212 Sainte-Catherine Est, coin Parthenais. 263—2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour réparations. S'adresser à Arthur Fisette, 1310A Wellington.

CHARRETIERS — On demande 25 charretiers avec tombereaux. S'adresser jeudi matin, aux usines à gaz, rue Lévis, Hochelaga.

ELECTRICIEN demandé pour poser fixture électrique. S'adresser à Peerless Gas Coy., 319 boulevard St Laurent.

FORGERON demandé, bon maréchal-ferrant. S'adresser D. Donnelly, 61 rue Murray. 260—6

FERBLANTIERS — On demande deux bons ferblantiers et deux monteurs de poêle d'acier pouvant faire leurs boîtes en acier. S'adresser C. M. Pédalue, 102 Ave. Duluth. Tél. Bell Est 84.

FONDEUR — On demande immédiatement un fondeur-cupola-man, très compétent. Bonnes références. A 340 Amherst. 263—6

GARCON — On demande un garçon de 14 à 15 ans. S'adresser 2934 Saint-Laurent, Ville Saint-Louis. 261—6

GARCON — On demande un garçon habile. S'adresser Angers, de Lorimier et Godin, 30 Saint-Jacques. 262—2

GARCONS actifs, deux, demandés pour le département des boîtes. Bons gages. S'adresser Adam Beck, 46 Saint-Charles-Borromée. 262—2

GARCON — On demande un jeune garçon parlant l'anglais, pour faire les messages dans un bureau d'agents d'immeubles. S'adresser chez Johnson, Grace et Lepage. 58 rue Saint-Jacques. 262—2

HOMMES GARCON DEMANDES

GARCONS — On demande des garçons pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser chez L. O. Grothé, 1 Ontario ouest. 262—6

GARCON — On demande un commissionnaire à la pharmacie Décary, 310 Sainte-Catherine Est.

GARCON — On demande un garçon, No 582 avenue Laval, $2 par semaine, de 7 à 6 heures le soir.

GARCONS — 10 garçons intelligents, de 14 et 16 ans, demandés, pour faire l'empaquetage et les messages. Doivent parler anglais. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 263—2

GARCONS — Deux garçons messagers actifs, comprenant l'anglais, demandés, $2.50 par semaine pour commencer. S'adresser au service du télégraphe et des messages, 500 rue Sainte-Catherine ouest.

GARCONS — On demande des garçons planteurs de quilles. S'adresser au club Lafontaine, 68 Saint-Hubert.

GARCONS MESSAGERS — On demande une couple de garçons actifs, connaissant bien la ville. Bons gages. La Cie Hamilton, 583 à 587 rue Sainte-Catherine Ouest.

GARCON demandé pour conduire l'express d'un étal de boucher et faire l'ouvrage général. Devra parler les deux langues. 55 rue Aylmer.

GARCON demandé, aussi jeune fille, comme apprentis, pour magasin d'articles de fantaisie, $2.00 pour commencer. 225 rue Saint-Laurent.

GARCON — On demande un garçon pour ouvrage général. S'adresser Café Dupéré, 17 Côte Saint-Lambert, coin Saint-Jacques.

GARCONS — On demande des garçons pour travailler dans un magasin de ferronneries en gros. S'adresser 14 rue St Pierre. 263—2

GARCONS intelligents demandés pour faire les messages. Doivent parler le français et l'anglais. S'adresser au Great Northwestern Tel. Co., 6 rue St Sacrement. 263—6

GARCON — On demande un garçon. S'adresser au Canada Optical Co." 302 rue Lagauchetière Ouest.

GARCON — On demande un jeune garçon pour ouvrage général, au No 33 Notre-Dame Est.

GARCON intelligent demandé dans un établissement de commerce, résidant près de Saint-Henri. Ecrire, mentionnant âge à boîte 199 la "Presse." 263—3

GARCONS DE CLOCHE demandés, parlant les deux langues préférés. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

GRAVEUR — On demande un graveur pour ouvrage demi-ton sur cuivre, bonne position pour un homme sobre et laborieux. Ecrire boîte 254 la "Presse." 211—n

GARDIEN

On demande un homme ponctuel, sobre et recommandable, comme gardien et balayeur. Doit être bien recommandé et parler les deux langues. S'adresser à boîte 206 la "Presse." 263—2 F

HOMMES et femmes demandés pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine. On aide à trouver positions. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 Craig, Montréal. 190—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES et GARCONNETS demandés pour travailler dans une manufacture de tuyaux. Hodgson Iron and Tube Co., au pied de la rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. 256—12

HOMMES — 3,000 hommes de chantiers pour vingt différentes compagnies d'Ontario, engagements tous les jours. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815, bureau D'Amour et Labelle. 261—6

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $8 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 261—6

HOMME—On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile à la maison, 211 avenue Hôtel de Ville.

HOMMES — Trois hommes compétents demandés pour la fabrication des poêles, les plus hauts salaires payés, ouvrage permanent, aussi deux plombiers ferblantiers chez J. et P. D'Avignon, 826 Ontario Est. 11,12,14

HOMME — On demande un homme pour travailler dans une écurie de louage et de pension. S'adresser coin Labelle et Dorchester, Arthur Hoofstetter.

HOMMES demandés pour les chantiers de Eddy Bros., Victoria Harbor, Ontario Lumber Co., Holland et Graves. Engagements tous les jours. S'adresser à Hudson and Co., 14 rue Bonsecours. Phone Main 363. 263—6

HOMME — On demande un homme pour traire les vaches, et se rendre utile à la livraison du lait. S'adresser A. Quenneville, 1251 Des Erables.

HOMME DE COUR — On demande un homme de cour, place permanente, écurie de louage. H. Smallwood, 324 rue Beaudry.

HOMME demandé pour les voitures, bois et peinture, jeune homme préféré. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 263—2

HOMME — On demande un homme pour scie à colombages et quelques journaliers. S'adresser chez T. H. Mathieu, 10 à 16 St Chs.-Borromée.

HORLOGER — On demande un horloger de première classe. S'adresser à J. M. Grothé, 33 rue Sainte-Catherine Est.

JEUNES GENS demandés pour apprendre la télégraphie et la tenue de livres de chemin de fer, pour occuper des positions de $75 à $100 par mois. Ecrivez pour prospectus ou venez nous voir. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie," 120 Sainte-Catherine Est. 252—12

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant 2 ans d'expérience comme horloger et pouvant servir au comptoir, devra savoir parler l'anglais. S'adresser par lettre à Boîte 181 la "Presse." 262—3

JEUNES GENS demandés pour apprendre la télégraphie et la tenue de livres de chemin de fer, pour occuper des positions de $75 à $100 par mois. Ecrivez pour prospectus ou venez nous voir. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie" 120 Sainte-Catherine Est. 262—12

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le bar, etc. S'adresser 412 Saint-Joseph. Lachine. Corona Hotel. 262—2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME demandé pour faire la sollicitation pour un bureau d'agents d'immeubles ; devra être très capable et connaître les deux langues. Bons gages seront payés. S'adresser Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. 262—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme couturer pour pressage et réparations. Bons gages. S'adresser Paul O'Gellnick, 150 Sainte-Catherine Ouest. 262—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour aider au bar et aux salles à dîner, avec références, bons gages. 6 Dorchester Est. 262—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant le français et l'anglais, pour bureau d'assurance-feu. S'adresser "La Providence," 52 rue Saint-Jacques, Montréal. 262—2

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général dans un bar, sobre et bien recommandé. S'adresser à 50 Saint-François-Xavier

JEUNES GENS demandés pour laver les bouteilles et ouvrage general dans un département d'embouteillage. S'adresser Laporte Martin et Co., 70 Saint-Pierre.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme dans une épicerie pour prendre soin d'un cheval et voiture. Références. P. H Théoret, 35 Saint-Dominique.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général de la cuisine. 170 Saint-Charles-Borromée.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 12 à 15 ans, chez Jos. Choquette, épicier, 486 Lagauchetière Est.

JOURNALIERS demandés pour travaux généraux ; des ouvriers habiles sont aussi employés. S'adresser à Pillow et Hersey Rolling Mills Co, rues Saint-Patrick et Condé. 256—12

JOURNALIERS — 25 journaliers demandés pour travaux généraux. Emploi constant. Ouvriers habiles, aussi employés. S'adresser à The Montreal Rolling Mills Co., 3106 rue Notre-Dame. 256—12

JOURNALIERS — On demande des journaliers et des charretiers de tombereaux. S'adresser ce soir, chez W. A. Kelly, No 367 rue Plessis, ou demain matin, à 7 heures, aux travaux, côté nord de la rue Logan, entre les rues Fullum et Dufresne.

JOURNALIERS demandés aux Mount Royal Spinning Works, Côte Saint-Paul. S'adresser au surintendant en charge D. G. Loomis & Sons. 263—2

MENUISIERS — On demande des menuisiers et des journaliers. S'adresser entre 1 heure et 2 heures p.m., ou entre 7 et 9 heures du soir, 6 rue Cuthbert. 258—6

MINEURS D'OEUFS — On demande 5 ou 6 bons mineurs d'oeufs. Bons gages pour hommes compétents. Fortier et Monette, coin King et William.

MECANICIEN demandé. S'adresser tout de suite à Montreal Copper Co., Ltd., entre 7 et 7.30 a.m. 263—2

MOULEURS demandés. — Nous avons besoin de deux bons mouleurs pour la machinerie ; ils devront être sobres. Mentionner salaire demandé. La Fonderie de Thetford Mines Cie, Limitée. 263—8

MENUISIERS — On demande des menuisiers. S'adresser J. O. Deziel, 628 parc Lafontaine.

MENUISIERS — On demande deux ou trois bons menuisiers au No 785 Hutchison, coin Saint-Viateur et Hutchison.

OUVRIERS tourneurs et aides constructeurs de moulins demandés. S'adresser à Darling Brothers, Limited, 7 rue Ottawa. 263—2

PRESSEURS — On demande des presseurs d'expérience pour vêtements blancs, pour dames. Travail constant, les meilleurs prix. S'adresser Klein Bros. and Co., 340 rue Notre-Dame Est. 260—6

Préposé au Stock

On demande pour une maison de gros un jeune homme pour prendre charge du stock non classifié. The Redmond Company, Limited, 4 rue Sainte-Hélène. 262—2 F

POSEURS de tuyaux expérimentés demandés. Position stable et bons gages. S'adresser Natural Gas Supplies Co., Trois-Rivières, P. Q. 262—3

PEINTRES — On demande de bons peintres blanchisseurs, nuls que des hommes compétents devront s'adresser J. N. Arcand, 51 Beaver Hall Hill, Ville.

PRESSEUR de pantalons expérimenté demandé. Position stable et bons gages. Berman Bros & Co., dernier étage. 27E rue Notre-Dame.

PLOMBIERS — On demande des plombiers, des couvreurs et des apprentis couvreurs, chez L. Gladu, 564 Mont-Royal. 263—6

PLOMBIERS — On demande des plombiers, des couvreurs, et des apprentis. S'adresser O. Galarneau, 2475 boulevard Saint-Laurent. 263—2

PEINTRES — On demande des peintres. S'adresser à Ovila Berthelet, presbytère Saint-Henri.

PLOMBIER demandé. S'adresser F. X. Sigard, 1567 Notre-Dame Ouest.

REPRESENTANTS

demandés dans les villes et villages, pour la vente de terres et propriétés, ainsi que les prêts. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

SELLIER—On demande un sellier chez J. B. Nadeau, 573 rue Wolfe. Place permanente. Bons gages payés à un homme compétent.

SOLLICITEURS — On demande deux bons solliciteurs de contrats dans les hôtels. Un pour la ville et l'autre pour la campagne. Expérience requise. Chs. Lebeau, bâtisse la "Presse."

TYPOGRAPHES, PRESSIERS — On demande des typographes et des pressiers, chez Vanasse et Lafrançois, Trois-Rivières. 260—6

TAILLEURS DE FOURRURES — On demande des bons tailleurs de fourrures, ainsi que des bloqueurs. Bons gages pour des personnes compétentes. Ouvrage à l'année. McComber and Cummings, 373 Saint-Paul. 259—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs de chemises expérimentés, pour faire de bons gages. The Montreal Suspender and Umbrella Co., 10 rue Saint-Pierre. 263—6

TAILLEURS couturiers de premier ordre demandés. Bons gages. S'adresser à Geo. H. Pearson and Co., 24 square Chaboillez.

TENEUR DE LIVRES — On demande un bon teneur de livres, ayant déjà travailler dans le gros, un homme actif et pouvant fournir bonnes références et qui connaisse le typewriter. 6 rue Bonsecours.

HOMMES GARCON DEMANDES

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS d'expérience demandés pour représenter une des plus grandes pépinières d'arbres fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la partie nord de la province de Québec. Bons gages à des personnes compétentes. On fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à A. Frégeau et Fils, pépiniéristes, Rougemont, P. Q. 254—26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BUANDERIE — On demande des filles comme repasseuses, mangle et autres. Royal Laundry, rue Perthuis, près du Viger. 263—2

BONNE—On demande une bonne d'enfants, expérience et références requises, aussi une servante générale. S'adresser à 443 rue Mance.

COUTURIERES DE GANTS — On demande des couturières pouvant coudre des gants et mitaines ; les plus hauts prix payés et ouvrage à l'année. S'adresser à F. Galibert, 1121 rue Sainte-Catherine Est. 258—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière. Bons gages. S'adresser 26 carré Saint-Louis. 258—n

COUTURIERES demandées pour faire jupons de dames à la machine Union special. John P. Black and Co., Ltd, 123 rue Vitré Ouest. 258—6

COUTURIERE de première classe demandée, pour ouvrage de pratique, aussi un apprenti d'un an ou deux d'expérience. T. J. Turner, 233 Saint-Jacques, 2ème étage. 261—3

COUTURIERE — On demande immédiatement une bonne couturière pour travailler dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Charbonneau, département des tailleurs, chez Dupuis Frères. 262—n

CONTREMAITRE — On demande immédiatement un contremaître pour prendre charge des planers et scies d'un moulin à scie. Place permanente à un homme compétent. S'adresser A. Fauteux, Ste Cunégonde, No 10 avenue Fauteux, après 6 heures au No 43 Vinet. 263—2

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières. Bons gages. Ouvrage permanent, chez H. Poirier, 678 Ontario Est.

COMMIS — On demande des filles comme commis, pour magasin de marchandises sèches. S'adresser A. E. Lamy, 481 Notre-Dame Ouest.

FEMMES demandées pour ouvrage général de cuisine. S'adresser au Café Saint-Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel.

FEMME DE CHAMBRE — On demande une femme de chambre bien recommandée. S'adresser à 59 rue Sherbrooke ouest. 263—2

FEMME — On demande une bonne femme pour ouvrage général. S'adresser au restaurant Gervais, 328 rue Craig Est, vis-à-vis du carré Viger.

FEMME — On demande une femme pour laver la vaisselle, et une fille pour ouvrage général. 156 Sainte-Catherine ouest.

FEMMES demandées pour laver ; filles pour ouvrage général. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

FILLES ou femmes demandées, connaissant comment assortir les guenilles. $1.00 par jour. 241 Saint-Charles-Borromée. A. Johnson. 258—6

Filles demandées

Pour travailler au département des cornichons. S'adresser à la Ozo Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Drolet. 258—6 F

FILLES demandées pour la reliure et le réglage, aussi des opératrices pour machines à coudre les boîtes — 8 heures par jour. — Emploi permanent et meilleurs gages. Se présenter immédiatement. Manufacturing Stationers Co, 13 Cathédrale. 261—6

Filles Demandées

S'adresser à l'American Tobacco Co, 900 rue Saint-Antoine. 261—6 F

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 261—6

FILLE d'environ 16 ou 18 ans demandée pour emboutteiller et étiqueter. Une parlant anglais préférée. S'adresser à E. N. Heney Co., 333 rue St Paul. 261—3

FILLES demandées dans la reliure; celles ayant de l'expérience préférées. S'adresser The Benalack Lithographing and Printing Co., 8 rue Latour. 262—3

FILLES demandées. Emploi constant pour des filles compétentes. S'adresser à W. Clark, 83 rue Amherst. 262—2

FILLE demandée pour filer sur machine à régler et faire la couture des livres blancs, hauts gages payés pour fille très compétente. Imprimerie Guertin, 26 Notre-Dame Ouest. 262—2

FILLES demandées pour apprendre à faire des boîtes en carton; aussi des ouvrières expérimentées pour travail sur la table et pour les machines à faire les couvercles. Geo. A. Mace et Co., 304 rue Saint-Paul. 262—2

FILLE DE CHAMBRE — On demande une bonne fille de chambre. S'adresser à l'hôtel Majestic, No 130 boulevard Saint-Laurent.

FILLES demandées pour laver les bouteilles. S'adresser Laporte, Martin et Co., 70 Saint-Pierre.

FILLE DE CHAMBRE demandée. S'adresser au club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

FILLES demandées pour apprendre le commerce de fourrure. S'adresser à Alex. Nelson and Co., 304 rue Notre-Dame ouest. 263—3

FILLES — On demande des jeunes filles pour apprendre l'art d'émailler la bijouterie. Caron Frères, 151 rue Craig Ouest.

FILLE DE TABLES — On demande une fille pour servir les tables. S'adresser 5314 Saint-Antoine.

FILLES — On demande 20 filles pour envelopper de la gomme. Emploi constant et bons gages. S'adresser à la Bode's Gum Company, Limited, 30 rue Saint-Georges. 263-3

FILLE DE CHAMBRE demandée dans une petite famille, bons gages. S'adresser à 144 rue Berri.

FILLE de bureau demandée. Doit parler anglais et français et savoir la chavigraphie. La sténographie un avantage, mais non nécessaire. M. Colla, 60 rue Saint-Laurent.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES — On demande des filles d'expérience pour manufacture de marinades, bons gages. S'adresser 101 Parthenais, coin Sainte-Catherine.

FILLES — On demande des empaqueteuses pour les marinades. La Cie Canadienne de Vinaigre, 35C St Antoine. 262—2

FILLES demandées pour servir la table. Les meilleurs gages à la semaine et heures courtes. Café Balmoral, 352 rue Notre-Dame ouest.

FILLE — On demande une servante pour famille de deux et enfant. Travail léger du ménage. Bonne fille trouvera un bon chez-soi. 479A rue St Denis.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre. S'adresser 829 Notre-Dame ouest.

FILLES — 20 filles intelligentes, de 14 et 16 ans, demandées, pour caisse et message. Doivent parler anglais. S'adresser au gérant de la Cie S. Sarsley, Limitée. 263—2

FINISSEUSES — On demande des finisseuses pour les habits. Bons gages. Ouvrage permanent. S'adresser à Friedman Bros, 324 rue Notre-Dame Ouest. 263-2

FINISSEUSE expérimentée demandée immédiatement. Novi-Modi Wardrobe, 556 rue Sainte-Catherine Ouest.. 263—3

INSTITUTRICE — On demande pour l'école du village de Saint-Télesphore, une institutrice pouvant enseigner les deux langues préférée. S'adresser J. L. Bourgon, secrétaire-trésorier, Saint-Télesphore, comté Soulanges. 258—6

INSTITUTRICE demandée. Diplômée ou non, pour enseigner jeunes enfants. S'adresser immédiatement 55 St François-Xavier, chambre 19, entre 10 et 11 heures. 258—n

JEUNES filles demandées, 10, immédiatement, ouvrage très propre, facile, permanent. 15 ruelle Busby, près McGill et Craig. American Button Co., ou 789 Sanguinet. 260—6

JEUNE FILLE — Une maison de gros a besoin immédiatement d'une sténographe clavigraphiste expérimentée, une jeune fille possédant bien les deux langues. Bon salaire et position stable pour une personne compétente. S'adresser à boîte 41 la "Presse." 257—n

JEUNE FILLE demandée, de 16 ans, pour apprendre à travailler machine à broderie, rideaux de dentelle, sera payée lorsqu'elle connaîtra la machine. Montreal Embroidery, 54 ave. Fairmont. 258—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour ouvrage général de la maison. Bons gages, références. S'adresser 157 Saint-Denis. 259—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience comme commis dans un magasin de bonbons, tabacs, etc. S'adresser avec références, No 1962 Saint-Jacques. 262—6

Jeune Fille

On demande une jeune fille pour travail de bureau. Doit parler anglais. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 263—2 F

JEUNES FILLES demandées pour apprendre à coudre les fourrures à la machine. R. Turk & Co., 67 rue Prince-Arthur. 263—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour se rendre utile dans une famille de deux personnes, confort du chez-soi. S'adresser 307 avenue Lasalle, Maisonneuve.

JEUNE FILLE demandée pour apprendre l'allemand en échange du français; de préférence une Parisienne. Correspondance en français ou en anglais. "D" 83 c/o A. McKim, Ltd., Montréal. 11,14,16

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, petite famille. 474 Parc Lafontaine.

JEUNE FILLE demandée pour un bureau, connaissant la comptabilité, le clavigraphe et l'anglais. Expérience et références exigées. O. Dubois, 187 rue Amherst.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour ouvrage général de la maison. Bons gages, références exigées. S'adresser M. Z. Démitré, 590 Ste Catherine Est, coin Wolfe.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme assistante au bureau de Poste de Saint-Henri de Montréal. Il faut parler le français et l'anglais. S'adresser à A. C. A. Bissonnette, maître de Poste. 263—2

MODISTE DE CHAPEAUX compétente demandée. S'adresser immédiatement nouveau numéro 186, ancien 130, rue St Laurent. 258—6

MODISTES de robes demandées. S'adresser immédiatement 141 rue Bleury, entre Sainte-Catherine et Dorchester. 261—6

MODISTE — On demande une première modiste de chapeaux, bon salaire. S'adresser 1 Rouville, Hochelaga. 261—6

MODISTES — On demande immédiatement des bonnes modistes. S'adresser, 241 Bleury.

MODISTES — On demande pour modiste de chapeaux, bonnes

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume "l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont élevées à $629 en six jours ; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg Co., X., 230 La Crosse, Wis. 263—12

AGENTS — On demande des agents solliciteurs, bien recommandés. S'adresser A. Gagnon, secrétaire-trésorier, Caisse Nationale d'Economie, Monument National, No 296 boulevard St Laurent. 260—6

AGENT demandé pour conduire le département d'annonces d'un journal hebdomadaire bien connu. Un jeune homme travaillant pourrait se créer une bonne position. Devra bien parler l'anglais aussi bien que le français, et connaître les annonceurs généraux à Montréal et ailleurs. Salaire, $10 par semaine et commission. S'adresser M. Edouard, boîte postale 996, Montréal. 261—3

AGENTS — A gents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrivez à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1Ms—n

AGENTS — Besoin de bons agents dans les campagnes de la province de Québec pour vendre les cribles Séparateurs Chatham, avec des termes faciles. Bonne commission payée. Ecrivez pour liste de prix à Côté et Cie, No 7 rue Saint-Pierre, Montréal. 261—6

AGENTS — On demande. Nous voulons que vous compreniez que nous cherchons pour développer nos affaires, un agent dans chaque village, si petit et si éloigné que soit ce village.

AUCUNE connaissance spéciale n'est requise. Il suffit que vous soyez un résident du pays, que vous connaissiez vos concitoyens, et c'est tout. Que vous soyez cultivateur, agent d'assurance ou un gars débrouillard conduisant des voitures, peu nous importe.

NE RESTEZ pas dans votre coin pendant que nous nous fatiguons à annoncer "travail facile, bon salaire" sans recevoir de réponses.

VOUS ETES justement l'homme qu'il faut. Ecrivez-nous aujourd'hui. (Mentionnez le journal). Adresse: "Trader" B. P., 996, Montréal.

AGENTS, à salaire ou commission, pour vendre arbres vivaces étiquette rouge. Nos propres produits. Assortiment complet. Nouveau système. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez immédiatement à Capital Nursery, Ottawa. M.s—n

AGENCES DEMANDEES

AGENCES DEMANDEES — Je prendrais toutes sortes d'agences à commission. S'adresser E. Pluze, 717 Ste Catherine. Tél. Bell Est 5829. 263—2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital, pour modes et confections. Clientèle, installation magnifique. Tailleur pour dames ferait bien. Ecrire à boîte 125 la "Presse". 260—6

CHAMBRES A LOUER

CADIEUX, 54 — C. A. L. — A louer, non meublée, grande chambre au premier étage, sur le devant. 262—5

DELORIMIER, 1206 — C. A. L. — Dans Delorimier, famille anglaise distinguée, magnifique pièce, maison neuve, meublée à neuf, lumière électrique, téléphone, messieurs, prix modéré. 261—6

LAGAUCHETIERE EST, 319 — C. A. L. — Chambre double à louer, améliorations modernes, famille privée, prix modéré. 319 Lagauchetière Est, entre Berri et Saint-Denis. 259—6

MONT-ROYAL, 356 — C. A. L. — Belle grande chambre de devant, dans une famille privée sans enfants, usage du téléphone. 259—7

PARC LAFONTAINE, 130 — C. A. L. — Deux chambres non garnies à louer, usage de la cuisine, couple préféré. 263—3

SAINT-DENIS, 268 — C. A. L. — De magnifiques chambres doubles et simples, pourvues des accommodations les plus modernes, téléphone compris, peuvent être immédiatement obtenues en s'adressant à 268 Saint-Denis, près Demontigny. Prix raisonnables. 258—6

SAINT-DENIS, 300 — C. A. L. — Salon non meublé avec portemanteau, étage des bains. 258—6

SAINT-DENIS, 130 — C. A. L. — Grande chambre sur devant, pour messieurs ou couple marié. 261—3

SAINTE-ELISABETH, VILLE, 227. — C. A. L. — Jolies chambres meublées à neuf ou non meublées, gaz, bain, possession immédiate. 261—3

SAINT-HUBERT, 277 — C. A. L. — Belle chambre à louer, lumière Auer, étage du bain, famille privée. 262—3

SAINT-URBAIN, 237 — C. A. L. — Belle grande chambre pour deux messieurs ou couple marié, usage de cuisine si désiré lumière Auer, chambre de bain, famille privée. 262—3

SAINT-HUBERT, 95 — C. A. L. — Deux magnifiques chambres à louer dans une famille privée, entrée seule, magnifique place pour une modiste. 262—3

SAINT-DENIS, 57 — C. A. L. — Très jolies chambres à louer, doubles et simples, salle de bain magnifique, téléphone, etc. 262—3

SAINT-ANDRE, 1324 — C. A. L. — Joli salon double ou simple, meublé ou non, confortable pour dame ou monsieur. Usage de la cuisine, gaz, bain.

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 155. — C. A. L. — Jolie chambre pour deux messieurs, ou couple, dans une famille sans enfant, près rue Sainte-Catherine. 263—2

ST HUBERT, 108—C.A.L.—Chambre à louer, simple ou double, sur premier étage, bain, gaz, garde-robe et prix modéré.

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 531. — C. M. — Chambre à louer, rue Sherbrooke, près de la rue Amherst. 263—3

BERRI, 1266 — C. M. — Chambres meublées à louer, propres et bien éclairées, à l'étage du bain. 262—3

BERRI, 200 — C. M. — A louer, un beau salon et boudoir bien meublé, au premier étage. Accupation immédiate. 263—3

CRAIG EST, 398 — C. M. — Chambre à louer meublée, sur le devant, pour homme, $7.00 par mois, (strictement privé). 259—6

CADIEUX, 237 — C. M. — On trouvera 3 chambres meublées, un salon, au No 237 rue Cadieux, coin Sainte-Catherine, dans une bonne famille canadienne. Pension si désiré. 261—3

DROLET, 1 — C. M. — Salon double à louer, meublée à neuf, étage du bain, améliorations modernes. 263—3

DORCHESTER EST, 457 — C. M. — Belle chambre meublée à neuf, lumière Auer, garde-robe, famille privée, pas d'enfants, ni de pensionnaires. 263—3

HOTEL DE VILLE, 313 — C. M. — Belles chambres meublées à louer, dans une famille privée très tranquille, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 263—3

MENTANA, 23 — C. M. — A louer, magnifique grande chambre meublée, avec gaz, lavabo, garde-robe, dans famille privée sans enfant. 23 Mentana, près Cherrier. 262—3

SAINT-DENIS, 877 — C. M. — Jolie chambre meublée à louer, garde-robe, chauffée eau chaude, bain, lumière Auer, dans famille privée, sans enfants. 259—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

RUE ARCADE, No 29, partant de l'avenue des Pins. A louer, grande chambre meublée, dans famille particulière. 261—3

SAINT-DENIS, 266 — C. M. — A louer, jolie chambre meublée sur le devant, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique, bain émaillé. Téléphone Bell, etc. Messieurs seulement. 258—6

SAINT-ANDRE, 287 — C. M. — Chambre meublée à louer, gaz, eau chaude, bain, usage du salon. 261—3

SAINT-LAURENT, 160 — Chambre meublée à louer, magnifique chambre sur l'étage du bain, lumière électrique, téléphone, améliorations des plus modernes. 261—3

SAINTE-ELISABETH, 26, VILLE — C. M. — Deux chambres doubles meublées à louer, au premier étage, pour couple marié ou deux messieurs, bonnes conditions. 261—3

SAINT-ANTOINE, 403B. — C. M. — Magnifique chambre sur le devant ou salon double, meublé pour deux messieurs, garde-robe, famille privée, déjeuner si désiré. 261—3

SAINT-HUBERT, 216 — C. M. — Jolies chambres meublées à louer, sur le devant, $1.50 par semaine et plus. 261—3

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Chambre à louer, meublée à neuf, lumière Auer, bain neuf, chauffée, eau chaude, famille privée, messieurs seulement. 262—3

SANGUINET, 14 — C. M. — Deux grandes chambres garnies, avec porte-manteau, sur premier étage, chambre de bain. 14 Sanguinet. 262—3

SAINT-LAURENT, 346 — C. M. — A louer, belles chambres meublées, en avant, sur l'étage du bain. 346 Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. 262—3

SAINT-HUBERT, 290 — C. M. — 2 chambres doubles meublées, dans famille privée, accès au salon, un chez-soi pour deux garçons. 262—3

SAINT-ANDRE, 571. — C. M. — Chambre meublée à louer, pour messieurs, maison privée. 9,11,13

SAINT-HUBERT, 58 — C. M. — Deux grandes chambres meublées, chauffage à l'eau chaude, gaz et électricité. Pension si désirée. Téléphone Est 1516. 11,13,14

VISITATION, 169A — Chambre meublée, fenêtre sur la rue, gaz, calorifère, bain, pas d'enfant. Tél. Bell Est 4543. 261—3

WOLFE, 335 — C. M. — Deux bonnes filles trouveraient jolie chambre bien meublée, avec pension, dans famille privée. S'adresser 335 Wolfe.

176 SELBY — WESTMOUNT. — C. M. — Angle avenue Green à louer, une ou deux chambres en avant, nouvellement meublées, lumière électrique, eau chaude. 261—3

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 163 — C. E. P.—On trouvera chambre et pension première classe, pour couple marié ou deux messieurs, téléphone Est 4583. 263—3

HOTEL DE VILLE, 101 — C. E. P. — Magnifiques chambres meublées à louer, doubles et simples, maison tranquille, confort désirable, aussi pension de table, prix modérés. 263—6

PENSION MADAME LUCAS, située 492 Saint-Denis, près Sherbrooke, plus belle localité de Montréal, 10 minutes des gares Windsor et Bonaventure, 5 minutes de la gare Viger, par tramway Saint-Denis. Les étrangers désirant avoir maison tranquille, table première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. Belles chambres au premier, donnant sur la rue, maison ouverte à l'année. 260—6

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P.—Chambres simples et doubles, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 260—6

SAINT-HUBERT, 75 — C. E. P. — Chambre et pension. Belle chambre double à louer ,avec excellente pension. 261—3

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double sur le devant, maison chauffée à l'eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 262—3

SAINT-HUBERT, 46.—Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, devant et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 263—6

MAISONS A LOUER

LOGEMENTS — A louer, deux logements, coin Sherbrooke et Panet, une maison neuve, gaz, bain, w.c., conditions faciles. S'adresser à Isidore Gougeon, 369 Dorchester Ouest. Up 5187. 260—6

RUE CHAMPLAIN, 266 — M. A. L. — A louer, un logement 3 pièces. Possession immédiate ; mobilier à vendre, 266 rue Champlain, 3e étage. 258—6

LOGEMENTS A LOUER, 3 beaux logements de six pièces, bain, w.c., gaz, belle façade en pierre, $10 et $11. S'adresser V. Gilbert, 1748 Labelle. 258—6

RUE DES ERABLES — Maisons à louer rue des Erables, 1291 à 1295, un bas et un haut, 7 chambres, $12 par mois, possession immédiate. L. O. Cadieux, 62 Saint-Jacques. Main 4086. 260—6

RUES MENTANA ET BOYER, près Gilford. — Jolis logements de quatre et cinq chambres, gaz, $9.00 et $10. Romulus Lavallée, 97 Saint-Jacques, ou 170 Parc Lafontaine. 261—6

AVENUE HOTEL DE VILLE, maison à louer, 10 pièces, ainsi qu'un ameublement de maison de pension à vendre. S'adresser 258 Hôtel de Ville. 262—6

RUE BERRI, plain-pied, à louer, 8 pièces, tout neuf, fournaise, électricité, etc. No 591 rue Berri. S'adresser 424 rue Sherbrooke Est. 262—6

PLAIN-PIED bien situé, au centre, moderne, pour être occupé immédiatement, demandé pour famille de 3 adultes. Ecrire à boîte 172 la "Presse." 262—2

MAISON A LOUER, dans Saint-Henri, $6.50; $10; aussi dans Maisonneuve. Vendra bon marché, payable comme loyer. L. E. Gingras, 52 Saint-Jacques. Main 586. 262—6

RUE CADIEUX — A louer, beau plain-pied, No 501 Cadieux, coin Sherbrooke, chauffage à l'eau chaude, possession immédiate. S'adresser 1006 rue Saint-Hubert. 262—6

MAISONS A LOUER — A louer rue Dorchester Ouest, No 1025, près de l'avenue Atwater, une grande maison à douze pièces, comprenant sept chambres à coucher. On la louera sans ou avec les meubles. Peut être examinée en n'importe quel temps. Renseignements chez Putman & McCrory, 308, 310 banque des Marchands. 262—3

A MAISONNEUVE — Maison à louer, $8 par mois et une boutique de menuisier, $6 par mois. S'adresser chambre 13 bâtisse de la "Presse." Montréal.

RUE SAINT-DENIS — M. A. L. — Maison à louer, No 642 rue St Denis, améliorations modernes, réparation et tapissée à neuf. S'adresser à J. D. Rolland, 14 Saint-Vincent. 263—6

RUE HUNTLY — M. A. L. — 817 Huntly, boulevard Saint-Denis, 2e étage, chaud, propre, 6 pièces, bain, lumière électrique, loyer bas, possession immédiate. S'adresser "clef" 811 Huntly.

RUE MONT-ROYAL — Maison à louer, 869 Mont-Royal, en face du parc, plain-pied huit pièces, moderne, eau chaude, gaz, électricité, localité recherchée. Adresser 395 Saint-Denis. Téléphone Est 1507.

MAISONS A LOUER

APPARTEMENT FRONTENAC — Square Saint-Louis, côté nord, entrée rue Sanguinet No 442, un appartement chauffé de 7 pièces, au rez-de-chaussée à part bains, w.c., et buanderie. Concierge, eau chaude toute l'année, luminaire à gaz et électricité, poêle à gaz, le tout en parfait ordre, $37.50 par mois, libre fin septembre. S'adresser au concierge ou à J. Emile Vanier, 5 Square Beaver Hall. 263—6

SAINT-CHRISTOPHE, logement à louer, joli logement, 6 pièces, chambre de bain, gaz, ménage fait en neuf récemment, loyer raisonnable pour bon locataire. 202 Saint-Christophe.

A LOUER

ETABLE — A louer, une étable, pour élevage de porcs et volailles, etc. Pour toutes autres informations, s'adresser 166 Ryde, Boulevard Saint-Paul. 258—6

2 TERRES à louer pour une année, situées sur le chemin Saint-Michel, en haut ; grandeurs, 57 arpents et 54 arpents, 2 maisons de ferme et bâtiments. En partie pour jardinage, en partie pour pâturage. S'adresser 59 rue Saint-Gabriel. 262—3

BUREAUX A LOUER

BUREAUX — Magnifiques bureaux à louer, à l'angle des rues St Jacques et boulevard Saint-Laurent, au-dessus du Café Dupéré. S'adresser à M. Dupéré, 17 boulevard Saint-Laurent. 262—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON MEUBLEE — Un locataire responsable demande à louer une maison meublée ou un plain-pied meublé, ayant pas moins de trois chambres à coucher. S'adresser à "Maison," Boîte 776. P. O. 260—6

ON DEMANDE à louer immédiatement un plain-pied ou cottage de 9 à 10 pièces meublées. Ecrire à boîte 320 la "Presse." 240—n

PETITE MAISON demandée, propre et pourvue des commodités modernes, avec trois ou cinq pièces, dans localité centrale. Loyer pas plus de $12.00. 82 Sainte-Catherine Ouest. 260—6

PLAIN-PIED DEMANDE — On demande à louer un plain-pied de sept pièces, avec fournaise à eau chaude, loyer $16.00, à l'Est de la rue Saint-Laurent. S'adresser par lettre H. A. L., cour de circuit, Montréal.

ON DEMANDE A LOUER

ATELIER DEMANDE — On demande, tout de suite, un atelier pour artiste peintre, ou grande pièce pouvant servir d'atelier, éclairée au nord, située dans l'ouest ou quartier des affaires. Adresser à boîte 69 la "Presse." 258—6

MAGASIN DEMANDE — On demande à louer un petit magasin avec logement pour restaurant, bonbons et tabac. Ecrire en mentionnant le prix, à boîte 180 la "Presse." 262—6

ON DEMANDE A ACHETER

DYNAMO — On veut acheter un dynamo de 50 à 100 lumières, de seconde main, doit être en bon état, chez Rolland Frère, 111 rue Windsor. 262—2

ENGIN — On demande à acheter un engin de 5 ou 6 forces. Ecrire à Cam. 92 la "Presse". 259—6

ON DEMANDE A ACHETER: LE SOULEVEMENT FENIEN OU LA REBELLION DU NORD-OUEST. On demande à acheter des médailles du soulèvement Fénien ou de la rebellion du Nord-Ouest. S'adresser à Boîte 178 la "Presse." 262—3

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Magnifique maison de campagne, avec magasin et logement privé au Tuilerie du C. P. R., beau site pour commerce. S'adresser à J. M. A. Provost, 854 Sainte-Catherine Est. 263—6

PHARMACIE dans la banlieue à vendre ou à échanger contre clientèle et propriété de médecin de campagne. Ecrire à boîte 198 la "Presse." 263—6

SAINT-VINCENT DE PAUL — Hôtel à vendre ou à échanger contre une propriété. Installation complète. S'adresser à Alp. Chartrand, hôtel Central. 258—6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, maison 12 pièces, située 8 minutes de marche de la Canada Car Shop Co., maison très confortable pour maison de pension, et de plus maison à 2 étages, avec magasin, située dans beau centre commercial. Deux maisons privées avec 2 logements chacune. Conditions $200 comptant et la balance à $10 par mois. J. M. Chapdelaine et Cie, 223 Sainte-Catherine, Viauville, coin 5e avenue.

SAINT-ANTOINE — A vendre ou à louer, bonne condition, emplacement, grandes dimensions, maison, grange, écurie, magnifique boutique de forge et voiturier, première classe. Isidore Gravel, Saint-Antoine de Verchères, Qué. 258—6

LOGEMENTS à louer ou à vendre, logements neuf, 238 à 254 Mitcheson, possession immédiate. S'adresser N. Leclaire, 874 Sanguinet. Tél. Bell Est 904. 259—6

RUE LAFONTAINE — Propriété à vendre ou à louer, six logis modernes, près rue Jeanne D'Arc, prix $7,800, comptant, $3,000. S'adresser J. D., No 238 Bourbonnière, Maisonneuve. 263—6

26,000 pieds de terre à vendre ou à louer, entre Désiry et Préfontaine, avec maison, conditions faciles. S'adresser au No 854 Sainte-Catherine Est. 263—6

A VENDRE

A VENDRE — Hôtels et restaurants, dans toutes les parties de la ville, recettes de $175 à $600 par semaine. Aussi 4 bons hôtels de campagne. Propriétés comprise, prix de $5,000 à $7,000, conditions, $1,600 à $2,000 comptant. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie." Tél. Est 4351. Aucune dépenses aux acheteurs. 260—6

Avis de Vente

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez en juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 39 Sainte - Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

A VENDRE — Voulez-vous acheter un magasin de cigares, bonbons, épiceries, maison meublée pour louer des chambres ou pension, salle à manger, 140 repas par jour, magasin de modistes, magasin de chapelier, de tailleur, de quincailleries, magasin général, patente nouvelle, etc., venez me voir je puis vous faire doubler votre argent en peu de temps, aucune commission à payer. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie," établie depuis 18 ans dans cette ligne. 260—6

ALCOOL DE BOIS—Blanche, 1ère qualité, 90c le galon, par 5 galons, P. Gadbois & Cie, 151 Ste Catherine Est, E. 4644. 260—6

A VENDRE, ou à échanger, chance exceptionnelle à toutes personnes qui désirent avoir un bon commerce. J'ai des épiceries de $800.00, $1,000, $1,600 qui échangerait contre propriété de $3,000 à $5,000, aussi hôtel et autres commerce à échanger. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie." Tél. Est 4351. 260—6

A VENDRE — Coutellerie de poche, de table, ciseaux de tailleur, outils de toutes sortes, ustensiles de cuisine, revolvers, fusils, cartouches, calibres assortis. Satisfaction garantie. T. Wilson et Co., 291 Saint-Laurent. 262—6

A VENDRE

AMEUBLEMENT de maison de 5 pièces à vendre, d'ici à quelques jours, pour cause de départ. S'adresser 1293 Huntley, coin Bélanger, boulevard Saint-Denis. 255—6

A VENDRE, à messieurs ou dames, commerce d'herboriste, établi depuis 7 ans, grande clientèle en ville et la campagne, a réalisé $10,000, primes en mains, stock entré pour l'hiver. Prix $900. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 258—6

AMEUBLEMENT de petit plain-pied à vendre, deux pièces, loyer $8.00, chauffé. S'adresser vous le soir, de 8 à 9 heures. 26 rue Balmoral, porte du passage arrière. 261—6

A VENDRE — Avec la lessive Phénix la durée du linge est prolongée de moitié. Economise, temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal. 261—6

AMEUBLEMENT à vendre, contenu de petit logement, deux pièces, privilège du bal si désiré, $8.00, chauffé. S'adresser, soir 8 à 9, 26 rue Balmoral, passage dernière porte 262—6

A VENDRE — Ne vous fatiguez pas inutilement, quand Lessive Phénix lavera linge mieux que vous, à meilleur marché. Demandez-la aux épiciers ou Chouillou et Cie, Montréal.

AMEUBLEMENT de chambre complet à vendre pour $20, il a coûté $60.00, vend pour cause de départ. T. Girard, 68 Saint-Jacques.

BOUTIQUE de menuiserie à vendre, avec engin et machinerie, en parfaite condition, située à Saint-Thomas, Montmagny. Cause de maladie. S'adresser à Louis Bollard, Saint-Thomas, Montmagny. 156—12

BOULANGERIE à vendre, roulant de première classe, voitures d'été et d'hiver, et bons chevaux; vendra pour cause de santé. S'adresser par lettre à A. N., 397 Saint-Antoine. 261—3

BOUTIQUE DE BARBIER — A vendre, une boutique de barbier de deux chaises, aussi "stand" pour cirer les chaussures et installation pour magasin de tabac et cigares. S'adresser immédiatement, No 11 avenue Duluth. Aucune offre ne sera refusée. 262—2

BOUTIQUE — A vendre pour un prompt acquéreur, une boutique de voiturier, avec tout le contenu, consistant en bois et fer, bonne clientèle. S'adresser Emilien LeGuerrier, Blue Bornets, près Montréal. 262—6

BOYAUX — A vendre, boyaux en caoutchouc, gros stock, toutes grandeurs, pour eau, foret, pneumatique de jardin, vapeur. Boyaux à incendie, coton et toile. Dominion Machinery, 37 carré Papineau.

CLIENTELE de lait à vendre, à la Longue Pointe. S'adresser au gardien de la barrière de la Longue Pointe. 258—6

CLIENTELE de lait à vendre, 32 à 36 gallons. S'adresser 1278 Hôtel de Ville. 259—7

CLIENTELE de lait à vendre, de 50 gallons, vend pour cause de maladie. S'adresser 117 Saint-Augustin, Saint-Henri. 259—6

COMPTOIR à lunch et aux huitres à vendre, à très bon marché. S'adresser J. A. Girouard, Café Central, 2 carré Chaboillez.

ETAL de boucher à vendre, avec son contenu, garni de première classe, licence payée, bonnes conditions, cause de maladie. S'adresser immédiatement 2029 Notre-Dame, ou 152 Sainte-Elisabeth, Saint-Henri.

ETAL DE BOUCHER à vendre, bonne place d'affaires, vendra aussi les fixtures, loyer $11.00 par mois. S'adresser 969 Ontario Est. 262—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, No Dorchester, 678, un étal de boucher complet. Bonne clientèle. Vend pour cause de maladie. S'adresser après 7 heures p.m., au No 335 Champlain. 263—6

ECURIE de louage et de pension à vendre, situé dans un des meilleurs centres de la ville, raison de vente, le propriétaire se retire des affaires. S'adresser par lettre à Boîte 207 la "Presse." 263—6

EXCITATEURS — A vendre, 2 excitateurs de dynamos, 4 moteurs latéraux, guillotine Furnival de 36", bon marché au comptant. Factory Waste and Metal Co., 25 rue Communes.

Durant Septembre

Notre établissement sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures, le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis. Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre au-dessous de nos prix. F. Lapointe, 625 rue Sainte - Catherine Est, angle Montcalm. 258—n

FONDERIE à vendre, pour cause de santé; fonderie des mieux outillées, bon territoire, pas de concurrence. Ecrire Cam. 99 la "Presse", Montréal. 256-12

GLACIERE — A vendre, bonne glacière pour épicerie, 2 vitrines d'étalage, 2 balances, bidons à l'huile, cash register, plusieurs quarts vides, tout à moitié prix. S'adresser Vaillant, Brossard et Cie, 107 Saint-Jacques. 259—6

HORLOGE GRAND-PERE — A vendre, pour $4.00, une grande horloge Grand-père, mouvements en bois. Bon marché. S'adresser 118 Grand Tronc. 258—6

MACHINE à écrire Remington neuve à vendre, table, chaise et duplicateur, à très bon marché. S'adresser à J. R. Beaudry, agent, 71A rue Saint-Jacques. 258—6

MANUFACTURE générale de conserves à vendre, située dans une bonne localité, grandeur 6,000 pieds de superficie ; engin, boullioire, stock, cheval et voitures. $1,000 pour le tout. Loyer, $6 par mois seulement. S'adresser à MM. Vaillant, Brossard et Cie, 107 Saint-Jacques. 259—6

MEUBLES — Trente nouveaux patrons de chaises berceuses, tables de salon, comptant ou termes faciles. F. Gulbord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près rue Papineau. 258—6

Meubles et Poêles

Meubles, poêles et "ranges" de haute et moyenne qualité. Nous meublons votre maison au complet et vous payez $2.00 par mois et plus. Les milliers de maisons que nous avons meublées sont une garantie de la bonne qualité de nos marchandises et aussi de l'attention que nous portons à nos clients. Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 258—n F

MEUBLES à vendre. Tables d'extension finies en chêne, $4.50; sofalit—leatherette—$7.50; couchettes de fer, garnitures en cuivre, de toutes grandeurs, pour $3.00. Escompte libéral sur tous nos meubles. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 258—6

MAISON meublée à vendre, 8 chambres, à grands sacrifices. Venez d'ici à trois jours. 388 Sainte-Catherine Est. 258—6

MEUBLES — Particulier avec certain capital peut fournir à un nombre limité de familles, des meubles, vêtements et tapis n'excédant pas $100 par famille, payables $2.00 par semaine. A déjà fourni de ces articles à 60 familles et est encore en état d'en fournir à 40 autres. C'est une grande occasion, profitez-en. Strictement confidentiel. Ecrire à boîte 645 la "Presse." 261—6

MOTEUR à gazoline, à gaz et à l'huile, de seconde main, à vendre. Ces moteurs sont réparés à neuf et sont en parfait ordre. A vendre à bonnes conditions. Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 261—6

MOBILIER A VENDRE — Mobilier de salon, 6 morceaux, noyer noir couvert de peluche rouge, à très bon marché, 240 Panet, coin DeMontigny. 261—6

MOBILIER d'un cottage à vendre, 10 pièces, parfait ordre, bon marché, très avantageux pour pension, première classe, belle localité. Ecrire à Boîte 179 la "Presse." 262—2

A VENDRE

MAISON DE PENSION — A vendre, une excellente pension remplie de bons pensionnaires réguliers, rue Saint-Hubert, près de Sainte-Catherine. Ecrire boîte 146 la "Presse." 261—6

MIROIR — A vendre, un magnifique miroir de salon à cadre doré, sept pieds de hauteur par quatre de largeur, avec superbes ornements. Vente à sacrifice. S'adresser au No 473 Saint-Denis. 262—6

MAISON DE PENSION — A vendre, avenue de l'Hôtel de Ville et Sainte-Catherine, maison meublée pour louer des chambres, rapporte bons revenus, prix $450, conditions rien que $200 comptant. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 262—2

MACHINES — Chaudières, moteurs, tours, foret de 30", scies, machines à raboter, assortiment considérable, de toutes sortes d'articles pour moulins, courroies et poulies. Dominion Machinery Co., 37 square Papineau.

MACHINES à vendre. Poulies et crochets, neufs ou d'occasion, à bon marché. S'adresser à Syracuse Smelting Wks., William et Saint-Thomas. 263—4

MACHINE A VENDRE — Belle machine à coudre, presque neuve, vendra $15, pour cause de départ. S'adresser en tout temps, 212 Lafontaine, entre Poupart et Dufresne.

MOTEUR électrique à vendre, à bon marché, une force avec régulateur. S'adresser à L. A. Dionne, 110 Saint-Hubert. 263—6

MEUBLES — Trente nouveaux patrons de chaises berceuses, tables de salon, comptant ou termes faciles. F. Gulbord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près rue Papineau. 263—6

POELE de cuisine à vendre, pour restaurant, et gazeller, chaises, table. S'adresser 229 Cadieux, entre 4 et 5 heures p.m.

ROBES, costumes, bijoux, à vendre, à des prix très bas, plusieurs robes, costumes, etc., en très bon état, aussi quelques bagues en diamants. S'adresser, 254 Ontario Est. 260—6

SALLE à diner à vendre, située rue Sainte-Catherine ouest, bonne place d'affaires, excellentes recettes, à vendre à bonnes conditions d'ici à quelques jours. Pour informations s'adresser chez Johnson, Grace et Lepage, 58 St Jacques. 258—6

SALLE de vues animées à vendre et maison de pension, 14 chambres, bon marché. Vend, cause de départ immédiatement. 144 Saint-Laurent. 263—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Deux excellents bidets, un bel hongre gris pommelé, 6 ans, 15.2 mains de hauteur, allure très rapide, très bien dompté, pour atteler simple, double et tandem. Magnifique jument baie avec taches noires, 5 ans, 15½ mains de hauteur, allure très rapide, bien domptée pour le harnais et la selle. Ils nous ont été consignés par une personne de l'Ouest, et ils doivent être vendus. Pas de prix exorbitants demandés. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. T. W. Foster and Son, encanteurs. 262—2

ABSORBINE chasse inflammation de la bourse, raideur des tendons, enflures. $2.00 la bouteille, chez tous les pharmaciens. Conseil gratuit. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman Sons & Co., agents, Montréal.

A VENDRE — Jument baie, 6 ans, sera vendue à un prix raisonnable: n'a pas peur des chars. Syracuse Smelting Wks., rues William et Saint-Thomas. 263—2

A VENDRE— Une jument brune trotteuse rapide, 7 ans, 15½ mains, absolument saine, douce, domptée pour la ville et pouvant trotter en 2.30. Une bête idéale pour la route ou la course, ne porte ni bottes ni entraves d'aucune sorte ; bien entraînée, elle ferait une bonne trotteuse. Le propriétaire part pour l'Angleterre et doit la vendre. Visible aux écuries maintenant et sera vendue à l'encan vendredi, le 13 septembre, à 2.30 p. m., absolument sans réserve. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 262—3

CHEVAL — A vendre, un bon cheval, deux bonnes voitures, un harnais en bon ordre, bon marché. 1791 Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis. 258—6

CHEVAL à vendre, 5 ans, 5 pieds 3 pouces, 1,100 livres, bien dompté, aussi express et boghei de toutes sortes à vendre. 1140 Saint-Laurent. 259—6

CHEVAL de 1100 livres, bien sain, pas défaut et une jument de 1400 livres, bien saine. Vendra bon marché, 337 Sanguinet. 261—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de toutes sortes de chevaux. S'adresser John Innes, 5 avenue Viger. 261—6

CHEVAL — A vendre un joli cheval bai, âgé de 4 ans, prix raisonnable. S'adresser No 101 rue Ontario Est.

CHEVAUX — Deux bons chevaux d'ouvrages à vendre, bien bon marché. S'adresser immédiatement No 1212 Sainte-Catherine Est. 263—6

EXPRESS — Essayez le nouveau coussin à ressorts en fil de broche, s'ajuste à n'importe quel siège, mou et toujours sec, prix $1.00. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 260—6

EXPRESS — A vendre, express et harnais en parfait état. S'adresser 413 Ontario Est. Tél. Bell Est 1512.

EXPRESS — 2 express couverts à vendre, de seconde main, convenable pour épicier ou boucher, 1914 rue Philippe, (en ville). 263—6

JUMENT — A vendre, une jument baie, enregistrée, pur sang, 6 ans, bien saine, peur de rien, extra pour dame, avec harnais, voiture d'été et d'hiver. S'adresser 162 Saint-Denis. 256—n

JUMENT — A vendre, jolie petite jument blonde, harnais, boghei Concord, le tout $65.00. S'adresser 399 Amherst.

JUMENT à vendre, bonne pour carrosse ou express, pesant 1,100 livres, en bonnes conditions. S'adresser 224 rue Saint-Christophe. 263—2

TOMBEREAUX A VENDRE — Deux grands tombereaux neufs à charbon, très bien ferrés. S'adresser O. Dubois, 187 Amherst. 263—2

VOITURES — Dix express neufs à vendre, une charette de boucher, trois express de seconde main, avec couverture, 4 chariots à bain pour l'hiver. 336 Rachel ou 88 Labelle. Marchand 2088. 263—6

VICTORIA A VENDRE — Une voiture neuve Victoria, très bien finie et au dernier goût. S'adresser F. Machabée et Cie, 71 rue Wolfe.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — Bois du C. P. R. à vendre, 20 à 25 chars par semaine, aux prix de 50c, 75c et $1.00 le voyage, pris sur les lieux. Angus Shop, entrée rue Iberville, ou 1081 Mont-Royal. S. Désy, agent. Est 97. 249—18

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 255—26

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $135 comptant achètent un piano droit Dominion. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. A. C. Dupont, sec. trés.

A VENDRE — $225, payables $10 comptant et $7 par mois, ou $175 comptant achètent un magnifique piano droit Morris. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. A. E. Gervais, vice-président. 263—2

ORGUE — A vendre, orgue Estey, 6 octaves, 13 jeux, 5 séries d'anches, touches en ivoire, belle sonorité, $75.00 à conditions faciles. Layton Bros, 144 rue Peel, vis-à-vis du carré Dominion. N. B. Ouvert le soir jusqu'à 9

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES. PLACEMENT DE TOUT REPOS. — A vendre 24 débentures de la Cité de Montréal, émission de 1902, enregistrées, rapportant 3½% due en 1959.

AUSSI 8 débentures de la municipalité scolaire de Saint-Grégoire de Thaumaturge, émission de 1900, rapportant 4% due en 1938. Intérêt payé le 1er mai et 1er octobre de chaque année. S'adresser au Dr J. Lespérance, Longueuil, P. Q. 260—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, stock complet et "fixtures" comprenant: une vitrine d'étalage murale de 10 x 12 pieds; six "stands" à bascule et cinq porte-cartes postales en fil métallique, grand assortiment de cartes postales de fantaisie, comiques, vues et en cuir, nouveautés souvenir, etc. Tout doit être vendu sans égard au prix coûtant, vû que les lieux doivent être fermés le 16 septembre. Une aubaine pour un commençant de partir un commerce profitable. S'adresser Dubin et Damin Co., Parc Dominion. 262—6

OCCASIONS D'AFFAIRE — A vendre magasin de marchandise sèches, beau coin, dans une belle localité. Prix $1,200.00. Salle à diner, le propriétaire laisse Montréal. Prix $150.00. Clos de bois, rue Sainte-Denis. S'adresser J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands, 555. 262—6

Mettez-vous en Affaires

Nous avons des chances d'établissement nécessitant peu de capitaux, dans toutes les parties de la ville. Si vous ne trouvez pas ce qui vous convient, nous annoncerons pour vous l'obtenir. Rien à payer. Nos services sont gratis. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

T. GIRARD
Agents d'immeubles, 68 Saint-Jacques. Tél. Main 2538.

A VENDRE — Restaurant et pension, 32 chambres, bien loué, recette $400 par semaine, belle clientère, loyer bas, vend pour cause de maladie. T. Girard, 68 Saint-Jacques.

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques, maison meublée à vendre, 10 chambres, rue Saint-Denis, loyer bas, clientèle et menage, le tout pour $200. A qui la chance.

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques, à vendre au centre de la ville, un beau magasin de chapeaux, établi depuis quinze ans, vend pour cause de départ, on vendra pour du comptant ou par paiement faciles.

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. A vendre, lots à bâtir dans toutes les parties de la ville, $5.00 et $10.00 comptant, balance $4.00 par mois, aussi une propriété de $15,000, rapporte onze pour cent, $8,000 comptant, balance comme un loyer, intérêt à cinq pour cent.

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques, à vendre, une jument de neuf ans, poil rouge, douce, à vendre pour $90, faut vendre.

AUSSI une librairie bien achalandée, au centre de la ville, on vendra pour $1,500. T. Girard, 68 St Jacques. Tél. Main 2538.

OCCASION D'AFFAIRES — Commerce par la malle à vendre. Articles en grande demande, rapportant profit de 100%. Chance rare pour jeune homme voulant s'établir avec petit capital. Affaire sérieuse, sûre, avantageuse. Bonnes raisons pour vendre. Ecrire à Boîte 185 la "Presse." 263—6

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Hôtel rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde ; bail de 5 ans. Très bonne installation. Prix $7,000. Comptant $1,500, sans aucun contrat. Balance $50 par mois. S'adresser à cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié rue Sainte-Catherine Est, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, installation des plus modernes, recettes au-dessus de $300 par semaine. Prix $18,000. Comptant $6,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, avec salle à manger attenante, long bail. Installation moderne. Recettes $600 par semaine. Prix $20,000. Comptant $7,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à Maisonneuve, belle installation, loyer $15.00 par mois. A vendre ou à échanger contre propriété. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, rue Notre-Dame Est, bail de 5 ans, $50.00 par mois, installation moderne, recettes moyennes de $200 par semaine. Prix $10,000. Comptant $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL dans la banlieue, avec propriété, faisant $125 d'affaires par semaine. Prix de la propriété $4,500 le tout pour $10,000. Comptant $1,500. Balance $50 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, rue Notre-Dame Est, installation moderne, bail de 5 ans. Recettes $300 par semaine. Prix $16,000. Comptant $7,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 260—6

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine, prix $22,000, revenus $450.00 par semaine. On échangera contre des terres. Chs. Lebeau.
Hôtel à vendre, rue Sainte-Catherine, prix $14,000, $1,500 comptant. Revenus $250 par semaine. Chs. Lebeau.

HOTEL à vendre, à dix-huit milles de Montréal, prix $2,000, $1,200. Chs. Lebeau.
Hôtel à vendre à soixante milles de Montréal, $3,500, $1,500 comptant. Revenus $175 par semaine. Chs. Lebeau.

HOTEL à vendre, à cinq milles de Montréal, compris la propriété, prix $3,500. On échangera contre une propriété de ville. Chs. Lebeau.
Hôtel à vendre à trente milles de Montréal, compris la propriété, prix $8,000, $1,000 comptant. Chs. Lebeau.

LES GENS qui ont des propriétés, terres ou terrains à échanger, je les invite à venir me voir. Chs. Lebeau, bâtisse la "Presse".

LABELLE—Hôtel à vendre, tout neuf, fini avec toutes les améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à Auguste Dumoulin, Labelle. 263—12

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, beau magasin bonbons, cigares, épiceries, romans, etc., aussi poêle à gaz, fournaise et prélarts, à bon marché pour prompt acheteur. 443 Amherst. 258—6

MAGASIN DE CIGARES, fruits et rafraîchissements à vendre à bon marché, bonne place pour salle à manger, poêle à gaz compris, 885 Craig Est. 258—6

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, crème à la glace, bière d'épinette, bonne clientèle, bonne place d'affaire, vendra pour cause de santé. No 810 De Montigny Est. 260—6

MAGASIN général à vendre, à la campagne, cause santé, près C. P. R., sur rivière Ottawa, faisant très bonnes affaires comptant, établi depuis douze ans. C. H. Léger, Como, Qué. 259-6

MAGASIN à vendre, mercerie et chaussure, établi depuis 2 ans, à vendre pour une bonne raison. S'adresser à 360 Sainte-Catherine Est. 262—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard attachée à l'établissement ; vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 261—6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons, papeterie, articles d'écoles, etc., bonne place d'affaires, ayant refusé $250, vendra $250, recettes $65 par semaine. Vente : abandon des affaires. 82A rue de la Montagne. 258—6

MAGASIN DE TAILLEUR et de mercerie à vendre, établi depuis 8 années, cause de vente, maladie. S'adresser 1729 boulevard Saint-Laurent. 263—6

MAGASIN à vendre, cause de maladie, restaurant comptoir de lunch, tabac, cigares, fruits, bonbons, cartes postales, papeterie, articles d'école. Logement 4 pièces, possession immédiate. 1264 Sainte-Catherine Est. 263—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN général à vendre, à la Pointe Saint-Charles, vend pour cause de santé, clientèle établie depuis treize ans, bonbons, tabacs, rafraîchissements, articles d'école, fourniture de nouveautés, etc., grand logement privé sept chambres sur même plancher, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser M. N. Corbeil, 185 Ropery, coin Saint-Charles. 263—6

RESTAURANT de bonbons et cigares à vendre, avec recette de petite bière d'épinette. S'adresser 612 Ontario Est, coin Montcalm. 261—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, avenue Dumont, près Delorimier, bonne clientèle, à bon marché, pour cause de santé. S'adresser 58 Dumont, coin Larivière. 258—6

EPICERIE à vendre, bonne place d'affaires, bon coin, magasin et logement, loyer $15, écurie, cour seule, bien bon marché. S'adresser 450 Cangrain. 258—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant de bonnes affaires. Pour autres informations, s'adresser sur les lieux, 419 Dorchester Est. 259—6

EPICERIE licenciée à vendre, coin de rues, stock frais, environ $600. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, cause de départ. S'adresser 151 Atwater. 260—6

EPICERIES LICENCIEES, très bons centres, l'une à 90 centins dans la piastre; d'autres non licenciées. Voir immédiatement J. F. Précette, 17 Côté Place d'Armes, téléphone Main 874. 259—6

EPICERIE A VENDRE — Jos. Choquette, épicier, 486 Est rue Lagauchetière, offre son épicerie à vendre, $600 d'affaires par semaine, pas de loyer à payer par le louage de l'étal de boucher. 261—6

EPICERIE à vendre, bonne clientèle, stock frais, cheval, voiture, harnais et logement, coin de rues, bonne place d'affaires. S'adresser No 342 Montcalm. 262—6

EPICERIE à vendre, sans licence, bon coin commercial, dans la partie ouest, établie depuis longtemps, prix $425, avec les fixtures du magasin, loyer $10 par mois, avec logement. S'adresser Ph. Gougeon, 184 Workman, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 262—2

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, vendra 80c dans la piastre, stock environ $1,000, échangera contre petite propriété ou lots vacants. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 262—2

EPICERIE — A vendre magnifique épicerie sur la rue Sainte-Catherine Est, faisant de très bonnes affaires. Vendra pour cause de maladie. Ecrire à Boîte 197 la "Presse." 263—6

EPICERIE — Une épicerie, logement privé compris, belle cave cimentée, charbon pour l'hiver. Loyer $19. Vendra bon marché pour cause de départ, 1344 Hôtel de Ville.

EPICERIE à vendre, avenue Coloniale, bonne clientèle, vendra bon marché, pour cause de santé. S'adresser 562 avenue Coloniale, près Rachel. 263—6

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

SAINTE-CATHERINE DE HATLEY — Ferme à vendre, belle ferme, 190 acres, deux maisons et beaux bâtiments, situés près de l'école, de la fromagerie, place centrale, sucrerie de 2,000 vaisseaux, maisons soit pour un fermier ou deux frères, pour plus d'informations s'adresser à Alex. Leblanc, Sainte-Catherine de Hatley, Qué. 263—2

TERRES — A vendre, dans Saint-Jérôme, et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions, adressez-vous à Drouin et Lorrain, constructeurs d'immeubles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 255—26

TERRE — A vendre, une terre très avantageusement située, à 5 milles du village de Granby et à 3 milles du village Saint-Paul d'Abbotsford, contenant 105 arpents, dont les ¾ en état de culture, maison et grange en bon état. Le soussigné vendra avec ou sans roulant. Charles Vincent, Granby, Qué. 263—6

TERRE à vendre dans Chertsey, 250 acres en culture, balance en bois franc, maison ¾ arpent d'un lac, vendra $500.00 comptant. S'adresser A. Piché, 879 Ontario Est, Montréal. 262—6

KODAKS

KODAKS de E. F. Smith, et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien, numéro, 1756 rue Notre-Dame — Uptown, 148 Peel. Demandez nouvelle liste d'occasions. 259—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 40 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 183 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 6—n

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'automne, costume aux derniers goûts. 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 2ième porte place Viger. 219—n

MASSEUR-SPECIALISTE

FRANCAIS, des hôpitaux de Paris. Application des dernières méthodes. Guérison radicale de toutes les maladies nerveuses, musculaires, hémorroïdes, constipations, etc. Spécialités de bains secs guérissant les rhumatismes, la goutte en quelques jours. Consultations gratuites. Reçoit tous les jours de 6½ à 9½ du soir, le samedi, de 2 à 9½ ; le dimanche, de 8 à 4 heures, rue Saint-Hubert, 1072, Montréal. 261—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BRIQUES communes et pressées de toutes couleurs, terre cuite à l'épreuve du feu, etc. Dartneil, 157 rue Saint-Jacques. 240—26

BRIQUES — Bonnes vieilles briques à vendre. S'adresser 97 rue Demontigny Est.

PIERRE concassée de toutes dimensions, gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée "Milton" rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 252—26

EXPOSITION DE MODES

EXPOSITION de modes, le 12 septembre et les jours suivants. Mme B. J. Hughes — Mlle L. Dwyer — annonce respectueusement son exposition de modes d'automne à son nouveau local, 561 Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Tél. Up 960. 263—2

MODES — Mlle Neilis, 556 Sainte-Catherine Ouest, la seule modiste américaine à Montréal, invite ses clientes et toutes les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, de faire une visite à l'ouverture de ses salons de modes parisiennes, qui aura lieu les 17, 18, 19. Cette ouverture sera tout à fait exclusive en élégance et en recherche. 263—6

MODES — Ouverture de modes d'automne, lundi, 16 septembre et les jours suivants, chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame Ouest. Vous êtes cordialement invitées. Tél. Main 3695. 263—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés $1.60. S'adresser F. Fernet, 392 Mont Royal. Marchands. 2159. 259—26

POELES REPARES — Voici l'hiver. Il faut réparer et remettre vos poêles en ordre, adressez-vous à H. Levert, 302 Cadieux. Spécialité: réparations poêles, fournaises. 259—6

MEUBLES ET VETEMENTS

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 249—26

ETAL DE BOUCHER

ETAUX DE BOUCHER — Leduc et Frère, bouchers, 35 Villeneuve, ville Saint-Louis. Tranches porc frais, lard et rôti porc frais, à 11c. Steak sirloin, 12½c. Steak ronde, 11c. Boeuf, poitrine, 5c et 6c. Epaule boeuf, 6c. Agneau, devant, 9c. Agneau, derrière, 12½c. Jambon roulé, 12½c. Jambon plique-nique, 12½c. Beurre crémerie, première classe, par 5 livres, 24c 263—6

INFORMATIONS DEMANDEES

HEBERT — Informations demandées. — Elie Hébert, natif de Saint-Jean Chrysostome, Qué., parti depuis au delà de 13 ans, d'après toutes probabilités, 1123 avenue Pacifique, Tacoma, district de Washington, n'a pas donné de nouvelles à sa famille depuis au delà de 4 ans. Tout renseignement le concernant sera reçu avec reconnaissance chez M. John Hébert, Forest, Clinton Co., N. Y. 241—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 258—26

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 282—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Spécial pour le mois de septembre, 50 nouvelles cartes-postales illustrées, avec un bel album colorié, pour 57c seulement. Envoyez mandats-poste et nous vous en enverrons une comme échantillon. The Elsner Art and Novelty Co., 107 Saint-Jacques, Montréal. 260—6

HUILES DE CHARBON

HUILE canadienne, 15c; américaine, 17c; Astrali, 20c; par 5 gallons, le de moins par gallon; gazoline, 25c ou 24c par 10 gallons. Aussi ferronneries, peintures, outils, matériaux de construction, poêles, etc. Morency et Côté, 204 et 900 Sainte-Catherine Est, coin Champlain. Bell Est 2690, 5351. 258—6

PERDU

ARGENT — Perdu, environ $45 en billets de banque, soit au parc Dominion, dans l'ouest ou le nord de la ville. Récompense à 915 rue Berri.

BAGUES — Perdues dans les chars du pèlerinage du Cap de la Madeleine, dimanche avant-midi, le 8 septembre, deux bagues oubliées sur le lavabo des chars. Prière de les remettre au No 721 rue Berri. 263—3

BRACELET — Perdu, mercredi matin, rues Berri à Saint-Denis, par Bienville ou dans tramway, 948 Saint-Denis, ou montant Côte Place d'Armes jusqu'à Saint-Jacques, un bracelet chaîne argent, avec cadenas. Prière de rapporter 59 rue Saint-Sulpice.

BRACELET — Perdu hier soir, partir du coin des rues Rachel, Delorimier à la rue Sainte-Catherine, un bracelet en argent et doré. Récompense libérale en le rapportant 1063 avenue des Erables, municipalité Delorimier.

CHIEN — Perdu ou égaré un jeune chien de chasse, Griffon Korthal, répondant au nom de "Snap". Récompense à celui qui ramènera au No 260 rue Roy. 260—6

CHIEN — Perdu, 9 septembre, chien Saint-Bernard, nommé Bruno, collier cuir jaune. Récompense, 528 Lagauchetière Est. 262—2

CHIEN — Fox Terrier perdu. Le corps tout blanc, des taches jaunes sur la tête, portant un collier en cuir uni, répondant au nom de Snort. Récompense libérale à celui qui le ramènera au Petit Windsor, 197 boulevard Saint-Laurent.

LIVRET — Perdu, livret de banque d'épargne, avec 3 chèques. Prière de le remettre au No 2817 Saint-Laurent. 262—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche matin, vers 8½ heures, porte-monnaie contenant somme d'argent, au de là $100 en billets, menue monnaie, clef et divers articles, prenant les chars coin Ontario et Saint-Laurent, à la gare Bonaventure pour l'excursion de Saint-Hyacinthe. Récompense libérale ; rapporter 56 Saint-Norbert. Tél. Bell Est 1508. 262—6

PARAPLUIE — Perdu, dans un tramway de la rue Sainte-Catherine ouest, un parapluie en soie noir, manche vert, poignée droite. Prière remettre 106 Visitation.

SAC — Perdu, un sac à main en cuir noir, contenant argent, montre en or, chapelet, etc., depuis 148 Berri, par rue Dorchester au tramway Saint-Denis. Récompense sera donnée à qui rapportera à 148 Berri. 262—2

$29 — Perdu lundi, $29. Récompense à celui qui retournera l'argent à J. T. Ewart, 184 Murray.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862, Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 248—26

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 3149. 259—26

$200,000 A PRETER sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. Vlau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 6761. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 240—26

ARGENT A PRETER

Pourquoi vous adresser à vos amis pour un prêt d'argent lorsque je puis en négocier un pour vous — et vous ne serez obligé à personne. Affaires strictement confidentielles. Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis. Venez ou téléphonez, et j'enverrai l'un de mes agents, auprès de vous.

Bureau ouvert de 8 a.m. à 6 p.m., et les mardis et vendredis soir de 7 à 9 p.m.

R. H. LEBEAU,
— AGENT. —
126 RUE ST JACQUES
Vis-à-vis le Bureau de Poste. Tél. Main 5467. 222-n FF

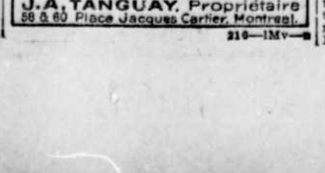

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
216—IMv—n

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets." J. A. Donault, agent financier, 17 Côté de la Place d'Armes. 248—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou à la campagne Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osv. Chaput Cie, édifice la "Presse." 255—20

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures, après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qu'il vous conviendra le mieux, soit en paiement à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles, nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il n'y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED, 206 EDIFICE NEW-YORK LIFE, carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3391. 33—n F

PRETS à demande sur maisons en construction, réalisables immédiatement. S'adresser à J. A. Paquin, notaire, 20 rue Saint-Jacques. 259—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

Aux Capitalistes

Nous avons des emprunteurs, garanties hypothécaires de 1er choix, intérêt de 6 à 7 pour cent, suivant le montant. Venez enregistrer le montant disponible, le taux des intérêts et conditions de remboursements. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

DIVERS

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'emmagasiner et de vendre du bois de construction sur la propriété coin Sud-Est des rues Sainte-Catherine et Marlborough. Montréal, 25 juillet 1907. G. W. Faust.

AUX PRETEURS D'ARGENT — Veuillez ne pas escompter le billet aux noms d'Anatole et Olivier Leduc, car ce billet a été perdu.

DIVERS — A vendre, 30 tables pour le stock, coffre de sûreté, 28 x 34 à l'intérieur, clavigraphe et 2 pupitres. Très bon marché. 36 Notre-Dame ouest. 259—6

DIVERS — Toute personne désirant adopter une petite fille d'un an et demi, blonde aux yeux noirs, n'aura qu'à s'adresser au No 460 rue Delorimier.

EAU NAPTHA — EAU NAPTHA — EAU NAPTHA, est la meilleure de toutes les eaux. Eau Naptha pour laver, Eau Naptha pour blanchir, Eau Naptha pour détacher. 258—20

LE LOUP-CERVIER — Les personnes voulant voir gratuitement le loup-cervier, capturé rue Grothé, sont invitées de venir chez M. Albert Rochon, hôtelier, 591 Craig Est coin Wolfe. 263—6

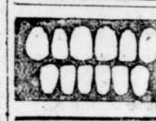

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 11b Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER
par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 256—ImMjs

Avez-vous Besoin d'Argent ?

Pour éviter tout retard, venez enregistrer maintenant le prêt que vous désirez obtenir afin que l'on puisse examiner vos propriétés et titres. Les premiers venus, les premiers servis. Nous prêtons depuis $500 en montant. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. FF

AMUSEMENTS

Excursion à Québec

N'oubliez pas la Grande Excursion de Québec à bord du vapeur Beaupré. Départ samedi soir le 14 septembre 1907 à 8 h. p.m. Le seul avantage de visiter la catastrophe du pont de Québec.

Billets Aller et Retour
$2.50

Billets en vente chez I. Moquin 55 St Laurent, Abraham Dupéré, 17 Boulevard St Laurent, Semi-ready, 631 Ste Catherine Est. 263-3 E

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6629 — H. P. Labelle vs J. N. Décarie. Le vingtième jour de septembre 1907, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, Chemin Côte Saint-Antoine, Notre-Dame de Grâces, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16125 — H. Litwin vs Dame W. F. Allan. Le vingtième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 63 rue Berthelet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8006 — Jean-Baptiste Langlois, de la Ville de Maisonneuve, dit District, demandeur, vs Joseph Desmarais, défendeur, vs Joseph Fortin, tiers saisi. Le 21me jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers saisi, au No 245 rue Bourbonnière, en la ville de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers saisi saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. Pierre Dengonetti. H. C. S., Montréal, 11 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15329.—D. Wolofsky, demandeur, vs R. Roberge et al., défendeurs. — Le 20me jour de septembre 1907 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au No 175 rue Wolfe, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S., Montréal, 11 septembre 1907.

APRES UNE LONGUE ABSENCE

M. J. B. Labossière, l'un des Canadiens-Français les plus estimés de Worcester, Mass., et qui n'avait pas revu le pays natal depuis vingt-sept ans, est actuellement de passage parmi nous.

M. Labossière est né à Contrecoeur, comté de Verchères, où il compte encore de nombreux parents et amis. Il est arrivé au Canada depuis le 31 août dernier et c'est son intention d'employer encore une couple de semaines à visiter les principales villes de la province de Québec.

Notre compatriote, qui est le type parfait de l'ouvrier honnête et consciencieux, occupe à Worcester une excellente position comme contremaître dans un grand atelier de charpentier-menuisier. Il se déclare émerveillé des progrès prodigieux accomplis par la ville de Montréal et ne se cache pas pour dire que notre ville peut rivaliser avantageusement sous plus d'un rapport, avec nombre de villes américaines et même que son aspect et sa tenue sont supérieurs aux villes de mêmes dimensions dans la république voisine.

M. J. B. Labossière, de Worcester, Mass., qui revoit le Canada après une absence de vingt-sept ans.

Le père et la mère de M. Labossière vivent encore et demeurent actuellement à Boston. Notre visiteur se retire en ce moment à Montréal chez M. Pierre Dupuis, son cousin.

Il se dit fort heureux de fouler pour quelques jours ce sol natal qui évoque en lui les plus tendres souvenirs, et son intention est de revenir avant peu revoir ceux de ses parents qui sont restés au pays.

LE CONTRAT EST ACCORDE

MM. J. B. PAUZE ET CIE CONSTRUIRONT LA NOUVELLE PRISON DU DISTRICT DE MONTREAL A BORDEAUX.

Le gouvernement provincial a accordé hier le contrat pour la construction de la nouvelle prison du district de Montréal à MM. J. B. Pauzé et Cie, les plus bas soumissionnaires au prix de $790,000. La soumission la plus élevée donne une différence de plus de $100,000 avec celle de MM. Pauzé. Il y avait deux autres soumissions.

M. J. B. Pauzé, l'entrepreneur de la construction de la nouvelle prison du district de Montréal, à Bordeaux.

M. Pauzé, le chef de la maison, dit qu'il va commencer ses travaux sans délai et qu'il espère avoir terminé avant l'expiration du délai de deux ans accordé par le contrat.

A un reporter de la "Presse", il disait ce matin qu'il prendrait probablement le reste de la semaine pour se reposer.

"Le terrain, dit-il, où se construira la prison donne une assise solide aux fondations. Aussi ne perdrai-je pas de temps, par suite de cette partie si importante des travaux".

M. Pauzé est né en 1861, il est par conséquent âgé de 46 ans. Après un cours commercial au collège de Saint-Laurent, il entra dans le commerce, mais abandonna cette carrière au bout d'un an pour apprendre un métier. Il travailla à la décoration de l'église Notre-Dame. Un peu plus tard, il devenait entrepreneur-peintre et fit, entre autres travaux, les décorations murales du Palais de Justice.

Depuis six ans, M. Pauzé est entrepreneur-général. Il a exécuté des contrats importants, comme la construction de l'entrepôt des douanes, la réfection intérieure de l'hôtel des postes de Montréal, la construction de l'hôtel-des-postes de la Ville Saint-Louis, etc. Actuellement il construit le monumental couvent des Soeurs de la Congrégation, rue Sherbrooke, et a soumissionné pour les travaux d'agrandissement de l'hôtel des postes.

Marié et père de trois enfants, M. Pauzé est un homme affable, courtois, très aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent. C'est un constructeur très renseigné dont les succès ne se comptent plus.

POUR VOIR LE PONT DE QUEBEC

L'intérêt et la curiosité soulevés par la catastrophe du pont de Québec a décidé le Conseil de Viauville de l'Union Saint-Joseph à organiser une excursion dans l'ancienne capitale pour voir les ruines du pont, et la scène du désastre. Le voyage se fera par le vapeur "Beaupré" qui partira de Montréal samedi soir à 8 heures, et reviendra ici lundi matin. Les voyageurs auront tout le temps voulu pour visiter l'endroit où s'est produite la catastrophe qui a semé le deuil dans tant de familles et qui a créé un si pénible émoi dans tout le pays. Le succès obtenu par l'excursion de l'Union Saint-Joseph, Conseil de Viauville, à Burlington, l'a encouragé à se mettre à la tête de celle-ci.

FUNERAILLES DE M. COUSINEAU

Les funérailles de M. Gervais Cousineau, rentier de Saint-Laurent, ont été très imposantes. Rarement on avait vu un concours aussi nombreux de citoyens de la paroisse et des paroisses environnantes. On en remarquait de Montréal, de la Pointe-Claire, de la Côte-des-Neiges, de Notre-Dame de Grâce, du Sault-au-Récollet, de St Martin, de St Eustache, voire même de Cornwall, où un vieux cousin avait voulu à 70 ans, laisser sa famille et venir rendre hommage à son vieil ami d'autrefois.

Le deuil était conduit par ses fils, M. H. Cousineau, curé de St Eustache, M. L. E. Cousineau, chanoine de la cathédrale de Montréal, M. Gervais Cousineau, Adélard, Cousineau, Camille Cousineau, Edouard et Hector Cousineau.

M. Philémon Cousineau, avocat, retour d'une promenade dans l'Ouest Canadien, arriva juste à temps pour accompagner au cimetière la dépouille de son père.

C'est Mgr Z. Racicot, évêque de Pogla et Vicaire Général du diocèse de Montréal, qui a chanté le service; il avait comme prêtre assistant, M. Arthur Jasmin, supérieur du collège de Ste Thérèse diacre, M. Théo. Nepveu, curé de Beauharnois; sous-diacre, Rév. Père Elp. Groux, vicaire à St Laurent; maître de cérémonies, M. Urg. Demers de l'archevêché de Montréal.

On remarquait au choeur encore, MM. les chanoines Martin et Roy, de l'archevêché, M. le chanoine Lepailleur, curé de St Louis du Mile-End, Le Rév. Père Crevier, curé de St Laurent, M. Monge, ancien curé, MM. H Lecourt, curé de la Longue-Pointe, Ant. Corbeil, curé de St Joseph à Montréal, A. Carrière, curé de St Charles de Montréal, Demers, Jos. Curé de Ste Brigide, J. Vaillancourt, curé de Ste Thérèse, M. Leblanc, curé de St Martin, L. de G. Casabon, curé de St Dorothé, le Rév. Père Albert, C. M., Supérieur des missionnaires de Dorval; Perreault, curé de la Côtes-des-Neiges. MM. E. Coursol, A. Papineau, J. Lesage de Ste Thérèse; M. A. Brophy, chapelain à Outremont; MM. les vicaires Verscheiden, de St Charles, Carrière de Ste Cunégonde, Paré de St Eustache, Thérien Zénon du Mile-End, M. Félix Kavanagh, ancien chapelain; les Rvds Pères Hébert sup. du collège, St Laurent, Hudon, Lorrain, le frère Lavoie, Viateur, de l'Académie de St Eustache. M. Arm. Paiement, vicaire à St Jean-Baptiste de Montréal.

Dans la nef, on remarquait entre autres M. Evariste Leblanc, M.P.P., MM. Geo. Fauteux, N.P., J. A. Paquin, Ern. Lahaie de St Eustache, M. Proulx, échevin de Montréal, M. le Dr Em. Ostiguy, de Valleyfield.

Les porteurs du coin du poêle étaient des membres du Tiers-Ordre de St Laurent, auquel appartenait le défunt.

Mgr Z. Racicot avait bien voulu rendre visite au malade durant sa maladie et Mgr l'Archevêque est allé prié le bon Dieu auprès du cher défunt et porter ses consolations à la famille éprouvée.

Le chant a été exécuté par le choeur de la paroisse du Mile-End.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

Les nouveaux ministres — L'exposition annuelle — Suicide d'un Danois — Une vieille religieuse.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 10 — L'hon. Geo. P. Graham, le nouveau ministre des chemins de fer et canaux, et

NOUVELLES OUVRIERES

Les principales raisons qui amènent les hommes à s'unir dans la société — Un nouvel atelier de l'union pour les typographes — Reprise de la série des conférences chez les ouvriers textiles — Les tailleurs de granit et la construction de la nouvelle prison du district de Montréal — Les télégraphistes de chemins de fer à l'emploi du Pacifique Canadien menacent de se mettre en grève — Les délégués d'Ottawa à la convention de Winnipeg — Convocations pour ce soir — Faits divers.

Dans un discours qu'il prononçait dernièrement à l'occasion d'une grande manifestation populaire, un des dirigeants du mouvement ouvrier à Montréal, disait ce qui suit, paroles pleines de bon sens et de logique:

"Ce sont les besoins matériels, intellectuels et moraux qui amènent les hommes à s'unir. En conséquence nous devons donc tous travailler dans un but commun, qui est d'assurer et d'augmenter s'il est possible notre bien-être à tous. Et, c'est ce que les ouvriers ont compris, c'est pour obtenir ce bien être dont ils ont toujours été privés qu'ils se sont organisés, c'est là le but que poursuivent les Unions Ouvrières.

Dans la plupart des banquets politiques, dans les réunions modaines, où par suite de sa position sociale l ouvrier n'est jamais invité, et par contre n'assiste jamais, la plupart de nos hommes politiques dans le cours de leurs discours ont toujours la charité de consacrer un passage aux ouvriers. Ces quelques paroles sont habituellement reproduites par les journaux. (Nous nous efforcerons de rendre le peuple meilleur) paroles habiles, pensent-ils mais qui ne sont pas de saison, car l'ouvrier en connait le poids et sait très bien que celui qui les prononce ne vaut pas mieux que lui.

Faire voir à l'ouvrier que s'il est malheureux c'est parce qu'il est mauvais, n'est pas chose facile, mais faites voir à l'ouvrier qu'il est malheureux parce qu'il lui manque quelque chose dans la balance de l'équité, parce qu'on ne lui rend pas justice est chose plus facile et il ne tardera pas à s'en convaincre, et il le sera réellement.Habitué à la souffrance, aux privations, il acceptera son sort lorsqu'il sera seul à souffrir. Mais au père de famille faites lui comprendre que non seulement c'est lui qui souffre mais aussi que sa famille, sa femme, ses enfants souffrent, sont malheureux; faites lui voir que l'incertitude du lendemain est pour lui terrible, que la maladie, le chômage peuvent lui ôter toute la sécurité qu'il a de vivre, d'élever sa famille, vivre misérablement, il est vrai, mais enfin de vivre; faites lui voir que le pain quotidien qu'il demande chaque jour au Créateur peut lui manquer, alors, il comprendra qu'il y a quelque chose qui manque dans l'organisation de notre état social; et il comprendra cela bien plus facilement que lorsque vous lui direz que vous voulez le rendre meilleur."

× × ×

L'agent d'affaires de l'Union Typographique Jacques-Cartier, No 145, a signé lundi dernier un contrat avec M. Edmond Sawyer, maître-imprimeur de la rue Notre-Dame Ouest, en vertu duquel ce dernier aura le privilège de se servir du label de l'union.

Les établissements à Montréal qui ont seuls le droit de se servir de cette étiquette sont: la "Presse", la "Patrie", le "Canada", la compagnie de publications de la "Patrie", l'imprimerie française, 158 Notre-Dame Est; la "Eureka Printing Co.", rue Sainte-Catherine Est; la "Mercantile Printing Co.", 103 rue Bleury; le "Samedi", Boulevard Saint-Laurent; J. B. Renaud, rue Demontigny Est, et Edmond Sawyer, rue Notre-Dame Ouest.

M. Sawyer avait déjà signé, il y a quelques mois, le contrat collectif des patrons au sujet de la journée de huit heures.

Bien que l'atelier de M. Sawyer n'a qu'un an d'existence,il a déjà une clientèle des plus enviables et compte parmi les établissements les mieux outillés. Ses employés sont tous des ouvriers d'une expérience consommée.

× × ×

La Fédération des ouvriers textiles du Canada vient de reprendre la série des conférences qu'elle avait inaugurée l'an dernier, et que les mois d'été avaient interrompue.

Lundi soir, devant l'union locale No 5, à St Henri, M. L. A. Girard, secrétaire général, donna la première conférence. Les dames et les demoiselles, en grand nombre, rehaussaient de leur gracieuse présence l'éclat de la séance.

L'orateur avait pris pour sujet: "La loi Lemieux, devant la classe ouvrière, et son application pratique dans l'affaire récente de Valleyfield."

Après avoir exposé clairement l'économie de la loi, il s'abstint de la juger au point de vue des résultats pratiques.

"Le but du législateur, dit-il, a été de faire disparaître du champ de bataille économique, la grève, cette arme terrible, également meurtrière pour les deux parties. Par quoi la remplace-t-il? Par le tribunal d'arbitrage. L'avenir, et un avenir prochain, dira si cette substitution fut heureuse.

L'affaire de Valleyfield est présentement sous son empire. Le jugement qui sera rendu, dira, plus éloquemment que tous les discours, si, oui ou non, l'ouvrier peut et doit compter sur l'autorité et sur l'appui de la loi Lemieux."

Après un gracieux compliment adressé aux dames et aux demoiselles, qui sont, dit-il, le coeur et l'âme de la Fédération, l'orateur termina en annonçant la reprise des conférences populaires dans toutes les unions locales.

Tout le monde se retira enchanté, et en souhaitant que pareille fête revienne souvent.

× × ×

Une délégation de l'union des tailleurs de granit de Montréal s'est rendue ces jours derniers auprès de l'hon. M. Weir, ministre des travaux publics, dans le but de lui demander que tout le granit gris de Stanstead avec lequel sera construit la nouvelle prison du district, soit taillé et préparé par les ouvriers de Montréal. Ces gens ont fait valoir avec raison qu'ils sont pour la plupart des contribuables de la ville de Montréal, qui contribue comme l'on sait pour une large part aux revenus de la province et qu'à ce titre ils sont en droit de retirer leur part de bénéfices dans ces importants travaux.

L'hon. M. Weir a reçu les délégués de l'union avec beaucoup de courtoisie et a admis que leurs réclamations étaient parfaitement justifiables. Il leur a conseillé de s'adresser à l'entrepreneur M. Pauzé qui en homme juste et raisonnable ferait probablement droit à leurs demandes.

Tous les unionistes de Montréal, sans exception, voient d'un très bon oeil les démarches des tailleurs de granit et sauraient certainement gré à M. Pauzé, d'esquiescer à leurs raisonnables demandes.

Nous osons croire que dans l'intérêt de l'accord et de l'harmonie qui doit exister entre le capital et le travail, il sera fait droit à la requête des tailleurs de granit, qui ne désirent que de l'ouvrage afin de faire vivre leurs familles.

× × ×

Les télégraphistes de chemins de fer à l'emploi du Pacifique Canadien menacent actuellement de se mettre en grève. Ils refusent d'accepter les offres qui leur ont été faites par les officiers de la compagnie à la suite de longs pourparlers.

Ils viennent cependant de faire appel à la loi Lemieux, mais si le jugement de la commission qui sera nommée ne leur donne pas satisfaction, tous sont bien décidés à abandonner l'ouvrage.

Ces télégraphistes demandent une augmentation de salaire et une règlementation dans les heures de travail.

× × ×

Les cinq délégués d'Ottawa, au congrès des métiers et du Travail, qui s'ouvre à Winnipeg lundi prochain, ont quitté Ottawa ce midi. Ces délégués sont: MM. P. M. Draper, et H. Bowen, de l'Union Typographique (Internationale); Edgar Emphey et W. Lodge, du conseil des métiers et du Travail et Eugène Cadieux, de l'Union des plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude, à gaz, etc.

× × ×

Le temps des vacances étant terminé, le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste va reprendre la série de ses séances de l'hiver. La première assemblée régulière du club aura lieu demain soir, le 12 du courant, à ses salles, 626 rue Marie-Anne.

Tous les membres et leurs amis sont dons cordialement invités à être présents à cette première séance de réouverture, vu que des questions du plus haut intérêt seront discutées.

× × ×

A la dernière assemblée de l'Union Typographique Jacques-Cartier, les délégués suivants ont été élus pour représenter cet important syndicat au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal : MM. Francq, Rodier, Gauthier et Berthiaume (Nap.)

Le comité du label a été réorganisé sur des bases solides et se propose de faire un travail des plus effectifs en faveur de l'étiquette. Il a besoin cependant pour cela de l'appui de tous les membres de bonne volonté.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'Union No 52, des pressiers; de l'Union No 105, des charpentiers-en fer ; de l'union No 21, des mouleurs ; de l'union No 266 des travailleurs en chaussures ; de l'union No 412 des forgerons de locomotives ; du club ouvrier de Saint-Henri ; du comité de direction de la Société Coopérative, Esperanto et du Conseil de District des charpentiers-menuisiers.

Maux D'intestins

Les pilules pour le foie, les cathartiques, les eaux minérales souvent aggravent la constipation. Ils irritent simplement les intestins et les forcent à agir. Si vous cessez de prendre des purgatifs, les intestins deviennent "constipés" de nouveau.

"Fruit-a-tives" sont l'unique remède certain contre la constipation

parce qu'ils agissent sur le foie "Fruit-a-tives" sont un tonique pour le foie. Ils activent les sécrétions de la bile par le foie, cette bile fait agir les intestins de façon régulière et naturelle et guérit complètement la constipation.

"Fruit-a-tives" sont des jus de fruits dans lesquels il y a des toniques et des antiseptiques. Dans "Fruit-a-tives" un atome d'amers remplace un atome de sucre du jus de fruit, formant un nouveau composé qui est beaucoup plus actif, au point de vue médicinal, que les jus de fruits pourraient l'être. 50c la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Chez tous les marchands.

Fruit-a-tives

Ou "Tablettes de Fruits pour le Foie".

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie française. Tel. Bell Est 1895
Ouverture de la Saison 1907-08. Semaine du 9 septembre. Débuts de la nouvelle troupe dans "FERNANDE", par Victorien Sardou. Matinée Samedi. Dimanche après-midi et soir : Vues animées par le "Cinémastographe" et chansons illustrées. Semaine prochaine "MAGDA". 259-n

THEATRE NATIONAL Tél. Bell Est 1736 Marchands 520
Coin Ste Catherine et Beaudry. Paul Cazeneuve, directeur.—Semaine du 9 SEPTEMBRE. Première fois à Montréal, le chef-d'oeuvre de Victorien Sardou. "LES EXILES". Pièce à grand spectacle en 5 Actes et 9 Tableaux. Prix populaires. Matinée tous les jours, Semaine prochaine: "Paul Kauvar". 261-5

Théâtres Anglais Cette Semaine.
HIS MAJESTY'S Mat.-sam. Seul.
THE GINGER BREAD MAN
ACADEMIE Matinée chaque jour
ADVANCED VAUDEVILLE
FRANCAIS Mat. Lun. Mer. Jeu. et Sam.
JESSIE LEFT THE VILLAGE
ROYAL Matinée chaque jour.
YANKEE DOODLE GIRLS. 261-5

THEATRE BENNETT
Phon Up 3686.
VAUDEVILLE KEITH.
Grande occasion. Matinée tous les jours.
Mlle ROSE COGHLAN
LEON MORRIS PONY CIRCUS.
10 — autres grandes attractions — 10
Lever du rideau. Après-midi, 2.30. Soir, 8 heures précises. Prix: Après-midi, 15c, 25c. Soirée, 15c, 25c, 50c, 75c. 261-5

Cinématoscope
VUES ANIMEES
CHANSONS ILLUSTREES
624 Ste CATHERINE E.ST
VUES NOUVELLES TOUS LES JOURS
DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR
261—1,m,M,j,v—n

"OLYMPIA" 1852 Notre-Dame Ouest, St Henri.
Directeur : Beaudoin. Vues animées, chansons comiques et illustrées par le chanteur et comédien, Aug. Aramini. Représentations tous les soirs. Matinées, lundi, jeudi, samedi, dimanche. Prix populaires : 10c, 15c, 25c. 262—n

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM
Le plus beau et le mieux aménagé du Canada.
Musique tout le jour. 263-n
PATINOIR A ROULETTES
Les meilleurs patins fournis.
ADMISSION 10 cts.

TOUT LE MONDE VA A
l'Exposition Electrique
SALLE D'EXERCICE, RUE CRAIG.
SEPTEMBRE 2-14
10 a.m., 10.30 p.m.

Voici une occasion de voir et apprendre les possibilités merveilleuses de l'électricité.

Encore trois jours seulement de la plus grande exposition d'électricité qui ait jamais été tenue au Canada.

Des démonstrations pratiques tout le temps et des souvenirs gratuits sont offerts à tous.

CE SOIR Excellent Concert par la musique des "Royal Highlanders."

ADMISSION : AVANT-MIDI ET APRES-MIDI : Adultes, 25c, Enfants, 10c. SOIREES : Adultes, 50c, Enfants, 10c. E

DERNIERE SEMAINE — DE — L'EXPOSITION FEDERALE et PROVINCIALE — A — SHERBROOKE

Mercredi, 11 septembre, journée des ministres fédéraux.
Jeudi, 12 septembre, Journée des visiteurs américains.
Vendredi, 13 septembre, journée des citoyens. 262-2

COURSES DU MONTREAL HUNT — A — L'Hippodrome de Blue Bonnets,
DEMAIN, JEUDI
SEPT COURSES, Y COMPRIS
LA COURSE DES FERMIERS
Admission sur le terrain, y compris la grande estrade, $1.00; LOGES, $1.00 en sus.
Billets à vendre à la succursale du "Star."
Service Spécial de Tramway via Craig et Bleury, toutes les 2½ minutes après 1.00 heure p.m.
Trains Spéciaux des Courses de la gare Windsor à 1.45 et 2.00 p.m.

LE PARC DOMINION
Fermera sans faute, dimanche soir, le 15 Septembre.
Attractions gratuites pour la dernière semaine.
Les chiens dressés d'Herbert, les meilleurs acrobates comiques du monde, et cinquante-deux autres attractions.
Bénéfices des employés, jeudi et vendredi prochains. Achetez un billet spécial pour ces jour-là et aidez des travailleurs de bonne volonté. Tous les tramways conduisent au Parc Dominion. Admission: 10 cents. 261-5

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est.
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161-n

VITOSCOPE Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville.
Représentations 2 fois par jour. Dimanches compris, 4 chansons comiques et illustrées par Harmant. Prix populaires 10c,15c et 25c.
359 Ave Mont-Royal.
Entre St André et Mentana. Tél. Bell Est 5968. 256—n

PATINOIR VICTORIA
RUE DRUMMOND.
2 concerts par la
FANFARE — 45 — MUSICIENS
15th LIGHT HORSE.
de retour de l'exposition de Dublin et d'une tournée dans les îles britanniques.
SAMEDI PROCHAIN, APRES-MIDI ET SOIR.
Sièges réservés 25c et 50c. Billets à vendre chez Shaw. Matinée, enfants 15c, adultes, 25c. 263-3 E

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.
Rapides de Lachine. Changement d'horaires.
A partir de lundi, inclusivement, le 9 septembre les voyageurs pour Lachine devant faire raccordement avec le steamer sautant les rapides quitteront Montréal par le train du Grand Tronc, à 4.21 p.m., au lieu de 5 p.m. Le bateau quittera le quai de Lachine vers 4.50 p.m. R. W. SHEPHERD, Montréal, 3 sept., 1907. Gérant général. 256—10 E

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS- - - -Tél. Est 1591
387—1Mj—n E

LE MODUS VIVENDI

UN NOUVEL ARRANGEMENT RELATIF A LA PECHE SUR LES BANCS DE TERRENEUVE EST RENDU PUBLIC.

Washington, 10 — M. Adee, le secrétaire d'Etat par interim, vient de rendre public le "Modus Vivendi." C'est un arrangement entre le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, au sujet de la saison actuelle de pêche à Terreneuve.

Ce nouveau pacte contient plusieurs changements qui seront soumis à l'approbation des deux pays intéressés.

En voici le texte :

"Il est entendu que la pêche se fera durant la présente année substantiellement comme elle l'a été la plupart du temps, de consentement mutuel, en vertu du modus vivendi de 1906.

"(I) Il est entendu que le gouvernement de Sa Majesté ne mettra pas en vigueur l'acte de 1906 relatif aux navires étrangers faisant la pêche à Terreneuve, qui impose aux navires de pêche américains certaines restrictions outre celles imposées par la loi de 1905, et aussi que les dispositions de la première partie de la section 3 de l'article premier et toute la section 3 de ladite loi ne seront pas regardées comme s'appliquant aux navires de pêche américains.

"(2) En considération du fait que l'embarquement de Terreneuviens à bord de navires de pêche américains en dehors de la limite de trois milles ne doit pas être la base d'une intervention ou d'une amende, le gouvernement des Etats-Unis renonce à l'usage de filets à bourse par les pêcheurs américains durant le terme couvert par le présent arrangement, et renonce aussi au droit de faire la pêche le dimanche.

"(3) Il est entendu que les navires de pêche américains feront leur embarquement de Terreneuviens comme pêcheurs assez loin au delà de la limite exacte de trois milles pour éviter tout doute raisonnable.

"(4) Il est de plus entendu que les pêcheurs américains pateront de légères contributions quand ils ne seront pas privés de leurs droits de pêche et se conformeront aux prévisions de la loi douanière coloniale exigeant un rapport à un bureau de douane quand il y a possibilité physique de le faire."

On dit que le département d'Etat mettra bientôt à exécution son projet de soumettre au tribunal de La Haye la question du droit que peut posséder une colonie britannique de limiter par une législation locale les droits conférés par le traité aux pêcheurs américains. La chose ne presse pas, cependant, à l'heure actuelle, et tout indique qu'aucune démarche ne sera faite avant l'ajournement de la seconde conférence de la paix actuellement en session à La Haye.

Dans l'intervalle, le professeur Alexander, représentant de la Commission américaine et du département d'Etat, sera fréquemment en consultation avec sir Robert Bond, le premier ministre de Terreneuve. On espère que le résultat de ces consultations sera des modifications au modus vivendi actuel qui tendront à diminuer les chances de friction durant le temps qui doit s'écouler avant que la question générale des droits conférés par le traité ait été réglée.

CINQUANTE ANS DE VIE RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 11 — On célébrait à l'Hôtel-Dieu, le 4 septembre courant, le cinquantenaire de profession religieuse de la Révérende Soeur Bernard.

Cette vénérable jubilaire n'avait que dix-sept ans, lorsqu'elle a quitté sa famille et abandonné le monde pour entrer dans la communauté des Soeurs Grises. A dix-neuf ans elle prononçait ses voeux et se consacrait pour toujours au soulagement des misères humaines.

Cette journée mémorable a commencé par une messe solennelle chantée en la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, par Monseigneur Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, assisté des abbés V. Lincourt, aumonier et Alphonse Hamel, ecclésiastique. Au choeur, on remarquait MM. les abbés C. Boucher, A. Desnoyers et M. le chanoine Sénécal, curé de la Cathédrale.

Une foule de parents et d'amis prenaient place dans la nef de la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Dans l'après-midi la famille de la vieille religieuse se réunissait dans la salle de la communauté, pour lui offrir les voeux et souhaits de circonstance,

Soeur Bernard a reçu de nombreux et riches cadeaux.

La jubilaire fait partie depuis quelques années de l'établissement que les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe ont fondé dans la ville de Manchester, N. H.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

Monseigneur Duhamel — Partis pour l'Ouest Canadien — Un pompier sévèrement puni—Mort de misère.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — Monseigneur l'archevêque Duhamel, qui était indisposé depuis quelques jours, est maintenant à peu près complètement rétabli.

—Cinq cents aides-fermiers ont quitté la capitale hier en route pour l'ouest canadien. La plus grande partie s'en vont dans l'Alberta où ils ont l'intention de s'établir après quelques mois de travail.

—Pour avoir assailli et maltraité un homme ivre, le pompier Frédéric du poste No 4 s'est vu retrancher une semaine de salaires, sur l'ordre du chef Provost. Cet argent, soit $15 sera versé au fonds de secours des pompiers.

—Mme W. R. Hanley, qui a été blessée lors de la catastrophe de Caledon, succombera probablement à ses blessures. Depuis deux jours son état s'est si empiré que les médecins ont déclaré n'avoir qu'un très faible espoir de la ramener à la santé.

NAVIGATION

DOMINION LINE
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Canada, septembre 14, octobre 19.
Ottawa, septembre 21, octobre 26.
Dominion, septembre 28, novembre 2.
Kensington, octobre 5 novembre 9.
Southwark, octobre 12, novembre 16.
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements, s'adresser L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
*LA SAVOIE. . . . . sept. 12
LA GASCOGNE (supplémentaire) sept. 14
*LA PROVENCE. . . . . sept 19
*LA LORRAINE. . . . . sept. 26
LA BRETAGNE (supplémentaire) sept. 27
*LA SAVOIE. . . . . Octobre 3
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Ocuin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

R & O NAV. CO.
Bureau des Billets, 128 St Jacques,
Vis-à-vis le Bureau de Poste.
"AMERICA'S SCENIC LINE"
LIGNE — touriste, — MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N. Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p.m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis, à 5 p.m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec, Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, à 8.30 a.m., 168-n

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC
Le steamer "PERSIA" est très confortablement aménagé pour les passagers, possède d'excellentes cabines, etc.
Passage simple $1.50
Billet de retour $2.50
Excursion Samedi au Lundi soir. . . $2.00
Lit de cabine. 50
Passage simple, seconde classe. .. $1.00
Taux de fret 30% plus bas que le tarif ordinaire.
Départs de Montréal: Lundi, Jeudi, 7 heures p.m.
Départ de Québec { Mercredi, 1 heure.
Départ de Québec. { Samedi, 2 heures.
F. X. BROUSSEAU,
177Ms—n Gérant, Québec.

Ottawa River Navigation Company
Str PRINCESS.
AVIS—Le 13 Sept., (Vendredi), le "Str PRINCESS" quittera Montréal pour Carillon et les ports intermédiaires, à midi, au lieu de Samedi.
A cause de la "Fête du Calvaire" à Oka, le voyage de samedi le 14 Sept., est retranché.
262-3 R. W. SHEPHERD, Gérant-Général.

OTTAWA RIVER NAV. CO.
FETE DU CALVAIRE A OKA
SAMEDI, 14 SEPT. 1907
Le "DUCHESS OF YORK" partira de Lachine à 8.20 a.m., et de Montréal, (Dépot Bonaventure), à 8.00 a.m., et repartira d'Oka à 3.45 p.m., précises pour Ste Anne, Lachine et Montréal.
De Lachine à Oka et retour, . . . $1.00
De Montréal à Oka et retour. . . $1.00
Bureau principal, 165 rue des Commnes, Tél. M 1029. Bureau des Billets, rue Saint-Jacques, Nos 137, 128, 178, et à l'Hôtel Windsor ou aux gares du Grand Tronc, Montréal et Saint-Henri. 256-n

CHEMINS DE FER
INTERCOLONIAL RAILWAY
Gare Bonaventure Union
SERVICE DES TRAINS
QUATRE TRAINS PAR JOUR.
7.25 A.M. EXPRESS DE JOUR pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec,
Wagons-salon-buffet direct pour Lévis.
12.00 MIDI "EXPRESS MARITIME" pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax et les Sydneys.
Le Samedi ce train ne va que jusqu'à Rivière-du-Loup.
Part à Midi tous les jours. Chars dortoirs jusqu'à Halifax, N.-E., et St Jean, N.-B.
3.50 P.M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.
11.45 P.M. EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.
Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un char dortoir accompagne ce train que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

EXPOSITIONS
SHERBROOKE ET RETOUR
7, 8, 9, 12, 13, 14 septembre . . $3.20
10, 11 septembre. $2.40
Bons pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.
OTTAWA ET RETOUR
13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept. . . . $3.35
16, 18, 20 Sept $2.40
Bon pour revenir jusqu'au 23 septembre 1907.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE: St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE.
Ass. agent gén. des passagers. n

CHEMINS DE FER
LE PACIFIQUE CANADIEN
COURSES DE BLUE BONNETS
Jeudis et samedis deux trains 1.45 p.m. et 2 p.m.
Mercredis et vendredis un train à 1.45 p.m.
Billets simples, 15c, aller et retour 25c

EXCURSIONS
19, 20 et 21 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 7 octobre 1907
PRIX DE MONTREAL
DETROIT, Mich. $15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. $17.15
GRAND RAPIDS, Mich. . . . $18.90
CHICAGO Ill. $18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS Minn. $34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour viâ Owen Sound et Sault Ste Marie. . . . $37.50
CLEVELAND, OHIO, viâ Buffalo et par bateau. $13.85
CLEVELAND, OHIO, viâ Détroit et par bateau. $17.50

EXPOSITIONS
SHERBROOKE ET RETOUR
12, 13, 14 septembre $3.20
11 septembre. 2.40
Bon pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.
OTTAWA ET RETOUR
Sept., 13, 14, 15, 17, 19, 21 . . . $3.35
Sept., 16, 18, 20. . . . . $2.50
Bon pour retourner jusqu'au 23 septembre 1907.
EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERME
2ème CLASSE
Pour Manitoba, Saskatchewan et Alberta, Moosejaw et Est,
$12.00
Bas prix proportionnels au delà et compris MacLeod, Calgary et Edmonton.
Bons pour partir de Montréal, les 12 et 17 septembre 1907.
Renseignements complets sur demande.
PRIX REDUITS
Deuxième Classe de Montréal, jusqu'au 31 Octobre 1907.
$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland.
$46.10 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland.
$45.60 —Missoula, Salt Lake, Helena, Butte.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, viâ Chicago seulement.
Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.
WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 10.10 p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 a.m.
Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSIONS DANS L'OUEST
Billets bons pour aller les 19, 20, 21 Sept. Limite du retour 7 Oct., 1907.
Chicago, Ill. $18.00
Port Huron, Mich. 14.85
Détroit, Mich. 15.00
Bay City, Mich 17.25
Saginaw, Mich. 17.15
Grands Rapids, Mich. 18.90
Cleveland, Ohio, viâ Buffalo et bateau. 13.85
Cleveland, Ohio, viâ Détroit et bateau. 17.50
St Paul ou Minneapolis, tout en chemin de fer. 34.00
St Paul ou Minnéapolis, par les grands lacs et le Sault Ste Marie. 37.50

EXPOSITIONS
SHERBROOKE
11 sept. $2.40
12, 13 et 14 sept. . . . $3.20
Limite de retour, 16 septembre 1907.
Service des trains. — Départ de Montréal, à 8.01 a.m., 4.16 p.m., 8.15 p.m., Arrivée à Sherbrooke à 11.22 a.m., 8.05 p.m. 11.40 p.m.
OTTAWA
16, 18, 20 Septembre..... $2.50
13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept.... $3.35
Limite de retour, 23 septembre.
Service des trains. — Départ de Montréal, 8.30 a.m., 9.35 a.m., 3.40 p.m., et 7.30 p.m. Arrivée à Ottawa, 11.30 a.m. 12.35 p.m., 6.40 p.m., et 10.30 p.m.
PLATTSBURG, N. Y.
11, 12, 13, 14 septembre. $2.90
Limite de retour, 16 septembre, 1907.
TAUX REDUITS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907.
Billets de colons de seconde classe de Montréal à
SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . . $48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. $45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO $38.60
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $49.00
Taux bas pour plusieurs autres endroits.
WAGONS-LITS POUR TOURISTES.
Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'aux COTES DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.
MONTREAL-BOSTON
ET ENDROITS DANS LES Etats de la Nouvelle-Angleterre.
DEUX TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION TOUS LES JOURS.
Part de Montréal, 9.01 a.m., 8.40 p.m., Arrive à Boston, 7.05 p.m., 8.05 a.m.
Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagon-lit et chars directs sur les convois de nuit.
MONTREAL-NEW-YORK
Quitte Montréal †7.21 a.m., †10.15 a.m., *8.01 p.m.
Arrive à New-York, †8.15 p.m., †9.05 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

EXPOSITIONS
SHERBROOKE ET RETOUR
7, 8, 9, 12, 13, 14 septembre . . $3.20
10, 11 septembre. $2.40
Bons pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.
OTTAWA ET RETOUR
13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept. . . . $3.35
16, 18, 20 Sept $2.40
Bon pour revenir jusqu'au 23 septembre 1907.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE: St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE.
Ass. agent gén. des passagers. n

Ordre du Lieut-Col. A. E. Labelle
Il y aura assemblée de tout le régiment mercredi soir le 11, à 8 h., pour terminer les derniers préparatifs du voyage de St Irénée qui aura lieu vendredi le 13. Les membres devront rentrer par la porte du côté de l'avenue de l'Hôtel de Ville. Uniforme: Petite tenue. Par ordre,
L. H. ARCHAMBAULT,
Capt.-Adj. 65e Régt, C.M.R.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital Payé : Un Million de Dollars

N'oubliez pas que la Banque Provinciale du Canada alloue l'intérêt sur les dépôts d'Epargne tous les trois mois.

4—FOIS L'AN—4

Son bureau de direction est ainsi constitué:

PRESIDENT: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin & Cie, directeur du Crédit Foncier.

VICE-PRESIDENT: M. S. CARSLEY, de la maison C. Carsley & Co.

DIRECTEURS:

HON. LOUIS BEAUBIEN, ex-ministre de l'Agriculture.

M. RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Cie, Agents de change.

M. G. M. BOSWORTH, vice-président de la "Canadian Pacific Railway Co."

M. ALPHONSE RACINE, de la maison A. Racine & Cie, marchands en gros.

M. TANCREDE BIENVENU. . . . . Gérant Général
M. A. S. HAMELIN. . . . . Auditeur Général
M. ALEX. BOYER. . . . . Inspecteur

L'Epargne du travailleur est un dépôt sacré, aussi cette Banque s'est donné pour mission de ne faire fructifier cette épargne que par des placements absolument sûrs, et les contrôleurs de ce département d'Epargne sont les messieurs suivants:

PRESIDENT: HON. SIR ALEX. LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

VICE-PRESIDENT: Dr E. P LACHAPELLE, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

HON. LOMER GOUIN, premier ministre de la province de Québec.

4-7,11,14—w

PREMIERE REGLE DE LA SANTE

Demandez à votre médecin: "Qu'elle est la première grande règle pour la santé"? Neuf médecins sur dix vous diront vivement: "Conservez vos intestins réguliers". Pendant que vous y serez, demandez-lui une autre question: "Que pensez-vous des Pilules d'Ayer contre la constipation?" Nous nous fierons à lui. Et vous aussi? Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C AYER CO., Lowell, Mass.
A yw

C'est grâce à nos connaissances et à notre compétence que nous passons aujourd'hui pour faire le meilleur pain de Montréal. :: ::

John Cunningham,
Boulanger de l'aristocratie.
Tél. Westmount 1332.
9.11.13

NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
Service de Convois Directs
NEW-YORK et BOSTON
Routes des Adirondacks ou Rutland.
Bureau des billets de la ville: - 130 RUE SAINT-JACQUES.
TELEPHONES: MAIN 158 et 4456.

Avis aux Hommes

Notre rayon d'articles pour hommes renferme de plus grands assortiments, à meilleur marché, que les magasins ne vendant pas d'autres marchandises. Commode, aussi, situé qu'il est, tout près de l'entrée principale. Essayez-nous !

Nous vendons ce que les gens veulent avoir.
Les gens veulent avoir ce que nous vendons.

W. H. Scroggie Limited

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE et VICTORIA

LE CONCOURS POUR PIANO

N'oubliez pas de demander les coupons de vote et de mettre les initiales de l'institutrice sur le bulletin. C'est important.

PERMETTEZ QUE NOUS VOUS PRESENTIONS "THE MAID FROM SCROGGIE'S".

Parmi les nombreux types de beauté, de grâce et d'amabilité représentés par nos modèles, se trouve "The Maid from Scroggie's". Elle apparaîtra de temps à autre, vêtue de vêtements de notre établissement et représentant les dernières données de la mode. Surveillez-la!

Les nouveaux costumes sont prêts.
Les nouveaux complets sont prêts.
Les nouvelles jupes sont prêtes.
Les nouveaux manteaux sont prêts.

L'étalage des Chiffons

et des tulles Sequin est actuellement élégant et de bon goût. Les chiffons brodés, comprenant allovers, dentelles et insertions, méritent une mention spéciale.

On trouvera que les prix sont raisonnables.

Scroggie--Rez-de-chaussée

Le concours de votation pour piano bat son plein. Avez-vous voté ?

Les nouveaux chapeaux sont prêts.
Les nouvelles blouses sont prêtes.
Les nouveaux Gants sont prêts.
Les nouvelles chaussures sont prêtes.

Les nouvelles Dentelles

Ne manquez pas de voir le joli étalage de dentelles au rez-de-chaussée. Tout, en fait d'insertions, guipure, dentelles et allovers pour convenir. Magnifique variété de dentelles orientales.

Les prix sont tout aussi attrayants que les dentelles.

Scroggie--Rez-de-chaussée.

Bas de Dames, 25c

Bas en lille de soie et en coton, de très bonne qualité, cheville en dentelle et tout en dentelle; aussi devants brodés et à pois, blanc, noir et de couleur.

Prix réguliers, 35c à 65c. 25c

Jeudi, la paire . . . . .

Scroggie rez-de-chaussée

RUBANS

Quelques suggestions à propos de rubans pour chapeaux d'automne.

RUBANS A FLEURS DE FANTAISIE, petits dessins de roses avec raie étroite de couleur sur le bord, de très bonne qualité, à rayures romaines, en une variété complète de nuances avec grosse raie de satin, la verge, ... 35c

JOLIS RUBANS DE DRESDE, 5 et 5½ pouces de large, avec centres à fleurs, toutes les chics nuances de vert et brun, aussi, les nouveaux rubans glacés de Dresde, en une belle variété de nuances, 5 et 6 pouces de large, ... 49c

Complets de Garçonnets $2.95

Ce lot comprenant 249 complets en tweed de fantaisie pure laine, style Norfolk, beaux modèles, pas chers à $5.00. Jeudi, ... $2.95

Un autre lot, en mélanges foncés, excellentes valeurs à $6.00 à $7.00. Jeudi . $4.98

Scroggie 2eme Etage

LES ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

La variété est très considérable et comprend les plus nouveaux styles importés des fabricants européens.

NOUVEAUX TWEEDS YORSHIRE 75c LA VERGE

Un très beau choix de ces nouveaux tweeds mélangés Yorkshire est maintenant offert en vente.

Les dessins sont exclusifs et la qualité excessivement bonne, étant donné le bas prix demandé, environ 30 différents styles et couleurs au choix, depuis, la verge 75c

VENITIEN FRANÇAIS ET DRAP FIN FRANÇAIS

Les draps unis pour costumes tailleur vont avoir beaucoup de vogue, et le fini brillant est encore ce qu'il y a de plus chic.

Nous exposons en vente, une très grande variété de nouvelles nuances, de six différentes qualités.

Le drap Amazone à 55c la verge.
Le vénitien Prima pure laine à 75c la verge.
Le vénitien "Soleil" pure laine à $1.10 la verge.
Le drap fin chiffon pure laine à $1.35 la verge.
Le nouveau drap fin Sédan à $1.69 la verge.
Le nouveau drap fin Peerless à $2.25 la verge.

Ces tissus sont fabriqués et teints spécialement pour nous, finis par Hannard and Co., de Roubaix, garantis résister à l'épongeage et au pressage.

ACHETEZ LES TOILES QU'IL VOUS FAUT MAINTENANT

30 pièces de très bonne toile damassée irlandaise pour table, blanchie, 4 dessins au choix. Qualité de $1.00. Jeudi, la verge 75c

675 douzaines de serviettes de table à des prix spéciaux.

300 DOUZAINES de serviettes de table ourlées, grandeur, 18 x 18 pouces, la douzaine. . 98c

100 DOUZAINES de serviettes de table non ourlées, grandeur, 21 x 21 pouces, la douzaine. 95c

150 DOUZAINES de serviettes de table non ourlées, dessins de fleurs assortis, grandeur, 24 x 24, la douzaine. $1.25

125 DOUZAINES DE SERVIETTES OURLEES, PURE TOILE, grandeur, 22 x 22 pouces. Prix special, la douzaine. $1.50

M-U-S-I-Q-U-E

Toutes les meilleures chansons de The Gingerbread Man. . 23c

Chansons populaires publiées à 50c et 60c, pour, chacune . 15c

Honey Boy.
Wont you come over to my house.
Every little bit added to what you've got.
Some day when dreams come true.
Arrah Wanna.
I'd rather waltz than two-step.
Purest Love.
Bonnie Jean.
Down in the Old Cherry Orchard.
My Irish Rosie.
Would you care. (A. Harris Song).
Meet me Sweet Kathleen in Honey Suckle time.
Somebody's Waiting for you.
When the Sunset turns Ocean's blue to gold.
The Last Rose of Summer is the sweetest song of all.
Why don't you try.
The dear old Farm, Nisconn.
He walked right in and turned around.

15c CHACUN

Musique Instrumentale

Fairy Queen, Intermezzo two-step.
Egyptian Waltzes.
G. E. M. March and two-step.
Knight and Ladyes Waltzes.
Ye Ladye Faire Waltzes.
Dance of Mirth. Two-step.
The Bull Frogs Dance. Caprice.
Clematis. A Garden Dance.

15c CHACUN

OFFRE SPECIALE D'ARTICLES AUX PRIX LES PLUS BAS

Dessus d'oreillers en appliqué, 32 x 32 avec ourlet de 2 pouces, centre découpé. Prix régulier 89c pour 50c	Toilettes en appliqué, 18 x 54, avec large ourlet et centre découpé, pour convenir aux dessus d'oreillers. Prix régulier 89c, pour... 50c	Tea Coseys en toile blanche, avec ourlet et brins tirés, étampés ou unis. Prix régulier 59c, pour.... 49c	Caleçons de batiste pour dames, à plis à points d'ourlet, garnis de dentelle. Prix régulier 35c, pour.... 25c	Cache-corsets de batiste pour dames, devant ample, garnis de dentelle, insertion et ruban. Prix régulier 35c, pour.... 25c	Chemises de nuit en batiste pour dames, style Empire, manches Kimono, empiècement en remplis et insertion de broderie, garnies de broderie. Prix régulier 98c pour 85c	Livres de Henty pour garçonnets. Prix régulier un dollar l'édition. A vendre, jeudi, à 39c	Livres Louisa Alcotts, très chic édition, reliés en toile. A vendre, jeudi à chacun.. 39c	Robes Buster Brown pour enfants, jolis styles pour fillettes de 6 à 14 ans. Se vendaient $1.65. Jeudi, ... $1.49

NOUVEAUX TAPIS D'AUTOMNE, au 3e ETAGE

Nouveaux Tapis Tapestry

Un magnifique choix de nouveaux tapis tapestry, venant justement d'être déballés. Il y a dans ce lot quelques magnifiques dessins de Turquie. Prix la verge, de 36c à 90c

Tapis Tapestry pour Passage et Escalier

Tapis de passage tapestry avec tapis d'escalier assortis.
Tapis tapestry pour escalier, 18 pouces de large.
Tapis tapestry pour escalier, 22½ pouces de large.
Tapis tapestry pour escalier, 27 pouces de large.
Tapis tapestry pour escalier, 36 pouces de large.

Nouveaux Tapis de Bruxelles

Le plus grand assortiment des plus jolis tapis de Bruxelles, dans un magnifique choix de dessins. Prix à partir de la verge. 79c

Tapis de Bruxelles pour Passage et Escalier

Tapis de Bruxelles pour escalier, 22½, 27, et 36 pouces de large.

Tapis de Velours Wilton, 89c la verge

Un magnifique lot de tapis de velours Wilton. Valeur réelle, $1.25. Jeudi, la verge 89c

Tapis Axminster

Ligne splendide des meilleures marques de tapis Axminster. Valeur réelle de $1.50 à $1.85. Jeudi, la verge . $1.19

Nattes japonaises

Un lot de nattes japonaises de la meilleure qualité, 1 verge de large, excellente chaîne en coton. Valeur réelle, 25c. Jeudi, ... 15c

Rouleau de 40 verges $5.00

Rayon des Occasions au troisième étage

OFFRES SPECIALES

Flanellette, 500 coupons de manufacture, chacun 50c

Flanellette saxonne blanche, coupons de manufacture.

Flanellette saxonne rose et bleu pâle, coupons de manufacture.

Flanellette rayée à chemises, coupons de manufacture.

Flanellette Domet unie, coupons de manufacture, couleurs : gris, beige, blanc et crème, coupons de 3 à 7 verges. Choix, chacun 50c

CONCOURS DE VOTATION POUR LE PIANO

Ce Concours est des plus faciles. Tout ce que vous avez à faire c'est d'ACHETER chez SCROGGIE, de demander les cartes de votation et de voter pour l'institutrice que vous aurez choisi. Le concours sera disputé avec animation. Pensez-y, un Piano Heintzman de $450 donné gratuitement à l'institutrice la plus populaire de Montréal. Votez sans faute, demain.

UN PIANO DE $450 GRATUIT

ECHOS MONDAINS

Mlle Alma Savard, de la Jeune Lorette, est en promenade pour quelques jours chez Mme C. Bernier, de la rue St Denis.

× × ×

Mlles Dufresne, qui devaient donner dimanche, le 15 septembre, un euchre à Longueuil, ont dû contremander leurs invitations à cause de la maladie grave de deux membres de leur famille.

× × ×

Mlle Yvonne Huard dont nous avons annoncé le mariage hier avec M. Aimé Léonard n'est pas Mlle Huard qui est connue comme chanteuse dans les différents choeurs de nos églises.

× × ×

On annonce pour le 16 septembre le mariage de M. A. E. Soulière, fils de M. O. Soulière, et de Mlle Maria Trudel, de la rue Sanguinet.

× × ×

Mlles Maria et Eugénie Raymond, de Ste Anne de Beaupre, sont en visite chez M. Hubert Raymond, de la rue Sherbrooke.

× × ×

M. et Mme R. Lepage, d'Ottawa, après un séjour d'une semaine à Beauharnois, sont en promenade pour quelques jours à St Laurent, chez leur soeur, Mme Patrick Trottier.

× × ×

M. Joseph Dufresne, de la banque Nationale de Nicolet, ainsi que sa soeur, Mlle Dufresne, ont passé une partie de la semaine dernière à Ste Marguerite, où ils étaient en promenade chez leur oncle, M. J. B. S. Préfontaine.

× × ×

Madame (Dr) H. Gauthier et sa jeune fille, Yolande, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elles ont visité Boston, Providence, Newport, Fall River, Central Falls, etc.

× × ×

M. le dentiste J. H. Fortin, de la rue Saint-Denis, est de retour de la Beauce où il était allé passer des vacances avec sa famille.

× × ×

Mme Wilfrid David, de la rue St Laurent, ainsi que ses soeurs, Mlles Florida et Maria Fyfe, de St Constant, doivent partir dans le cours de la semaine prochaine, pour visiter les principales villes des Etats-Unis.

× × ×

M. et Mme Joseph Belleau, de Québec, qui étaient en visite dans leur famille, à Montréal, depuis une semaine, sont retournés à Québec, dimanche. Mlle Marie-Louise Belleau, de la rue Joliette, les accompagne pour une couple de semaines. Elle visitera Ste Anne de Beaupré et Lévis, où elle compte un grand nombre de parents.

× × ×

Madame Jos. Chamaillard, de Hawkesbury, Ont., est à Montréal pour une quinzaine de jours.

× × ×

Madame Joseph Desroches, de Farndon, sa fille, Alphonsine, et son fils, Henri, sont en promenade chez M. R. Péladeau, 485 rue Saint-Laurent, en route pour Québec. MM. J. E. Berthiaume et A. Jetté sont arrivés ce matin, pour accompagner M. Desroches dans un voyage aux Trois-Rivières.

× × ×

Mme Wilfrid Poitras, de la rue St Hubert, ainsi que ses jeunes filles et ses nièces Mlles Bernadette et Jeanne Marsan, sont de retour d'une vacance de cinq semaines à Cap Santé chez Mme Vve Georges Allsopp.

× × ×

M. Jos. Dandeneault, de la banque Hochelaga de St Hyacinthe, était de passage à Upton, dimanche dernier, chez M. Philias Marin.

× × ×

M. et Mme P. Marin partiront ces jours-ci pour une longue promenade aux Etats-Unis. Ils seront, pendant quelques jours, les hôtes de leur gendre, M. D. Langelier, représentant de la "Presse" à Woonsocket.

× × ×

On annonce pour le 24 septembre le mariage de M. Alexandre Dagenais, fils de l'ex-échevin Edouard Dagenais, avec Mlle Aldéa Chaput, de L'Assomption.

× × ×

On annonce pour le 24 septembre le mariage de Mlle Ida Dagenais, fille de l'ex-échevin Edouard Dagenais, avec M. Roméo Tremblay.

× × ×

M. Côme Frenette, de Chicago, est venu demeurer en cette ville.

M. WILLIAMSON ET L'IMMIGRATION

M. G. A. Williamson, de Londres, l'organisateur du comité d'Emigration du "Central Unemployed Body", est arrivé à Montréal.

M. Williamson est un de ceux qui s'occupent le plus à Londres de l'émigration au Canada. Il a envoyé environ 8000 hommes, la majorité avec leurs familles et tous semblent bien satisfaits.

C'est en vertu de la loi "Unemployed Workmen" que sa société fait de l'émigration.

LES VOIES FERREES AU JAPON

MM. K. Naborsaka, ministre des chemins de fer du gouvernement japonais, S. Ishimaru, ingénieur civil et M. Takata, ministre des affaires étrangères, sont arrivés à New York, de retour de l'ouest. Ces messieurs sont à faire le tour du continent pour étudier le système des chemins de fer.

M. Naborsaka a donné une interview à un journaliste américain. Il s'est déclaré satisfait de sa tournée au Canada et aux Etats-Unis. Il a donné d'intéressantes statistiques sur les chemins de fer japonais.

"Corsets D & A"

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES.

(7)

Le Retour de l'Age

Une époque où les femmes sont sujettes à beaucoup de graves maladies. Les femmes intelligentes s'y préparent. Deux racontent leur expérience.

Le "retour de l'âge" est la période la plus critique de la vie d'une femme et l'anxiété que les femmes éprouvent quand il approche, n'est pas sans raison.

Toute femme qui néglige le soin de sa santé à ce moment, provoque la maladie et les souffrances.

Quand son système est dérangé ou qu'elle est prédisposée à l'apoplexie ou à la congestion de quelqu'organe, cette tendance est susceptible de s'accroître à cette période — et, accompagnée d'irritation nerveuse, elle fait de la vie un fardeau. A ce moment aussi, les cancers et tumeurs ont plus de chance de se former et d'opérer leur oeuvre destructive.

Des symptômes aussi menaçants que la suffocation, maux de reins, anxiété, timidité, bourdonnements dans les oreilles, palpitations du coeur, éblouissements, irrégularités, constipation, appétit capricieux, faiblesse et inquiétude, et paresse, sont promptement remarqués par les femmes intelligentes approchant de cette période où la femme peut s'attendre à de grands changements.

Ces symptômes sont des appels au secours de la nature. Les nerfs demandent assistance et leur appel devrait être écouté à temps. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham fut préparé pour satisfaire aux besoins de la femme à cette époque critique. Il renforcit l'organisme féminin et reconstitue le système nerveux épuisé. Il a conduit sûrement des milliers de femmes hors de cette redoutable période.

Pour recevoir des conseils spéciaux au sujet de cette importante époque, les femmes sont invitées à écrire à Mme Pinkham, à Lynn, Mass., qui les leur fournira gratis.

Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, ayant été sous la direction de sa belle-mère jusqu'à sa mort, elle donne ses conseils gratuitement aux femmes malades depuis vingt-cinq ans. Lisez ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham fit pour Mme Powless et Mme Mann : —

Chère Mme Pinkham : —

"Selon moi, il n'est pas de remède préparé pour les femmes qui puisse être comparé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et vous n'avez pas de meilleure amie que moi dans toute la Puissance. A l'époque du retour de l'âge, je souffris à en devenir presque folle, et je crus que j'allais mourir. J'étais si irritable, si déraisonnable, et si nerveuse, que j'étais un tourment pour moi et pour les autres. Je crus sérieusement que je perdrais la raison avant de m'en guérir, quand heureusement une amie me recommanda votre Composé Végétal. J'en pris pendant cinq mois et jusqu'à ce que la période critique fût passée, et il me redonna une santé parfaite. Mon conseil aux femmes souffrantes est d'essayer votre Composé Végétal, et elles ne seront point désappointées." — Madame E. Powless, Deseronto, Ont.

LE CAS D'UNE AUTRE FEMME

Chère Mme Pinkham : —

"Comme je vois ma splendide santé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je suis heureuse de vous écrire pour vous dire ce qu'il m'a fait. Je suis mère de trois grandes filles, et j'ai heureusement traversé la période du retour de l'âge et je me sens aussi jeune et aussi forte qu'à vingt ans, et je sais que je dois tout cela à votre ami de la femme, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris avant que mes enfants viennent au monde, et il assista beaucoup la nature à l'époque du changement de vie. J'en pris, de temps à autre, pendant quatre ans, et j'eus très peu des maux et des maladies que les femmes endurent." — Mme James K. Mann, 806 rue Bathhurst, Toronto, Canada.

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mmes Powless et Mann, il le fera pour toute autre femme à cette période de la vie.

Il a vaincu la douleur, rétabli la santé et prolongé la vie dans les cas qui avaient complètement désespéré les médecins. yw A

Le Compose Vegetal de Lydia E. Pinkham guérit où les autres échouent.

SON FUSIL ECLATE TOUT A COUP

Saint-Gilles, 11 — M. Léger Baptiste Demers, fils aîné de M. J.-Bte Demers, marchand de bois, âgé de dix-neuf ans, a eu le malheur de perdre l'index de la main gauche, samedi, pendant l'absence de son père qui était allé à la Pointe-Lévis, conduire un autre de ses fils au collège. Le jeune homme qui est très familier avec l'usage des armes à feu était à s'exercer en vue d'une prochaine excursion de chasse et il avait déjà tiré quelques coups sur la cible quand soudain, son fusil éclata à environ huit pouces de la crosse, juste à l'endroit où il le tenait. Heureusement l'arme qui a fait explosion du côté des doigts n'a blessé que l'index. Le Dr Paradis, mandé en toute hâte par téléphone, a amputé le doigt mutilé. M. Demers souffre horriblement des brûlures causées par la poudre, mais il se rétablira en peu de temps.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 11 — Dimanche dernier a été une journée édifiante et bien remplie, au sanctuaire du Très-Saint-Rosaire du Cap de la Madeleine. Deux pèlerinages venant de Montréal s'y sont rendus, l'un composé d'hommes, à bord du vapeur "Beaupré" et l'autre de jeunes filles, Enfants de Marie, venues par un train spécial du C. P. R.

—Dimanche après-midi, le magasin de lampes et fournitures électriques de M. Jules T. Desilets, sis rue Notre-Dame, a failli être la proie des flammes sans la prompte et opportune intervention de M. J. Roméo Desilets, électricien, qui, passant par là, s'aperçut qu'il y avait de la fumée dans l'établissement.

Etant parvenu à l'intérieur, il constata que le feu avait son foyer dans l'approvisionnement de charbon de la cave, et il fut assez heureux de maîtriser l'élément destructeur avec quelques chaudières d'eau.

Des dommages considérables ont pu, ainsi, être évités.

MASSACRE DE SEMITES

Braila, Roumanie, 11—Un nouveau soulèvement antisémite a eu lieu à Kichineff, Russie. On estime à pas moins de quatre-vingts le nombre de Juifs qui ont perdu la vie.

DEUX MEDECINS SUCCOMBENT

Winnipeg, 10. — Vendredi dernier, à l'hôpital Général, le Dr Earl Stewart succombait à la fièvre typhoïde.

Le docteur n'était âgé que de 24 ans. Il était interne à l'hôpital, et, c'est au cours de ses cliniques qu'il a pris le germe du mal qui l'a tué.

La mort du Dr Stewart; survenant presque coup sur coup après celle d'un autre interne, le Dr Kilborn, a causé la plus profonde impression sur la population.

UNE NOTE COMIQUE

Un Français musulman se dit chargé par Allah de démêler l'imbroglio marocain.

Tanger, 11 — La Banque d'Etat du Maroc a informé les ministres étrangers qu'elle a décidé d'avancer au sultan Abd-El-Aziz les $200,000 qui lui ont été promis pour lui permettre de quitter Fez pour la côte, et que le premier versement lui a été fait. On rapporte que le sultan a quitté Fez hier à destination de Rabat.

Casablanca, 11 — Même au milieu des événements les plus graves, la note gaie est donnée. L'ex-député de Pontarlier, le musulman Sidi-Grenier vient de faire parvenir au représentant du sultan du Maroc à Casablanca un superbe parchemin, où il affirme avoir lu dans les saintes écritures qu'Allah l'a chargé de réconcilier les Français et les Marocains.

Prenez la Sarsepareille de Hood et vous aurez un sang riche et rouge. Elle tonifie le système. (9)

Patrons de la "Presse"

4250 POUR BEBE

Le tablier est indispensable pour le bébé qui commence à se traîner sur le plancher avant de faire ses premiers pas. Car, ce tablier le protégera contre les souillures et la poussière. Le modèle que l'on voit ci-dessus est excellent et d'une confection facile. Il est excessivement simple et ne demande absolument aucune garniture. Il attache dans le dos, de haut en bas. On peut employer la flanelle ou tout autre tissu convenable. Pour un bébé d'un an il faut 2¼ verges d'un tissu de 36 pouces.

4250. — Grandeurs: ½, 1, 2 ans.

Le prix de ce patron est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 4250.

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

LA COMMISSION D'ENQUETE DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Témoignages intéressants des experts à l'enquête. —Explications très importantes.

Québec, 11—A deux heures et dix minutes, la Commission d'Enquête a continué sa séance du matin. M. F. E. Cudworth, ingénieur à l'emploi de la Phoenix Bridge Co., est entré le premier dans la boîte aux témoins. M. Cudworth a expliqué aux commissaires les détails de son emploi au Pont. Son devoir était de prendre le niveau de toutes les pièces. Il n'a jamais reçu instruction de personne

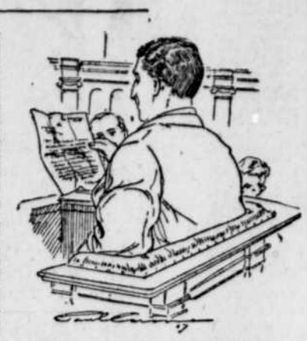

M. McLure lisant une lettre à l'enquête. (Dessin de l'artiste de la "Presse").

La catastrophe du pont de Québec — De droite à gauche : MM. Galbraith, Holgate et Kerry. A l'arrière-plan, les spectateurs à l'enquête du gouvernement. — Dessin de l'artiste de la "Presse".

de faire un examen spécial des pièces de structure. Aux questions des commissaires le témoin répond que depuis quelques années il a eu à exécuter d'importants travaux de construction. Le témoin n'a que 35 ans

M. McLURE,

ingénieur inspecteur sous les ordres de Théodore Cooper, entre dans la boîte après le témoignage de M. Cudworth. Il lit une lettre de M. Cooper le nommant à cette position et lui

La catastrophe du pont de Québec — M. Holgate lisant une adresse à l'ouverture des séances de la commission du gouvernement fédéral. — Dessin de l'artiste de la "Presse".

traçant la ligne de conduite à suivre et ses devoirs. Il devait surveiller les travaux généraux, voir à ce qu'il n'y ait aucun risque pour qui que ce soit, prendre les ordres de M. Hoare et faire un rapport hebdomadaire à M. Cooper. Il recevait ses ordres verbalement de M. Hoare. Les rapports à propos du matériel étaient faits à M. Hoare.

Il fait une description de la routine suivie dans une semaine depuis l'arrivée des matériaux.

La catastrophe du pont de Québec — M. John Sterling Deans, à l'enquête du gouvernement fédéral. — Dessin de l'artiste de la "Presse".

Lorsque les matériaux arrivaient ils étaient soigneusement examinés, à l'oeil, et souvent par mesurements, Il surveillait le déchargement des pièces, la pose des pièces et l'ajustement, et surveillait également, pour voir si les hommes suivaient les plans exactement dans la pose et le fixage des pièces. Il n'avait pas le droit de rejeter aucune pièce sans en référer à M. Hoare. D'ailleurs, on n'eut pas

M. McLure lisant une lettre à l'enquête. (Dessin de l'artiste de la "Presse").

La catastrophe du pont de Québec — M. Ulric Barthe, à l'enquête du gouvernement fédéral. — Dessin de l'artiste de la "Presse".

tions. Il a tenu des notes des progrès de l'ouvrage et de l'assemblage des pièces. Toutes les notes à propos des différents mouvemenas du Pont, après la pose des pièces ; les mouvements du vent, de l'eau., sont contenus dans des notes. Lui et M. Cudworth travaillaient ensemble et s'aidaient l'un et l'autre. Les niveaux étaient pris seulement qu'une fois, par l'un ou l'autre. Les résultats étaient contrôlés par lui. Il a gradué à l'Université de Princetown, il a agi comme "chairman", "rodman" et inspecteur, dans

M. Kinloch, à l'enquête. (Dessin de l'artiste de la "Presse").

plusieurs chemin de fer ou grandes compagnies américaines. Il a gradué en 1904. Il était en 1902 à l'emploi du Pennsylvania, du Western, 1905, de l'Erié en 1903, comme rodman, chainman et inspecteur. Il était ingénieur inspecteur du Pont de Québec. M. Hoare et M. Cooper pouvaient lui demander sa démission. M. Cooper pouvait certainement le faire. Il était payé par la Quebec Bridge Co. M. McLure apportera les notes et le journal dans lesquels sont inscrites les inspections et les différentes remarques.

M. Frank E. Cudworth, à l'enquête. (Dessin de l'artiste de la "Presse").

M. R. KURLOCH,

inspecteur de l'érection, nommé par M. Hoare, est le troisième témoin.

Il devait faire ses rapports verbalement à M. Hoare, et consultait dans tous les cas M. McLure. Il travailla d'abord aux travaux d'approche, en 1903, puis en 1904 et 1905 il correspondit avec M. Hoare et il revint en 1905 pour travailler au Pont, qui n'était alors que peu avancé. Il assista à la pose de l'ouvrage. Il était encore à l'emploi de la "Chicago Testing Laboratory". Ses devoirs étaient de voir si les matériaux étaient en bon état toutes les fois qu'il en avait l'occasion, ainsi si l'on voyait si quelque chose n'allait pas bien il allait aux magasins pour voir s'il n'y avait

M. A. B. Milliken, à l'enquête. (Dessin de l'artiste de la "Presse").

rien de semblable là. Mais il ne considérait pas de son devoir d'examiner les pièces dans les magasins, son inspection commençait alors que les matériaux devait entrer sur le pont, et il surveillait à ce que chaque pièce fut dans l'état tel que parti de Phoenixville. Quand il voyait quelque chose de croche il écrivait sur la pièce d'avoir à la redresser ou à la couper. Il voyait à ce qu'il n'y ait pas de rouille, à ce que les pièces s'unissent bien, etc. Pour faire cette inspection, il avait une espèce de pamphlet de la Phoenix Bridge Co., donnant les instructions à suivre. Toutes les pièces d'assemblages étaient surveillées pour voir à ce que les boulons fassent parfaitement bien, et sur 300 ou 400 boulons, il n'y avait peut-être pas plus que trois ou quatre trous sans boulons. Je n'avais pas d'autorité à commander aux ouvriers, mais si je voyais un ouvrier ne pas faire ce qu'il devait je lui ordonnais de cesser. Je n'avais aucun ordre à ce sujet. Au sujet des ouvriers je n'ai jamais eu de troubles. Il a eu l'expérience dans les ponts depuis l'âge de 16 ans : Chilamata Bridge, Fort Madison Bridge, Bairo Bridge, St Louis Bridge, St Tobin Bascule Bridge, etc., sur les uns de ces ponts il était simple employé, inspecteur ou contremaître ou chef d'entreprise. Il a 10 ans de pratique comme assistant contremaître. Il n'avait pas d'autorité pour arrêter les hommes de travailler sur le pont, M. enser avait cette autorité ou M. Hoare.

M. HOLGATE. — Croyez-vous que votre présence là a contribué à faire du meilleur ouvrage.

Rép. — Oui, monsieur.

Il visitait le pont aussi souvent qu'il était nécessaire et à mesure que s'avançait le travaille et rapportait le résultat de ses inspections à M. Hoare. Le témoignage de M. Kinloch se termine ici.

M. R. McLure revient dans la boîte. Il déclare que, en cas de nécessité il devait faire rapport à M. Cooper, mais il n'avait pas le droit d'agir sans ordre de M. Cooper ou de M. Hoare. Ses inspections étaient à peu près quotidienne dans toutes les parties du pont. Il ne tenait compte de ces inspections que dans les cas où il voyait des défauts. Il faisait une partie de ces inspections avec M. Birks. Entre tous les ingénieurs, existait le même esprit, c'est-à-dire, de faire un succès du pont, il y avait divergence d'opinions quelquefois, mais rien de sérieux.

L'enquête s'ajourne alors à ce matin, à dix heures.

EN VILLE

M. Robert Rocher, greffier en loi du département du Procureur-Général, est retourné à Québec, hier soir, après avoir passé deux jours à Montréal.

—Le major Martineau, du 17ième Régiment de Lévis était de passage, hier, à Montréal, de retour du camp de Pittewawa.

Le Dr Liebig, le fameux chimiste allemand, dit que la bière est un **"pain liquide."** Il veut dire par là que la bière est un aliment, pleine de propriétés vivifiantes, de qualités hygiéniques.

La valeur de la bière comme nourriture devient bien connue et plusieurs s'en servent qui, jusqu'à présent, la considéraient comme un simple breuvage.

Pabst BlueRibbon

La Bière de Qualité

est la plus nourrissante des bières, parce qu'elle contient tous les principes nutritifs hygiéniques du malt et toutes les propriétés toniques des houblons qui entrent dans sa composition.

Le procédé Pabst de maltage de huit jours est CONFORME A LA NATURE en transformant lentement la substance de l'orge en nourriture pure et riche. La qualité des ingrédients et le procédé Pabst font de la Pabst Blue Ribbon non seulement une bière pure, mais un "PAIN LIQUIDE" restaurateur des tissus, des muscles et de la santé. Buvez la Pabst Blue Ribbon si vous voulez donner au système la force et la santé.

Si vous commandez de la bière, demandez la Pabst Blue Ribbon.

Faite par Pabst à Milwaukee

Et Embouteillée seulement à la Brasserie.

L. Chaput, Fils & Cie.,
2 rue De Bresoles, Montréal.
Tél. M. 2168.

A yw

NOCES D'OR SACERDOTALES

MM. les abbés Hardy et Boucher, célébreront demain, à Sorel, leur cinquantième anniversaire d'ordination — Le programme de la journée.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 11 — Une fête religieuse des plus imposantes aura lieu ici demain à l'occasion du cinquantième anniversaire de prêtrise de MM. les abbés Isidore Hardy, de cette ville, et Chs Boucher, de l'hospice Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Les deux vénérables jubilaires ont été confrères de classe et ont toujours, durant leur longue carrière sacerdotale, été unis par une étroite amitié.

M. Isidore Hardy est né à Sainte-Thérèse, le 19 avril 1830. Il fit ses études classiques à Sainte-Thérèse, sa philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe, et reçut l'onction sacerdotale le 6 septembre 1857 des mains de Mgr Demers, évêque de Vancouver.

Depuis 1898, M. Hardy demeure à l'Hôpital Saint-Pierre de Sorel.

M. Charles Boucher est né à Trois-Rivières, en 1832. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre le 6 septembre 1857. Après une vie d'abnégation et de dévouement, le vénérable pasteur jouit d'un repos bien mérité, à l'Hospice Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où il demeure depuis deux années.

Une centaine de membres du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe et de l'étranger, assisteront à cette fête grandiose et il est très probable que Mgr Bernard, de Saint-Hyacinthe, en rehaussera l'éclat par sa présence.

A dix heures, une grand'messe solennelle sera célébrée à l'église paroissiale par l'aîné des jubilaires, M. Hardy, qu'assisteront les abbés Vincent, curé de Saint-Grégoire et Messier, curé de Saint-Sébastien.

Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Boivin, curé de Saint-Césaire.

A midi, il y aura banquet, servi par les dames de Charité de Sorel.

LE BATONNIER DU BARREAU

Mtre F. E. Meredith, C. R., donne un lunch en l'honneur de l'hon. M. Gouin

M. F. E. Meredith, C. R., Bâtonnier du Barreau de Montréal, a donné un lunch, hier, au Club St James, en l'honneur de l'honorable M. Gouin.

Les autres invités étaient les honorables MM. Pugsley, ministre des travaux publics, à Ottawa ; Dandurand, Weir, T. C. Casgrain, MM. R. C. Smith, président de la "Montreal Bar Ass.", Malcolm, of the Bar Association of West Indies ; H. Gervais, M. P., C. R., Ls. Coderre, C. R., H. Gérin-Lajoie, C. R., J. A. N Pruneau, Aimé Geoffrion, C R., L. J. Loranger, F. J. Laverty, V. Martineau, R. Monty et Jos. H. Rainville.

DECES D'UN VIEIL AVOCAT

Halifax, 11—Thomas J. Wallace, l'un des plus vieux avocats de la Nouvelle-Ecosse, est mort hier soir, Il naquit à Chatham, Nouveau-Brunswick.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

HIAWATHA

LA PERLE DES EAUX DE TABLE

Distributeurs généraux: Laporte, Martin & Cie, Ltée, Montréal.

L'HON. M. GRAHAM A BROCKVILLE

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER Y EST REÇU AVEC ENTHOUSIASME — IL PARLE DE L'"INTERCOLONIAL."

Brockville, 11 — Environ deux cents électeurs de Brockville, dont un bon nombre de conservateurs, assistaient à l'assemblée du "Victoria Hall", hier après-midi, alors qu'on devait offrir des félicitations à l'honorable George P. Graham, le nouveau ministre des chemins de fer dans le cabinet Laurier. M. W. S. Buell, président de la "Reform Association", présidait. L'arrivée de M. Graham a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. M. D. Derbyshire, l'ex-député de Brockville, a lu une adresse au nouveau ministre.

L'hon. M. Graham a répondu avec éloquence au témoignage d'estime et de confiance des braves électeurs de Brockville.

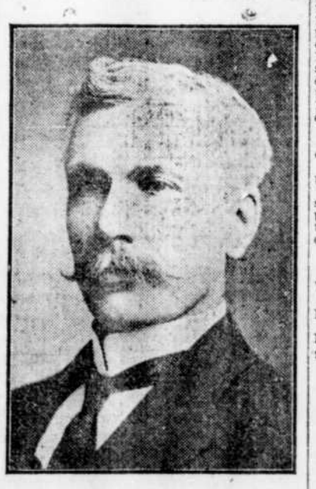

L'hon. M. Graham, ministre des Chemins de Fer et Canaux du Canada.

Il a parlé du dévouement de M. Derbyshire, qui avait immédiatement abandonné son siège lorsque sir Wilfrid l'appela (M. Graham) à faire partie de son cabinet.

Il laisse avec peine l'arène provinciale qui lui permettait d'être plus près de ses concitoyens.

Parlant des grandes questions qu'il aura à régler, il dit que l'administration de l'Intercolonial doit être réformée. Ce chemin qui pendant des années n'a rapporté que des déficits, doit être une source de revenus pour le gouvernement. Avec une bonne administration, la chose est possible.

"Déjà, dit-il, on a dépensé plus de $114,000,000 pour les canaux du Canada. Il est encore question de dépenser $105,000,000 pour le canal de la baie Georgienne. Cet argent ne sera dépensé que dans l'intérêt du peuple".

Il dit que les officiers de son département sont à étudier la question de la catastrophe du pont de Québec et que les plans seront étudiés. Ses remarques ont été fort applaudies.

L'ex-maire Downey a félicité M. Graham puis a proposé une résolution exprimant les regrets des électeurs de la perte de M. Derbyshire.

Ce dernier a remercié ses fidèles amis de ce témoignage. Il fait une revue de ses actes au Parlement et il espère pouvoir encore aider à ses amis.

The John Murphy Company Limited.

Le Magasin ferme à 5.30 p.m. Mercredi, le 11 Septembre 1907.

La Mode n'a pas fait d'Erreur cette Année

Les nouveaux costumes vont probablement attirer l'attention autant que toute autre chose cette année. Ils sont exceptionnellement jolis. Il y a des années, vous le savez, la mode même se trompe en choisissant des choses qui ne conviennent pas aux gens. Il n'en est pas de même cette année en ce qui concerne les chapeaux ou les costumes. Ils sont tous vraiment beaux. N'êtes-vous pas de cet avis?

Deux Offres Spéciales de Bas

BAS A TROIS PAIRES POUR .57

Bas d'enfants, en cachemire, côtes 2x1, de couleur non changeante; points 6½ à 8½. Prix régulier .30 la paire. Jeudi, **3 paires pour .57**

BAS A TROIS PAIRES POUR $1.00

Bas d'enfants, en cachemire côtes 1 x 1 et 2 x 1, noir seulement et de presque tous les points Prix régulier .45 la paire. Jeudi, **3 paires $1.00.**

The John Murphy Company Limited

Améliorations aux Abords du Pont WELLINGTON

Vente à l'enchère de matériaux de construction et d'un résidu de terrain,

Jeudi, le 19 Septembre courant, à 11 heures A. M.

Sur les lieux mêmes, à l'heure et à la date ci-dessus, tous les matériaux de construction des édifices expropriés par la ville pour l'amélioration aux abords du pont Wellington, suivant le plan préparé par M. John Barlow, inspecteur de la ville, en date du 3 juillet, 1903, et déposé au bureau du trésorier de la ville, seront vendus à l'enchère.

Ces matériaux de construction consistent en pierre, brique et bois.

Conditions : Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encan.

L'acquéreur devra, à ses propres frais, risque et péril, démolir ledit édifice et en enlever tous les matériaux dans les quinze jours qui suivront la vente, et ce sous une pénalité de $25 pour chaque jour qu'il sera en défaut et la cité pourra, de plus, à l'expiration de ce délai, faire faire la démolition et l'enlèvement desdits matériaux aux frais et dépens dudit acquéreur.

Sera aussi vendu sur les lieux, à la même date et à la même heure, le résidu de terrain suivant, cédé à la ville par le propriétaire en rapport avec ladite expropriation, à savoir :

Un terrain de dimensions irrégulières, étant une partie du lot du cadastre No 1414 du quartier Sainte-Anne, borné en front, au nord-est, par le terrain exproprié pour l'élargissement des abords du pont Wellington, où il mesure 107.20 pieds, au nord-ouest, par la rue Olier, et au sud-ouest par le lot du cadastre No 1413, contenant environ 1062 pieds en superficie, ainsi qu'il appert par le plan dressé par M. John R. Barlow, inspecteur de la cité, en date du 3 juillet, 1903, et déposé au bureau du trésorier de la ville.

Conditions : Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encan.

Les servitudes actives et passives qui peuvent exister seront continuées.

Ce terrain est vendu sujet à la taxe spéciale à être imposée pour ladite expropriation des abords du pont Wellington, ainsi que pour les taxes de l'année courante.

L. O. DAVID.
Greffier de la cité.

W. M. KEARNS.
Encanteur.

Bureau du greffier de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 5 septembre, 1907.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entree ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local pour le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis par l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent être en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1. — Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, ayant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

3. — Si le colon a fait et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pays payée. 73—n

AVIS PUBLIC

Aux Propriétaires et aux Locataires.

Les citoyens résidant sur l'avenue MONT-ROYAL, entre la rue St Denis et l'avenue Laval, sur l'avenue de l'HOTEL-DE-VILLE, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Duluth, sur les rues CADIEUX et ST DOMINIQUE et l'avenue COLONIALE, depuis la valve de division jusqu'à l'avenue Duluth, et sur l'avenue DULUTH, entre la rue St Laurent et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'étant plaints que la pression de l'eau n'est pas assez forte aux étages supérieurs des maisons, le surintendant de l'aqueduc donne avis aux dits citoyens que, pour leur donner satisfaction temporairement, il devra les approvisionner d'eau au moyen des pompes du haut niveau, dont la pression est de beaucoup plus forte que celle des pompes du bas niveau, qui leur fournissent l'eau actuellement, et que, en conséquence, ils devront, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du présent avis, voir à ce que leur plomberie soit en état de supporter la dite pression.

GEO. JANIN,
Surintendant de l'aqueduc.

Montréal, le 9 septembre, 1907.

Le "PAIN PURETÉ"

N'est vendu que par

JAS. STRACHAN.

246 Avenue de l'Hotel de ville.

PHONE EST 71.

Plusieurs Médecins Echouent

Le Dr Hamilton Figure encore dans un Cas qui intrigue d'autres Médecins

Halifax, N.E., 11 septembre. — Quand fut publiée pour la première fois la déclaration de Madame Stanley, de 148 rue Argyle, la chose fit sensation et prouva une fois de plus que comme médecin comprenant sa profession nul ne surpassait le Dr Hamilton.

"Pendant des années", dit Madame Stanley, "j'ai beaucoup souffert d'une faiblesse déprimante, résultat de la pleurésie et de l'asthme. Les médecins me soignèrent mais ils ne purent me faire un bien réel. Un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Mandragore et de Noix Huileuse du Dr Hamilton; alors j'en achetai cinq boîtes. Elles me donnèrent une nouvelle force, une nouvelle énergie, renforcirent mon estomac, enrichirent mon sang et donnèrent au système ce qui lui manquait. Aucun remède n'aurait pu me faire plus de bien que les pilules du Dr Hamilton, et je crois que toutes femmes y trouveraient de grands avantages en les prenant régulièrement. Elles m'ont fait un bien plus sérieux que tous les remèdes que j'ai pris pendant cinq ans."

Il n'est pas un homme, ou une femme, qui n'ait pris les Pilules du Dr Hamilton sans avantage; elles ne manquent jamais de soulager et renforcer les personnes faibles et souffrantes. 18 A W

PEN-ANGLE Sous-vêtements

Une espèce de sous-vêtement, et une seule, sied bien, s'use le plus lentement et vous satisfait dès le premier jour où vous l'avez achetée. Cette espèce porte marque de commerce (comme ci-haut) en rouge, et vous est garantie par le magasin qui vous la vend et par ceux qui la font. Faite en plusieurs tissus et styles, à prix variés, en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants. Demandez PEN-ANGLE. 207

M. LE RECORDER F. X. DUPUIS REPOND A M. BOURASSA

M. le recorder Dupuis a adressé aux journaux la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

M. le rédacteur,

Cher monsieur,

A mon retour des vacances, j'ai pris connaissance des discours prononcés par M. Leblanc et par M. Bourassa, particulièrement à Sainte-Rose et à Sainte-Martine.

M. Leblanc a affirmé que j'avais réalisé un bénéfice de $65,000 en revendant des limites que j'avais achetées; et M. Bourassa a affirmé, de son côté, que ces bénéfices s'étaient élevés à $39,000.

Comme je constate qu'on exploite maintenant cette question de façon à mettre mon honorabilité en doute, je désire déclarer ici publiquement que non seulement je n'ai pas fait $65,000 ni $39,000 de bénéfices, mais que je n'ai pas réalisé un seul centin de profit.

En présence d'une dénégation aussi catégorique, mes accusateurs qui doivent rendre compte de leurs calomnies et de leurs diffamations à l'opinion publique, auront l'impérieux devoir de demander une enquête, au parlement de Québec, à sa prochaine session.

Si l'affirmation que je viens de faire n'est pas exacte, je devrai descendre immédiatement du Banc, car je serais indigne d'occuper un instant de plus le poste d'honneur et de haute responsabilité qui m'a été confié.

Si l'enquête confirme ma présente déclaration et, conséquemment, démontre que MM. Leblanc et Bourassa sont coupables de m'avoir calomnié ignominieusement sur les hustings, où je n'ai plus le droit de les suivre, je laisse aux députés de Laval et de Labelle le soin de juger eux-mêmes leur conduite à mon égard, et je saurai alors s'ils ont assez la notion de l'honneur pour rendre justice à qui justice est due.

Et l'opinion publique appréciera.

F. X. DUPUIS.

Montréal, 10 septembre 1907.

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Ecurer qui Existe

Un Savon à Ecurer
Un Savon à Polir le Métal
Un Savon à Nettoyer le Verre.

A ywd

EN JOUANT DANS LA RUE

Une fillette polonaise roule dans le filet protecteur d'un tramway, rue Sainte-Catherine, hier soir.

La petite Catherine Mark, une petite Polonaise de 8 ans, a été transportée, hier soir, à 7 heures, à l'hôpital Général, à la suite d'un accident de tramway arrivé à l'angle des rues Parthenais et Sainte-Catherine.

L'enfant jouait dans la rue et les gaies évolutions de ses petits compagnons faisaient plaisir à voir, lorsque, tout à coup, pour se sauver d'une compagne, l'enfant alla tomber dans le filet protecteur d'un tramway.

Catherine porte aujourd'hui une hideuse blessure à la tête, et les chirurgiens ne peuvent dire s'il y a fracture du crâne.Le mécanicien du tramway conduisait, dit-on, sa pesante machine à une allure modérée et, par conséquent, on ne saurait lui imputer aucun blâme. Cet accident, comme on peut le croire, avait attiré une foule de curieux, grâce aux cloches de la voiture d'ambulance violemment agitées.

AU CONSEIL MUNICIPAL

On adopte des rapports recommandant des nouveaux pavages, l'achat de chaudières, etc., pour une somme totale de $178,000 — La valve Renaud.

Les rapports de la commission de la voirie, approuvés par les finances vendredi dernier, ont presque tous été adoptés par le conseil, à sa séance de lundi. Cependant, l'échevin Robinson a demandé un "next-meeting" sur un rapport qui recommandait une dépense de $15,500 pour le pavage de la rue Ontario-est, de l'avenue Papineau à l'avenue Delorimier. L'échevin M. Martin a fait son possible pour faire revenir son collègue sur sa décision, mais sans le moindre succès. Le représentant du quartier Papineau a fait observer que seule cette partie de la rue Ontario n'était pas pavée, qu'elle était actuellement un cloaque de boue, quoique ce soit une rue commerciale, que la commission des finances était unanime à approuver ce travail.

Vers la fin de la séance, l'échevin Martin revint à la charge et l'échevin Robinson se décida à répondre: "Je suis venu cet après-midi dans l'idée de demander le next-meeting pour deux rapports: celui qui demande le pavage de la rue Ontario et celui qui demande le pavage de la rue du Champ-de-Mars. J'ai laissé échapper le second. La rue du Champ-de-Mars est en ordre parfait, tandis que d'autres sont en très triste état. Cependant, comme l'échevin M. Martin est très anxieux de voir paver cette vue qu'il dit être un lac de boue, je consens à retirer mon "next-meeting."

Et le rapport a été adopté avec un amendement de l'échevin Larivière pourvoyant au pavage de la rue Ontario jusqu'à la rue Parthenais.

Un autre "next-meeting" demandé par l'échevin Séguin au sujet du pavage d'une partie de la rue des Seigneurs ayant aussi été retiré, tous les rapports demandant des nouveaux pavages et du macadam ont été adoptés. Le seul qui a été tant soit peu critiqué est celui qui demandait $35 pour du macadam. L'échevin Clearihue a trouvé que c'était trop peu pour les besoins de la ville. Le conseil a aussi voté sans discussion une somme de $28,000 pour acheter des chaudières destinées aux pompes de l'aqueduc. Le total des dépenses ainsi autorisées est d'environ $178,000.

Une longue discussion s'est faite sur le sujet passionnant des valves antisyphoniques pour w. c., à l'occasion d'un rapport de la commission d'hygiène recommandant au conseil de refuser de nommer des experts pour décider de la valeur de la valve Royale de M. Renaud. Ce rapport s'appuie sur une opinion du bureau légal à l'effet que la commission d'hygiène n'ayant pas lié la Ville à l'adoption de la valve de M. Renaud, celui-ci n'avait aucun recours en dommages à cause du rejet de sa valve par la commission.

L'échevin Gadbois a pris la défense de la valve Renaud et a cité des certificats d'excellence signés par le Dr L. Laberge, médecin en chef du service d'hygiène, et par M. Doré, ingénieu sanitaire. Il a proposé la nomination d'une commission spéciale pour examiner toute la question et à laquelle serait référé le rapport de la commission d'hygiène.

L'échevin Lavallée trouve que les avocats n'ont pas répondu aux questions qui leur avaient été posées et il propose que ces questions leur soient de nouveau transmises. L'échevin Laviolette a aussi pris la part de la valve Renaud, tandis que l'échevin O'Connell, qui est lui-même plombier, dit que les plombiers de Montréal n'approuvent pas la valve, pas plus d'ailleurs que toutes les autres valves. L'échevin Dagenais a défendu le rapport de sa commission. "Il ne s'agit pas, dit-il, seulement de la valve Renaud, mais de toutes les valves. La ville ne doit pas se lier, par l'approbation qu'elle donnerait à la valve Renaud, à n'accepter, pour ainsi dire, que celle-là et par conséquent à en imposer l'usage. Les plombiers se prononcent contre toutes les valves et M. A. V. Roy, ingénieur, consulté au sujet de la valve Renaud, a répondu qu'elle était aussi bonne qu'une valve peut l'être, mais pas plus".

La question cependant ne passionnait pas le conseil. Elle n'est pas nouvelle puisqu'elle date de près de deux ans et qu'à plusieurs reprises elle a été longuement discutée devant le conseil.

Le vote fut pris sur l'amendement Gadbois qui avait la priorité, comme motion de référence et la nomination de la commission spéciale a été accordée par le vote suivant :

Pour : Les échevins Duquette, Robillard, Labrecque, L. A. Lapointe, Lévy, Leclaire, N. Lapointe, Mercier, Laviolette, Gadbois, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque Guay, David, Roy, 17.

Contre : Les échevins Payette, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Gallery, Lavallée, Stearns, O'Conell, Robinson, J. B. A. Martin, Ward, Nault 15.

Un peu plus tard, fut présentée une motion de reconsidération de ce vote par les échevins Lavallée et Payette, mais elle n'obtint pas le nombre de voix suffisant à son adoption.

SES BLESSURES LUI SONT FATALES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Les blessures qu'il a reçues accidentellement ont été fatales à M. Wm. McLean, un citoyen bien connu de la ville d'Aylmer, qui est mort dimanche à sa résidence. M. McLean était âgé de 84 ans. Il fut pendant plusieurs années maire d'Aylmer. Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu hier après-midi, au cimetière Conroy.

L'"IMPERIAL" SAISI

Le vapeur "Impérial", qui a coulé la barge "Germaine", il y a quelques jours, a été saisi pour garantir les dommages qu'il a causés aux propriétaires de la barge.

TROUVE MORT DANS SON LIT

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Ottawa, 11. — David Rushleigh, un Anglais arrivé au pays depuis quelques mois a été trouvé mort dans son lit à sa maison de pension. Le coroner Baptie, après s'être enquis des circonstances entourant ce décès subit en est arrivé à la conclusion que Rushleigh avait contracté la consomption pour avoir trop souffert de privations de toutes espèces.

PAS LA BONNE ADRESSE

Le nommé Bergeron dont nous rapportions l'arrestation, hier, ne demeure pas au No 313 Hôtel de Ville M. J. O. Proulx, qui demeure à cet endroit, déclare ne pas même connaître le prévenu

Après dix ans de Maladie, de Tourments, de Souffrances de toutes sortes'

MADEMOISELLE ALEXANDRINE FORGET, MODISTE, 310 AVENUE MONT-ROYAL, EN CETTE VILLE, ET AUTREFOIS DE LACHENAIE, RECONQUIERT SES FORCES ET SE RETABLIT COMPLETEMENT AVEC

"LES PILULES ROUGES"

Tous les cas de faiblesse organique ou de débilité générale, chez la femme, ont pour cause la pauvreté du sang. Et c'est aussi de là que proviennent la plupart des maladies qui ravagent impitoyablement le beau sexe.

Si donc l'on peut réussir à supprimer cette cause commune à laquelle on attribue justement tant de malheurs, l'on fera disparaître du même coup la grande majorité des troubles féminins.

Quel bienfait pour tant de jeunes filles et de femmes accablées sous le poids douloureux des maux qui fondent sur elles et se succèdent avec une désespérante variété !

Chaque âge a ses ennuis qui lui sont propres. La fillette, la jeune personne et la mère rencontrent à chaque moment de nouvelles embûches auxquelles elles vont se heurter.

Depuis les maux de tête, les étourdissements, les points de côté, les périodes difficiles et irrégulières, jusqu'au beau mal, tous ces ennuis, toutes ces afflictions, toutes ces infirmités prennent uniquement leur source dans la pauvreté du sang. Si celui-ci est aqueux, vicié, pas suffisamment coloré, c'est-à-dire pas assez riche en principes régénérateurs et vivifiants, il va de soi que tout le système s'en ressente.

De là la décroissance des chairs, la pâleur du teint, la faiblesse du coeur, l'irritation des nerfs, les frissons subits, les douleurs dans le bas-ventre, les attaques de dyspepsie, les embarras du foie, les attaques de migraine, les nausées fréquentes, les retards ou prolongements des périodes, etc., etc.

Le sang joue un rôle tel dans l'organisme féminin qu'il constitue un véritable baromètre de la santé.

Mais comment arriver à la maintenir au degré voulu pour que son influence s'exerce d'une façon normale sur le tempérament ?

Il n'y a qu'un seul moyen à prendre, et sans cela une femme ne réussira jamais à conserver ses forces et sa santé. Les Pilules Rouges, voilà l'unique ressource qui puisse réellement assurer le bien-être physique à ces pauvres misérables créatures vouées à une si pénible succession de tourments et de maux.

Avec les Pilules Rouges, les femmes se créent du sang nouveau, et celui-ci, plus abondant, plus pur, plus riche surtout et mieux coloré, circule généreusement dans les veines pour se déverser dans chaque organe qu'il régénère, vivifie et anime vigoureusement en y donnant plus de force pour accomplir ses divers attributs.

Les Pilules Rouges sont à la fois un tonique, un restaurateur et un remède. Tout en constituant le meilleur préventif contre la maladie, elles guérissent assurément tous les cas qui ont surtout pour cause la pauvreté du sang.

Voilà pourquoi nous pouvons les recommander tout spécialement aux personnes atteintes de débilité générale.

Le témoignage suivant prouve bien l'efficacité et la grande valeur des Pilules Rouges :

" Toujours je regretterai ces dix années que j'ai perdues par la maladie !

Si j'avais su plus tôt ce que j'ai enfin expérimenté, que de souffrances je me serais épargnées !

Oui, pendant dix ans, ma santé a toujours laissé beaucoup à désirer. A vrai dire, j'ai été malade pendant tout ce temps.

Je souffrais de faiblesse générale, et à cause de cela, j'eus à supporter tous les maux imaginables. De fait, j'étais rendue au dernier degré de faiblesse et ne pouvais même plus travailler. Je me croyais finie.

J'eus cependant la bonne idée d'essayer les Pilules Rouges, dont tout le monde me parlait avec avantage.

Mlle A. FORGET, 310 ave. Mont-Royal, Montréal.

J'en ai pris pendant deux ans avec cet excellent résultat qu'aujourd'hui ma santé est florissante. Tous les jours je gagne de nouvelles forces, enfin, je me sens tout autre, car plus rien ne m'incommode. C'est véritablement prodigieux que de constater un tel changement.

Les Pilules Rouges ont fait cela pour moi et je l'affirme avec autant de reconnaissance que d'enthousiasme."

Mademoiselle ALEXANDRINE FORGET,
310 ave Mont-Royal, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de coeur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse ; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du coeur, et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remede ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent seules sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces pilules dites "Pilules Rouges", que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

Jas. A. Ogilvy & Sons.

NOUVELLES BLOUSES CONFECTIONNEES

Notre assortiment de blouses confectionnées se recommande aux goûts les plus divers, car la variété des styles en plusieurs tissus différents est aussi complète que possible.

Toutes nos clientes auront besoin d'une blouse confectionnée cet automne et c'est le meilleur temps de l'acheter.

Nous avons un modèle exquis en pure toile, brodé à la main sur le devant, le collet et les poignets. Prix **$7.50**

Une autre, à un prix populaire, est faite de vesting blanc, avec effet à carreaux mercerisés, large remplis au buste, et plis plats, garnie de boutons d'écaille. Prix spécial..... **$1.75**

NOUVEAUX BAS DE CACHEMIRE

C'est le temps de se procurer des bas plus chauds pour les temps froids. Vous trouverez chez nous tout ce dont vous pourrez avoir besoin. Les bas d'Ogilvy ont toujours une excellente durée. Voici une liste de nos occasions :

BAS EN CACHEMIRE NOIR A COTES 1-1, pour demoiselles. Grandeurs 6 à 8½. Prix variant suivant la grandeur, 25c à 45c.

Grands bas en worsted noir à côtes 4-1, pour garçonnets. Grandeurs 6½ à 10 pouces. 35c à 65c.

Bas en cachemire lama noir, pour dames, 50c.

Bas en cachemire noir à côtes, pour dames, 50c.

Bas en cachemire brodé noir, azur, blanc, doré et cardinal, pour dames, 50c.

Bas en cachemire tan, pour dames, 60c.

Bas en cachemire noir, grandeurs extraordinaires, haut à côtes 1-1, pour dames, 85c.

REZ-DE-CHAUSSEE.

BRODERIE, COUPONS DE MANUFACTURE

Une femme peut faire servir ces utiles petits coupons de broderie à tant de fins que nous ne pouvons jamais en avoir assez, bien que nombre de fabricants suisses nous vendent tous leurs coupons de manufacture.

Vous pourrez choisir, demain, parmi une merveilleuse variété d'insertions de mousseline de toutes largeurs, à des prix beaucoup moindres que ceux demandés habituellement.

INSERTIONS A DEVANTS DE BLOUSES, 30 pouces de large, sur belle mousseline, à 50c, 75c, $1.00, $1.25. REZ-DE-CHAUSSEE

Un Manteau en Tweed pour $10.50. Valant réellement $14.00

Vous allez avoir besoin bientôt d'un manteau chaud, car bien que les journées soient chaudes, les soirées sont fraîches. Jeudi nous offrirons quelques manteaux en tweed de nouveaux styles, à des bas prix alléchants. Ces manteaux ont été faits pour nous à un moment où le fabricant était résolu à perdre tout profit pour tenir ses employés à l'ouvrage et nous pouvons les offrir à bien au-dessous de leur valeur. Quatre styles différents en tweeds foncés de fantaisie des plus jolis dessins pour l'automne. Longueur 48 pouces ; corps et manches doublées. Valant bien $14.00. Jeudi..... **$10.50**

PREMIER ETAGE.

ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET DE LA MONTAGNE.

COMMENT SE FAIT-IL QUE LES COMMANDES DE

Papier-Tenture et de Tentures Murales

Pour les grandes maisons à appartements sont données chez nous ? Tout simplement parce que l'on sait que nous avons ce qu'il y a de mieux, que nos marchandises sont bonnes et que nos prix sont raisonnables ; que nous avons un assortiment immense et que nous pouvons satisfaire tous les goûts. PENSEZ-Y. On pourrait, à Montréal, construire

500 MAISONS A APPARTEMENTS

Pouvant loger, chacune, 100 familles, et nous pourrions fournir les décorations murales, de telle sorte qu'il n'y aurait pas deux dessins semblables pour la même pièce. Notre Rayon des TENTURES MURALES peut satisfaire tous les goûts.

THE G. A. Holland & Son Co.

519 RUE STE CATHEINE OUEST.

LISTE DES CAUSES EN COUR D'APPEL

La liste des causes de la Cour du Banc du Roi, siégeant en appel, vient d'être terminée. Il y a 42 causes d'inscrites. Sur ce nombre, il y en a peu qui seront entendues à ce terme-ci, du 16 au 27 septembre. Plusieurs factums ne sont pas encore produits.

Nous donnons ici la liste des causes dans lesquelles les deux factums sont produits, qui, conséquemment, devraient être entendues ce mois-ci:

Melady et Michaud; The Canadian Pacific Ry Co., et The Dominion Bridge Co.; Laramée et Ferron; Cie Industrielle de St Bonaventure et Desmarais; Desrosiers et Brown ; Thurston et Dawson; Dominion Textile Co. et Angers; Daniel et Gamarche; Union Card et Paper Co. et Hickman; Robert et Eastern T. Bank; Cité de Montréal et Ryan et Guarantee Pure Milk Co.; Merrill et Cie de Publication commerciale ; Meighen et Pacaud; Montreal Street Works et Primeau; Glickman et Stevenson; Banque Nationale et Durocher; Coallier et Masson; Montreal Street Ry. Co., et Peladeau; Dubois et Charron; Sharpe et Budd ; Futural et Banque Dominion; Stevenson et McPhael; Eastern T.Bank et Le Magnan de Karangat; Locomotive et Machine Co. et Lemay dit Delorme; Brook et Booker; Wallace et Honan; Bastien et Brunet.

Les causes de la campagne seront entendues les 17 et 18, tandis que les causes de la ville tous les autres jours du 16 au 27 inclusivement.

Une proclamation vient d'être lancée, constituant en municipalité distincte le village de Shawinigan Bay, comté de Saint-Maurice.

"HIAWATHA" la plus capiteuse des Eaux de Table, pure, richement minéralisée, la grande favorite !

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais. Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, cause de les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1, la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste

The Cook Medicine Co., Toronto, Ont.
(2)

EXPLOSION D'UNE BARRIQUE

Vers 5 hrs, lundi soir, une alarme sonnée à l'avertisseur 127 appelait les pompiers chez M. Lawrence Wilson, rue Saint-Jacques où une barrique d'esprit de vin venait de faire explosion. Il appert que l'accident fut causé par le feu à l'aide duquel des employés cachetaient la barrique. Personne n'a heureusement été blessé et les dégats ne sont pas grands, mais la barrique a été détruite.

Un groupe de personnes qui étaient au restaurant Victor entendirent une violente explosion et coururent à l'aide, mais les pompiers ont eu vite raison des flammes.

VISITE A LA MORGUE

M. l'échevin M. Martin, M.P., s'est rendu, hier matin, à la morgue qu'il a visitée dans tous ses détails. M. Martin, comme on peut le voir par là, voulait lui-même connaître comment les affaires du lugubre département étaient conduites. Le député de Sainte-Marie a fort admiré l'administration de M. Albert Payfer et de ses aides capables. Tout semblait parfait, nous a-t-il dit.

UNE MISSION AU DEBUT DIFFICILE

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant ? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer me coûte UN SCHELLING par semaine.

Collecte moyenne, par semaine, 3 s 6 d.

Aucune dotation, excepté L'ESPERANCE. C'est une piètre dotation, direz-vous, lecteur. Eh bien ! Qui sait ? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas ESPOIR. J'ai GRANDEMENT confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra, il n'y a pas à en douter, une grande mission.

Mais nous avons, pour cela, besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous ?

J'ai remarqué que les FERVENTS DE SAINT ANTOINE DE PADOUE s'empressent de venir en aide aux pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi jetteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette — en autant que la foi catholique est concernée — région aride ? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur, que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main secourable vers moi ? Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Il se peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup ; mais vous POUVEZ FAIRE PEU. Faites le peu qui est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu, et, avec les autres "peu" qui sont faits, je pourrai établir cette nouvelle mission sur des bases solides.

NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL ..

"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham.

"ARTHUR...

"Evêque de Northampton."

Adresse :
PERE H. W. GRAY,
Hempton Road, Fakenham,
.. Norfolk, Angleterre.

P. S. — Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et j'enverrai avec mon accusé de réception une belle image du Sacré-Coeur.

Cette nouvelle mission sera dédiée à saint Antoine de Padoue. 215—n

Le "PAIN PURETÉ"

N'est vendu que par

JAS. STRACHAN,

246 Avenue de l'Hotel de Ville.

PHONE EST 71.

EN CELEBRANT LA MESSE

Un prêtre est assassiné sur les degrés de l'autel par un Italien.

Genève, 11 — Un prêtre, M. Limoni, a été assassiné par un Italien nommé Guerra qui a tiré sur lui plusieurs coups de revolver, alors qu'il se trouvait à l'autel en train de célébrer l'office dans l'église de Isone, près de Bellinsona. Le crime a eu pour mobile le fait que le prêtre avait persuadé à la fiancée de Guerra de le quitter, lui assurant que c'était un mauvais sujet et qu'il avait même fait de la prison.

CE qui a valu aux bières Blatz leur renommée universelle, c'est la caractéristique invariable qui distingue chaque marque. Toutes les fois que votre fournisseur vous offrira une bière *Blatz* vous pouvez être sûr d'obtenir une bière au brassage de laquelle on visait uniquement à la qualité.

BIERE BLATZ

MILWAUKEE

Et c'est justement ce qui explique cette particularité de la bière Blatz, dont on parle tant : son " bon goût spécial ". Des procédés de fabrication essentiellement honnêtes, voilà tout ce qui fait l'individualité qui caractérise la Blatz.

La Blatz en bouteille se trouve, ou devrait se trouver dans les endroits de tout premier ordre.

Demandez la Bière Blatz.

Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs.

BRASSEE EXCLUSIVEMENT PAR LA

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE.

(2) A yw

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BUTLER — A Montréal, le 5 septembre 1907, au No 58D carré Papineau, l'épouse de M. Fred. Butler, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Justine-Thérèse.
Parrain et marraine, M. Emile Délage et Mlle Justina Gadbois.

CAUMARTIN — A Montréal, le 5 septembre, 1907, au No 185 rue Désery, l'épouse de M. Joseph Caumartin, un fils, baptisé Joseph-Eddie-Frédéric.

DUFORT — A Montréal, le 31 août 1907, l'épouse de M. Hector Dufort, marchand, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme E. Fortin, de Beauharnois, grands-parents de l'enfant.

DROUIN — A Montréal, le 9 septembre, 1907, au No 120 rue Sainte-Elisabeth du Portugal, l'épouse de M. Anselme Drouin, une fille, baptisée Marie-Gertrude-Philomène.
Parrain et marraine, M. Armand Drouin et Mlle Philomène Cardinal.

MARCOUX — A Sainte-Anne de Bellevue, le 7 septembre 1907, l'épouse de M. L. Philippe Marcoux, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Jeanne.
Parrain et marraine, M. et Mme Louis Cousineau, grands-parents de l'enfant.

TRUDEAU — A Saint-Louis du Mile-End, le 5 septembre 1907, au No 1300 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Jules Trudeau, un fils, baptisé Joseph-Jules-Ernest.
Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Trudeau, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

CHAPMAN - CORRIGAN — A Montréal, le 2 septembre 1907, à l'église Saint-Jean, M. Charles Chapman à Mlle Nellie Corrigan.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.
Pas de cartes.

GUILBAULT-GAUTHIER — A Montréal, le 9 septembre, 1907, à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, M. Henri Guilbault conduisait à l'autel Mlle Agnès Gauthier.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Lacasse.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.
Pas de cartes.

DECES

CANTIN — A Montréal, le 10 septembre 1907, à l'âge de 70 ans, 1 mois et 10 jours, Joseph Cantin.
Funérailles privées.

LEMIEUX — Le 11 septembre 1907, à l'âge de 5 mois et 16 jours, Lucienne, enfant d'Adjutor Lemieux, 792 Saint-Dominique.
Funérailles privées.

NANTEL — A Sainte-Rose du Lac Man., le 2 septembre 1907, à l'âge de 62 ans, 8 mois, Angelina Allard, veuve de Vital Nantel, autrefois de Montréal.
Un service de congrégation sera chanté à l'église Saint-Pierre, mercredi, le 18 du courant, à 6¼ heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT — En cette ville, le 11 septembre 1907, à l'âge de 5 mois, Marie-Thérèse, enfant de Lucien Nault, inspecteur de viande.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 423 rue Aylwin, à 2½ hrs. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Funérailles privées.

WILLIAM — En cette ville, le 10 septembre, 1907, à l'âge de 2 ans et 2 mois, Juliette, enfant bien-aimée de Georges William.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1966 rue Ontario, Hochelaga, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

SICOTTE — Jeudi, le 12 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Vincent de Paul, sera chantée une messe de requiem pour le repos de l'âme de Charles Sicotte.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Pur—sec—propre—fin et d'un bon goût. Il ne prend jamais en pains—ne devient jamais amer. Voilà pourquoi tout le monde fait usage du SEL WINDSOR.
161

VILLE SAINT-LOUIS

LE PROJET D'ETABLIR UN MARCHE PUBLIC EST EMIS PAR L'ECHEVIN TURCOT.

La ville Saint-Louis aura-t-elle un marché public où les cultivateurs et les jardiniers pourront offrir en vente les produits de leur ferme ? Cette question a été soulevée, hier soir, par l'échevin Turcot et la discussion en a été renvoyée en comité. Les épiciers et les bouchers se plaignent de ce que les cultivateurs leur font une concurrence déloyale en vendant aux portes.

La licence de restaurant de Mme Audet est transportée à M. Kavanagh.

Sur proposition de l'échevin Jubinville, le salaire du chef de police Clermont est porté de $15 à $18 par semaine. Le chef Clermont a déjà plus de 12 ans de service et il y a déjà longtemps que les citoyens désiraient que cette augmentation bien méritée lui fut accordée.

Voici quelques notes sommaires du rapport de M. Vanier concernant les travaux d'aqueduc et d'égouts, jusqu'à date :

Travaux d'égouts terminés et acceptés, $329,953.23 ; travaux pas encore acceptés, $21,407.97 ; travaux en construction, $29,567.54 ; matériaux sur les lieux, $6,180.00 ; total : $387,108.74.

Aqueduc : travaux acceptés, $68,627.40 ; travaux en cours de construction, $19,748.43 ; matériaux sur les chantiers, $2,500.00 ; total, $90,875.83, soit, grand total, pour égouts et aqueduc : $387,108.74.

L'échevin Turcot a fait voter une somme de $25 au fonds de secours des pompiers de Montréal, en remerciement des services rendus au récent feu de la rue Van Horne, chez Morin et frère. Des boîtes de cigares seront aussi envoyées au chef Benoît, au chef-adjoint Tremblay et aux stations Nos 14, 16, 17 et 18.

Le maire C. Gélinas présidait et étaient aussi présents : les échevins A. Godon, N. Turcot, S. Chalifoux, Frs. Jubinville, J. Desjardins, J. Grignon et R. Neville.

LA DANSE CE SOIR

Ce soir aura lieu l'inauguration des assemblées du Mercredi à l'Académie de danse du professeur Lacasse 197 Notre-Dame Est. Brillant orchestre de cinq (5) musiciens tous les mercredis. Prix réguliers. E

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 6018.

LES RAISONS D'UN RETARD

Pourquoi les poteaux de la M. L. H. P. sont-ils dans le chemin de ceux de la

CIE DES TRAMWAYS ?

L'échevin Laviolette veut donner des noms historiques à trois rues du quartier Papineau.

OPPOSITION

Une affaire vieille de plusieurs mois est revenue sur le tapis à la séance d'hier de la commission de la voirie. L'échevin Laviolette est venu demander pourquoi la Compagnie des Tramways n'avait pas commencé à poser ses voies sur l'avenue Papineau, comme elle en avait reçu l'ordre le printemps dernier. Cette question a donné lieu à des explications et, à la fin, à l'adoption d'une motion de l'échevin Giroux qui donnera le pourquoi de l'affaire.

La Compagnie des Tramways a déjà notifié la commission qu'elle était prête à commencer son travail, mais qu'il lui était impossible d'ériger ses poteaux tant qu'on n'aurait pas déplacé ceux de la Montreal Light Heat and Power dont les fils, placés trop bas, peuvent venir en contact avec les fils du trolley et les poteaux de fer. La Montreal Light Heat and Power a demandé à l'autre compagnie de déplacer ses poteaux à ses frais, et la Compagnie des Tramways a répondu que ses poteaux, ayant été placés là où l'avaient indigué les inspecteurs de la Ville, celle-ci était responsable des frais.

C'est aussi l'opinion de Mtre J. L. Archambault, au nom du bureau légal de la Ville.

L'échevin Giroux a fait la remarque que, puisque les poteaux de la M. L. H. and P., étaient déjà érigés, les inspecteurs de la Ville auraient dû exercer plus de jugement en donnant la place des poteaux de la Cie des Tramways.

M. Barlow devra faire un rapport sur les explications des inspecteurs et sur le coût du déplacement des poteaux.

L'échevin Laviolette a aussi présenté trois requêtes signées, dans chaque cas, par tous les propriétaires intéressés demandant les changements suivants dans certains noms de rues du quartier Papineau: rue Gain, en rue Georges-Etienne Cartier; ruelle Saint-Pierre en ruelle Lartigue; rue Saint-Alphonse, en rue de Salaberry. Il a fait remarquer que le nom de Gain ne voulait rien dire tandis que le nom de Cartier, entre ceux de Dorion et de Papineau rappellerait le souvenir d'un homme d'état dans la division qu'il représenta au parlement; qu'il y avait une autre rue Saint-Alphonse à Saint-Henri et qu'un héros canadien était oublié; que le premier évêque de Montréal n'avait son nom nulle part.

L'échevin Giroux a dit qu'il trouvait le nom de Lartigue bien grand pour une ruelle, cependant les changements demandés auraient peut-être été acceptés, si les échevins Meloon et O'Connell ne s'étaient pas formellement opposés à ce que la rue Gain, perde son nom. Les requêtes ont été laissées sur la table.

On avait aussi demandé de changer le nom de Côte des Neiges en celui de "Temple Avenue". Quel temple, se sont demandé les échevins, et la requête a été mise de côté.

NOUVELLES DE LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 11. — M. l'abbé Alexandre Lévesque, vicaire à Louiseville, est parti pour une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis, où il visitera les principales villes de l'ouest.

Au prône, dimanche, M. le curé Tessier a recommandé aux fidèles de prier avec ferveur pour que Dieu nous accorde une température plus clémente. Le rapport nous arrive de plusieurs paroisses du comté que la moisson s'y fait avec une lenteur désespérante et que la pluie continue de ces jours derniers menace de causer des dommages considérables.

—Mlle Célestin Giguère, de Montréal, est retournée dans sa famille, après une promenade de trois semaines chez son frère, M. J. A. Giguère.

—Les derniers poteaux à gaz viennent d'être installés et Louiseville revêt maintenant tous les soirs l'air le plus coquet que l'on puisse imaginer.

—On nous informe de Sainte-Ursule que des cultivateurs de l'endroit ont découvert sur leurs terrains des gisements de minérai assez considérables. On parle d'or, d'argent, de fer, etc. Des échantillons ont été soumis aux experts du gouvernement et déjà bien des fortunes s'échafaudent et des châteaux surgissent qui n'auront d'autre patrie que l'Espagne trompeuse et fugace.

LE REGLEMENT EST PRET

Le nouveau règlement du chemin de fer électrique des Comtés du Sud est maintenant prêt et sera bientôt présenté au conseil. L'échevin J. B. A. Martin, parrain de ce règlement, en a modifié les clauses qui avaient été repoussées par le conseil lorsqu'on en fit la deuxième lecture.

La "Presse" a déjà donné les clauses principales de ce règlement.

Durant les Chaleurs

Vinol est aussi délicieux qu'une orange fraîche, et aussi adoucissant qu'il peut l'être pour les estomacs faibles, irrités. Il ramène l'appétit disparu, améliore la digestion et renforce tout l'organisme. Nous recommandons fortement Vinol à tous les faibles et les épuisés pour une cause quelconque, — particulièrement aux femmes et aux enfants délicats, aux vieillards et à ceux qui souffrent d'affections pulmonaires. L'argent est remis si après avoir essayé Vinol vous n'en êtes pas satisfait.

HENRI LANCTOT
295 rue Sainte-Catherine,
320, rue St Laurent, 447, rue St Laurent.
(1) A

UNE SEANCE MOUVEMENTEE

A une réunion de la Commission des Ecoles Catholiques, hier soir, des questions sont soulevées.

AMERES CRITIQUES

A l'endroit de certains employés dont l'incurie est préjudiciable aux élèves.

CONDITIONS DEPLORABLES

Les membres de la Commission des Ecoles Catholiques ont eu leur première réunion d'automne à l'Académie du Plateau, hier soir,

Etaient présents: MM. les chanoines Dauth, président, Adam, et O'Meara; M. le juge Camille Piché, M. Ulric Lafontaine, secrétaire; Eugène Lafontaine, M. Semple, les échevins Gallery et L. A. Lapointe.

MM. Eugène Lafontaine et L. A. Lapointe siégeaient pour la première fois comme commissaires, en remplacement de MM. les échevins Payette et Vallières, démissionnaires.

Quelques membres de la commission critiquèrent sévèrement l'état de choses actuel et demandèrent des innovations immédiates.

La Commission fut informée que l'Ecole Olier, rue Roy, dont une partie s'effondra le printemps dernier, n'était pas encore prête à recevoir les élèves quand, selon les promesses des entrepreneurs, les travaux devaient être terminés le premier septembre dernier.

Le secrétaire donna en même temps lecture d'une lettre de MM. Wilson et Frères, marchands de charbon, informant la Commission qu'ils n'avaient pu fournir à l'Ecole Olier l'approvisionnement de charbon en juillet et en août, parce que le gardien de l'école, M. Martin, avait déclaré que la soute au combustible n'était pas encore construite. La compagnie faisait savoir à la Commission qu'elle exigeait vingt-cinq centins de plus par tonne après le premier septembre.

La Commission, ayant, après discussion, constaté qu'il n'y avait pas de la faute des fournisseurs, accorda à MM. Wilson et Frères, la hausse de prix demandée.

M. l'échevin Lapointe demanda pourquoi les travaux ne s'étaient pas faits plus rapidement à l'école Olier, et pourquoi le principal Primeau, au lieu de se tenir tous les jours dans la partie habitée de l'école, pour l'inscription des élèves, restait chez lui.

Le commissaire Semple déclara que l'école, il est vrai, n'était pas prête à recevoir les élèves, mais qu'au moins, le principal devait rester à son bureau pour fournir les renseignements aux parents et aux élèves.

Le secrétaire donna lecture d'une lettre du gardien Martin, de cette institution qui demandait une certaine somme pour le nettoyage général de l'école.

Le commissaire Semple fut d'opinion que si l'on voulait, l'ouverture de l'école Olier pourrait se faire dans une semaine.

Le commissaire Lapointe fit alors remarquer qu'il y avait certainement de la négligence et de l'incurie chez certains employés de la commission et qu'il fallait y remédier le plutôt possible. Il suggéra qu'un surintendant soit nommé pour la surveillance générale des travaux ou améliorations recommandés par la commission.

La commission accorda, sur la demande du chanoine Adam, une somme de cinq cents dollars aux religieuses en charge de l'école Saint-Eusèbe, pour fins d'administration.

Une lettre du Frère Julius de l'école Saint-Gabriel révéla à la commission que cette institution qui ne pouvait recevoir que 236 élèves avait dû en accepter une cinquantaine de plus, que les conditions hygiéniques de l'école étaient simplement déplorables, et que plusieurs professeurs étaient tombés malades, l'an dernier, par suite de ces défectuosités sanitaires.

Le chanoine Adam informa à son tour ses collègues, que le directeur de l'école de la rue Plessis avait dû, faute de pouvoir les loger, refuser l'admission d'au moins 125 élèves cette année. L'assemblée décida, en ce dernier cas, de transformer en classes, la salle de récréation de l'école.

Avant de clore la réunion, la Commission accorda six mois de congé à M. le directeur-général des Ecoles, sur la recommandation de ses médecins, et donna un congé similaire au vétéran du professorat, M. le principal Doré, de l'école Champlain.

RECONNAISSANCE AU MAIRE JUDGE

De nombreux citoyens de la Ville Saint-Paul se sont réunis, samedi soir, à l'hôtel de ville, pour témoigner de leur reconnaissance à l'égard de M. le maire Judge, pour l'intérêt que celui-ci a pris à l'établissemen de la manufacture "Mount-Royal Spinning Co.", à la Ville Saint-Paul.

Une adresse et une bourse bien garnie ont été présentées au héros de la fête.

M. le maire Judge a répondu avec émotion et a remercié les citoyens et les a assurés qu'il continuerait à travailler pour eux.

Il y a eu chant, musique et déclamation.

Etaient présents : MM. Dr Foucreault, J. B. Baron, A. Charland, A. Daigneault, Milton MacDonald, E. Martin, J. H. Kaye, Ls Latour, E. Caron, Jules Lemaître, W. Fraas, A. Doré, W. Flannigan, Connolley, R. Dunn et une foule d'autres.

LES GARDES-BARRIERES

L'échevin J. B. A. Martin soumettra au conseil, à sa prochaine séance, le cas des gardes-barières du Grand Tronc qui, dit-il, sont payés 90 cents par jour de douze heures. Il demandera que le conseil s'adresse au Grand Tronc pour obtenir une augmentation des salaires et une diminution des heures de travail.

Demain Jeudi, Vendredi et Samedi
LES 12, 13 et 14 SEPTEMBRE

Nous étalerons les plus nouveaux styles de
Chapeaux de Paris et les plus Nouvelles Modes

Vous êtes cordialement invitées à venir voir les exquises créations des meilleures modistes parisiennes. Notre étalage sera superbe ; on pourra y admirer surtout d'élégants modèles exclusifs venant de Paris.

CHAPEAUX MODELES FRANCAIS faits par M. Pouyanne, rue de la Paix ; Mangin-Maurice, rue de la Michodière ; M. Lewis, rue Royale ; Mme Georgette, rue Scribe, et un grand nombre d'autres modistes parisiennes.

CHAPEAUX FRANCAIS NON GARNIS, de Llez, Daniel, Stoffel et autres. Ce sont les formes qui ont eu le plus de vogue sur les boulevards.

Hamiltons
583 to 587 St. Catherine St. W.

Aussi un splendide étalage de
Nouvelles Plumes de Fantaisie, Pompons, Ailes, Plumes de Coq, Aigrettes, Plumes d'Autruche.

FLEURS FRANCAISES dans toutes les nouvelles nuances, y compris des orchidées, clématites, volubils, pensées, violettes, roses, pavots, fushias, etc.

Nous étalerons aussi, demain, lors de notre PREMIERE OUVERTURE D'AUTOMNE de MANTEAUX ET COSTUMES, un si grand nombre de nouveaux styles que vous ne saurez faire autrement que d'admirer notre magnifique assortiment.

LA CIE HAMILTON, 583 à 587 Rue Ste Catherine Ouest, entre Drummond et de la Montagne.

PAS D'OPPOSITION

LE "SUN" DE SAINT JEAN, N. B., ASSURE QUE LES CONSERVATEURS NE FERONT PAS D'OPPOSITION A L'HONORABLE M. W. PUGSLEY.

Dans le "Sun" de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, nous relevons les remarques suivantes, au sujet de la prochaine élection partielle de l'honorable M. Pugsley qui vient d'être fait ministre des Travaux Publics dans le cabinet Laurier.

"Apparemment, le bon sens des conservateurs a prévalu contre la faction belligérante, indiscrète, qui veut opposer un candidat à l'hon. W Pugsley, et, cela en dépit des intérêts du port et de ceux même de leur parti.

'L'assemblée que l'on devait tenir mercredi dernier et à laquelle devaient assister les membres d'une organisation qui se nomme : "le club conservateur Royal" est manifestement une blague.

"Le "Times" de jeudi publiait une lettre de M. W. H. Harrisson, président du "Borden Club", dans laquelle ce dernier répudiait ces gens, déclarant que l'organisation conservatrice n'avait aucun rapport avec eux pour la nomination d'un candidat. L'exécutif du parti conservateur s'oppose à ce que l'on entrave l'élection de M. Pugsley et dans son article de rédaction, le "Times" ajoute : "C'est simplement ridicule, de penser défaire M. Pugsley dans la présente élection partielle".

"C'est folie que de faire de l'opposition à M. Pugsley, dans les circonstances.

"Les têtes dirigeantes du parti conservateur voient le désavantage qu'il y aurait à présenter un candidat peu sérieux et ils doivent s'efforcer d'en convaincre le groupe des jeunes. Agir autrement serait nuire aux intérêts de leur parti".

"Cet article du "Times" a suffi pour supprimer toute velléité de candidature, car le groupe qui s'était formé, n'a adopté aucune mesure à l'assemblée qui eut lieu mercredi.

"C'est désormais un fait certain que les conservateurs ne feront aucun effort pour empêcher que l'honorable M. W. Pugsley ne soit élu par acclamation.

"Puisque tel est le cas, il est du devoir des citoyens de Saint-Jean, libéraux comme conservateurs d'écarter toute politique de parti et de s'unir vigoureusement, pour coopérer avec le ministre des Travaux Publics, dans un effort sincère qui assurera le développement du port.

"Pour la première fois nous avons l'un des nôtres, un homme qui désiré aussi ardemment que n'importe lequel des citoyens, le progrès de Saint-Jean, et, c'est celui-là qui est à la tête du département dont dépendent les destinées de notre port.

"L'honorable M. Pugsley a déjà donné des preuves de la sincérité de ses intentions, car les travaux de notre port marchent grand train.

"C'est donc le devoir de tout citoyen d'aider le ministre des Travaux Publics, de l'aider surtout en lui enlevant le fardeau, en supprimant l'entrave d'une élection partielle, d'une campagne politique.

"Il faut le laisser aller à ses travaux, dans son département et particulièrement pour qu'il amène le parachèvement des améliorations, fort nécessaires à notre port."

LES VERRUES DEPARENT LES MAINS

Cependant on peut les faire disparaître en vingt-quatre heures, sans douleur, avec l'Extracteur de cors et de verrues de Putnam. Cinquante ans d'usage et il est encore le meilleur. Insistez pour qu'on vous donne celui de Putnam. Pas d'autres. A (3) w

METROPOLITAN

Nous Faisons bien les Choses. Vous ne courez aucun Risque à Acheter ici

Adressez-vous à l'un quelconque de nos milliers de clients satisfaits, et vous constaterez que tout ce que vous obtenez ici est de bonne qualité: Bons articles, bons styles, bons prix, bonnes conditions faciles et bon service.

Notre système de credit pour tous est des plus avantageux. Vous n'avez jamais à demander d'où viendra votre prochain meuble et votre prochain tapis. Ils viendront d'ici, toutes les fois que vous en aurez besoin. Au comptant si vous avez de l'argent. A crédit si vous le désirez.

COUCHETTES $3.00 A $90.00

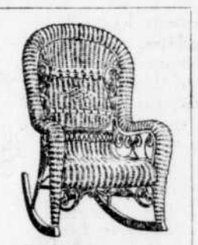

CHAISES en JONC $1.35 à $20.00

CANAPES $5.30 A $80.00

POELES JUSQU'A $75.00

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.
MEUBLEURS DE MAISONS AU COMPLET.
30-32 Rue Notre-Dame Ouest.

COMPTANT ou CREDIT

FEU Mme DAMASE LARCHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Athelston, 11 — C'est avec peine que nous annonçons la mort de Mme Mary Néron, épouse de notre co-paroissien bien connu M. Damase Larche, agent d'assurances.

Feu Mme Damase Larche, décédée à Athelston

La défunte n'était âgée que de 48 ans et quelques mois.

Elle laisse dix enfants, sept fils et trois filles. Les funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un concours nombreux de population.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

IMPOSANTES FUNERAILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bécancour, 11 — Les funérailles de Mme Dr A. E. Dumont, (née Beauchesne), ont eu lieu samedi, à Gentilly.

L'église paroissiale était trop étroite pour contenir la foule des parents et des amis accourus de toutes parts pour témoigner à la famille en deuil de ses sincères sympathies.

Le Rév. Messire L. V. Thibaudier, curé de la paroisse, a présidé à la levée du corps, et le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J. E. Lemire, vicaire, asisté de MM. les abbés A. Baril, vicaire à Saint-Pierre, et J. Beauchemin, vicaire à Sainte-Gertrude. Le choeur de chant de Gentilly, sous la direction habile de M. le notaire J. L. Tourigny, a, dans un ensemble puissant, très bien rendu la messe des morts. Le cercueil fut porté par MM. Z. Dumont, O. Dumont, D. Levasseur, et Z. Deshaies, beaux-frères, de la défunte, MM. les docteurs Archambault, de Saint-Pierre, Veilleux, de Sainte Gertrude, Giroux, de Gentilly, et Fournier, de Saint-Hyacinthe, tenaient les coins du poêle.

La défunte laisse dans un deuil profond: le Dr A. E. Dumont, maire du village de Gentilly, deux fils, Jules et L. Philippe, tous deux étudiants au collège de Nicolet, deux fillettes en bas âge et trois soeurs: Mesdames V. E. Beauvais et A. Larue, de Québec, et Mademoiselle Victorine Beauchesne.

LE PAIN LE PLUS PUR

est, de toute nécessité, le pain fait de la farine la plus pure, car vous ne pouvez faire un pain pur avec des ingrédients impurs. La farine "Five Roses" est faite d'après un procédé qui la rend aussi pure que peut l'être une farine, et rien n'est négligé pour en assurer la pureté. Le pain fait de la farine "Five Roses", avec le même soin, est le pain le plus pur qui puisse être fait.

Demandez-en un sac à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.,
LIMITED.
9,11,13

ERREUR DE CALCUL

Par suite d'une erreur de calcul, nous disions hier que, la pompe Worthington une fois posée, la compagnie McDougall devrait encore à la ville une somme de $5,990. Or, c'est le contraire: c'est la ville qui devra encore $4,000 à la compagnie, déduction faite de l'amende. En effet, il s'en faut encore de 80 jours de retard à $50 par jour pour que les deux comptes se balancent. Il aurait fallu dire que l'amende était à l'heure actuelle de $29,000, en chiffres ronds, au lieu de $39,000 environ.

TEMPERATURE

Vents frais du sud à l'ouest, pluie aujourd'hui et ce soir, avec orages électriques.

LE NOUVEAU TRAITE FRANCO-CANADIEN

Sera signé cette semaine, à Paris, par les plénipotentiaires anglais, canadiens et français.

Paris, 11 — Sir F. L. Bertie, ambassadeur anglais à Paris ; l'hon. M. Fielding, ministre canadien des finances ; l'hon. L. P. Brodeur, ministre canadien de la marine, et M. Fallières, président de la République française, signeront cette semaine le nouveau traité de commerce franco-canadien. Ce traité sera contresigné par M. Pichon, ministre des affaires étrangères ; M. Caillaux, ministre des finances ; M. Doumergue, ministre du commerce, et M. Ruau, ministre de l'agriculture, dans le cabinet français.

Note édit. — En référant au câblogramme de l'hon. M. Brodeur, que la "Presse" a mentionné hier, nous avons constaté qu'il est daté de samedi dernier, en sorte que les deux informations sont tout à fait concordantes.

L'HON. M. TURGEON

A une séance de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'hon. M. Turgeon, ministre des terres et forêts dans le cabinet Gouin, a été élu président général de la Société.

Cette position revêt un caractère des plus représentatifs cette année. On sait qu'dans quelque temps le troisième centenaire de la fondation de Québec mettra Québec en liesse, et que cette célébration sera grandiose. Le président de la Société St Jean-Baptiste aura une grande tâche à accomplir et nécessairement sera une des figures marquantes pendant ces fêtes.

En choisissant l'hon. M. Turgeon, la Société a montré qu'elle reconnait les talents supérieurs du ministre des Terres.

LES COURS DE STENOGRAPHIE

Il faut adresser toute correspondance particulière se rapportant aux cours de sténographie, comme suit:

DENIS R. FERRAULT,
26, rue Ida,
MONTREAL,
Canada.

et non à la "Presse", comme plusieurs le font aujourd'hui.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Nous voyons avec plaisir que l'hon. M. Graham, le nouveau ministre des chemins de fer et des canaux, s'est prononcé hier, à Brockville, carrément en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne.

VISITEURS DISTINGUES DU NORD-OUEST

L'hon. M. Walter Scott, premier ministre de Saskatchewan, et l'hon. sénateur Ross, de Calgary, sont à Montréal, retour de Chicoutimi. Ces messieurs, ayant trouvé l'hôtel Windsor bondé, sont allés au "Turkish Baths." Ils partent ce soir pour l'Ouest.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Gouin, est à Québec aujourd'hui.

× × ×

L'hon. M. Allard ne pourra aller jeudi prochain visiter l'exposition d'Huntingdon comme il en avait l'intention. Le ministre de l'Agriculture a mis à la disposition du jury un prix de $15 qui sera accordé au meilleur exposant.

× × ×

L'hon. M. Weir ira seul à l'exposition d'Huntingdon. Le ministre des travaux publics était aux bureaux du gouvernement, ce matin.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 11 — La Révérende Soeur Marie-Julie, née Céline Richard, de la communauté de Sainte-Anne, vient de mourir au couvent de Lachine, à l'âge de 76 ans.

La défunte fut admise à la profession le 29 décembre 1859. Les funérailles auront lieu demain.

DEVANT LE CORONER

Une enquête longue et laborieuse se termine à l'avantage d'un employé des tramways.

Le verdict du jury du coroner sur la mort de W. Beach, a été "Homicide involontaire". Le jury, après avoir entendu les témoignages en est venu à la conclusion que le mécanicien n'a été pour rien dans cet accident qui a valu la vie à un citoyen.

RETARD DE CINQ HEURES

L'express maritime de l'Intercolonial, venant de Halifax, était cinq heures en retard, hier soir, par suite d'un léger accident près de Saint-Jean, N.B.

ILS PAIENT LE TRIBUT

Trois étrangers sont victimes des filous montréalais, dans des circonstances identiques.—Bousculés puis volés dans le tramway, en se rendant à la gare.

Deux pensionnaires de l'hôtel Windsor, et un autre particulier dont le nom ne nous est pas connu, ont été filoutés par des pickpockets ces jours derniers. Deux des vols ont été commis exactement au même endroit, et tous trois sur la même route.

Lundi soir, M. H. Gregory, de New York, prit en sortant de l'hôtel Windsor un tramway de la ligne Windsor et St Laurent pour se rendre à la gare Bonaventure. En montant dans le char, juste en face de l'entrée principale du Windsor, il fut bousculé par deux hommes, et en un clin d'oeil, sa liasse de billets de banque avait disparu. La police fut prévenue de l'affaire.

Hier soir, M. J. Trowbridge, voyageur de commerce de Buffalo, a été filouté exactement de la même manière. Il sauta dans un char de la rue Windsor afin d'aller prendre le train du Grand Tronc pour Buffalo, lorsqu'on le soulagea de son portefeuille. Il dut retourner à l'hôtel Windsor, où M. Waldon, gérant de l'établissement lui avança l'argent nécessaire pour retourner à Buffalo.

La police a été informée de l'aventure.

Hier soir, un inconnu portant une valise dans chaque main entra en courant dans la gare Bonaventure et déclara qu'on lui avait volé sa bourse, contenant $40 alors qu'il descendait la rue Saint-Laurent.

La police a aussi été informée de cet autre vol.

On voit qu'il y a à Montréal une bande de voleurs parfaitement organisée faisant métier de dépouiller les gens de leur argent dans les gares de chemins de fer, et dans les tramways. Ils "travaillent" de concert, et lorsqu'on les chasse des gares, ils opèrent dans les tramways. Les détectives les connaissent mais veulent les prendre en flagrant délit. Ce n'est pas l'occasion qui manque.

REQUETE POUR CERTIORARI

En Cour de Pratique, ce matin, MM. Pelissier & Wilson ont présenté une requête à Sa Seignerie le juge Loranger, pour faire transmettre à la Cour Supérieure une cause de la Cour du Recorder.

La requérante est une dame Jennie Spitz, épouse séparée de biens de Philippe Goldblatt. Elle est marchande de bric-à-brac et d'objets d'occasion.

Elle fut traduite, il y a quelque temps, en Cour du Recorder, sous l'accusation de n'avoir pas tenu un registre des ventes et achats qu'elle faisait comme marchande avec un détail complet. Le Recorder Dupuis, dit-elle, la condamna à 30 dollars d'amende et $7.20 de frais. Elle a payé ces montants.

Elle prétend qu'elle a été condamnée sans raison, que la dite condamnation et le dit jugement sont mal fondés en droit.

Le bref de certiorari demandé a été accordé par Sa Seigneurie le juge Loranger.

IL AVAIT DES PRESSENTIMENTS

Le cadavre de Joseph French, âgé de 23 ans, célibataire, l'une des victimes de la catastrophe du pont de Québec, et qui a été retrouvé hier, sera inhumé demain après-midi, à Caughnawaga.

Le défunt était contremaître depuis plus d'un an, de l'équipe chargée de poser les boulons et jouissait de l'estime de ses supérieures et de ses compagnons de travail.

Son frère, Stephen, avait demandé à plusieurs reprises de travailler au pont ; mais le défunt s'y était toujours opposé, disant qu'en cas d'accident, il serait déjà assez pénible pour la famille de perdre un de ses membres, sans en perdre deux.

Joseph French, l'une des victimes de la catastrophe du pont de Québec et dont les funérailles auront lieu demain, à Caughnawaga.

Joseph French avait été victime d'un accident, il y a une couple d'années, lors de la construction de l'édifice de la compagnie Singer, à Saint-Jean, Qué., mais il réussit à se remettre des douloureuses blessures qu'il avait reçues. Cela avait eu pour effet, cependant, de le rendre plus craintif, et il avait annoncé dernièrement à ses parents que c'était sa dernière saison à ce genre l'ouvrage.

Ses restes seront transportés dans une nouvelle maison que ses parents ont fait construire dans le cours de l'année dernière et, détail pathétique, le défunt sera le premier à y entrer.

Ses amis, ainsi que les membres de l'union des charpentiers en fer dont il faisait partie, sont invités à assister aux funérailles. Un train quittera la gare à 2 heures précises, demain après-midi, pour revenir à Montréal vers 5 h. 10.

UN CONVOI MEURTRIER

L'EXPRESS DE TORONTO A TUE UN VIEILLARD INCONNU, A LA JONCTION DE MILLE ILES, HIER.

Quand l'express du Grand Tronc, venant de Toronto, arriva à Montréal, hier soir, les roues de la locomotive étaient souillées de sang. En passant à la Jonction des Mille Iles, de bonne heure, dans l'après-midi, le train écrasa un vieillard, âgé de 60 ans environ le tuant instantanément. Le cadavre de la victime fut laissé à la Jonction des Milles Iles pour permettre d'identification.

Un passager témoin de l'accident fut tellement ému qu'il fut pris d'une syncope.

IL SE SUICIDE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ville-Marie, 11 — Un de nos concitoyens bien connus, Joseph Genest, s'est donné la mort lundi matin, en se tirant une balle dans la tête, à l'hôtel Ville-Marie. Une enquête a été tenue par le Dr C. [illegible], coroner.

IL FINIT PAR SE FAIRE PRENDRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Après avoir, pendant des mois, réussi à dépister la police, Charles Dubois, qui, en juin dernier, lacérait de quinze coups de couteau le bras et le côté d'un cultivateur du nom de Sandy McMillan, de Wakefield Est, a été finalement arrêté lundi. C'est l'huissier de Coeli qui a fait la capture du prévenu. Après son coup, Dubois avait fui sur le territoire de l'oncle Sam mais la maladie de revoir le sol natal le décida à revenir. Samedi, il arrivait à Hull et allait demander l'hospitalité chez un ami. Dans la soirée de dimanche l'huissier de Coeli apprenait le retour de Dubois et dans la nuit qui suivit, il le fit prisonnier. Ce dernier a comparu hier devant le magistrat et a protesté de son innocence à l'accusation d'assaut meurtrier portée contre lui. Le magistrat a fixé à $2,000 les cautions pour la remise en liberté conditionnelle de l'accusé, en attendant son procès.

ACQUITTEMENT HAUT LA MAIN

M. Edward Quinn, de la rue Saint-Alexandre, qui avait été arrêté pour répondre à l'accusation d'avoir maltraité sa femme, en l'enchaînant, a été acquitté, ce matin, par M. le recorder Dupuis.

Le président du tribunal a basé son jugement sur le fait que ce n'est pas M. Skroder, le secrétaire de la Société protectrice des femmes et des enfants, qui aurait dû porter plainte, mais bien la victime, si victime il y avait.

Nous devons ajouter qu'une dizaine de témoins devaient attester que M. Quinn est un excellent citoyen et que sa femme qui purge maintenant une sentence d'un mois de prison, est une ivrognesse incorrigible.

Mtre J. E. Walsh représentait l'accusé.

APRES LE FILS C'EST LA MERE

Mme Aubin, de Saint-David, comté de Lévis, succombe au même endroit et dans les mêmes circonstances que son fils.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lévis, 11. — Un bien triste accident de chemin de fer a eu lieu, hier après-midi, à quatre heures et demie, Mme Octave Aubin, de St David, a été tuée par un train de fret du Grand-Tronc, à la traverse connue sous le nom de "Traverse Jalbert", à trois milles de Lévis. Mme Aubin venait de rendre visite à l'une de ses filles, quand en traversant la voie, elle se fit frapper par le train. Elle a eu le crâne fracassé et mourut presque de suite.

Mme Aubin est une sexagénaire; elle est l'épouse de M. Octave Aubin, l'un des ouvriers de la manufacture Gravel; elle laisse cinq enfants. C'est au même endroit où elle a succombé que son fils Joseph, âgé de 20 ans se faisait tuer par un train de l'Intercolonial, il y a un an et demi.

LES ADIEUX SUPREMES

M. A. A. Boucher, assistant-greffier du Sénat, conduit à sa dernière demeure par ses nombreux amis.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — M. Antoine Alphonse Boucher, assistant-greffier du Sénat, a eu d'imposantes funérailles ce matin. Le service a été chanté en la basilique, par M. le chanoine Bouillon, assisté de MM. les chanoines Campeau et Plantin, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur, sous la direction de M. Amédée Tremblay, a chanté la messe de Borduas.

Le deuil était conduit par M. le curé Martin, de Percé; M. McNicoll, de Montréal; M. John Chamard, du ministère des postes, et M. Eusèbe Gagnon, autrefois de la maison Bryson, Graham et Cie.

Les porteurs étaient: MM. Leboutillier, Trudel, Creighton et W. Chapman, du sénat; Fréchette, traducteur en chef de la Chambre des Communes.

Le cortège se composait de tous les principaux officiers du sénat, de la Chambre des Communes et de nombreux citoyens. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame. On remarquait parmi les personnes présentes: MM. le major Chapman, greffier du sénat; P. Bouchard, traducteur; Chambers, huissier de la Verge Noire; Louis Laframboise, assistant-traducteur en chef des Communes, etc., etc.

L'ENQUETE DU SERVICE CIVIL

La commission Royale commence son travail ce matin, à l'Hôtel des Postes.

QUESTIONS IMPORTANTES

Plusieurs délégations des départements se présenteront cette semaine pour s'expliquer.

LONG PROGRAMME

La Commission Royale du service civil a commencé son enquête, ce matin, à l'Hôtel des Postes, sous la présidence de M. J. M. Courtney, C.M.G., ancien sous-ministre des Finances du Canada. MM. Thomas Fyshe, de Montréal, et Ph. J. Bazin, de Québec, forment la commission avec le président, M. T. S. Howe, d'Ottawa, agissant comme secrétaire. La Commission doit faire enquête sur les questions suivantes : fonctionnement général de l'Acte du Service Civil, classification des services divers, traitements, employés temporaires, employés techniques, promotions, discipline, heures de travail, efficacité et suffisance des personnels dans les divers départements, pensions de retraite et autres questions intéressant la bonne administration du service civil. Après avoir commencé à Ottawa son enquête, la Commission a décidé de se porter à Montréal, Québec et Toronto, pour examiner sur place l'état du service et permettant ainsi à tous les officiers de faire les remarques qu'ils désirent porter à la connaissance de la Commission.

Ce matin, le personnel des Postes a été appelé. Cet après-midi, ce sera le tour des employés du Revenu de l'Intérieur. Demain matin, à dix heures et demie, les commis des postes employés sur les trains de chemin de fer viendront devant la Commission, et les employés du canal Lachine, vendredi. Les départements du Revenu, sections de Montréal, Saint-Hyacinthe et Joliette, des Poids et mesures, des Travaux Publics, de la Marine et des Pêcheries, des services de livraison des chemins de fer, etc., seront appelés. Plusieurs délégations de ces divers départements soumettront des rapports à la Commission. Mercredi prochain, la Commission sera à Québec et le 25 à Toronto.

DEPART D'UN BON SERVITEUR

Le principal Doré, après 52 ans d'excellents services obtient un congé d'un an.

La Commission Scolaire de Montréal déplorera pendant plusieurs mois, du moins, le départ de l'un de ses plus vieux serviteurs.

M. H. E. Doré a obtenu un congé qu'il avait vaillamment mérité, après 52 ans de services.

Pendant 12 mois, il sera absent de l'école Champlain, dont il est le principal. On espère qu'après ce repos si richement gagné, le digne vieillard reprendra, parmi ses confrères, la haute position qu'il occupait.

ENTRE MATELOTS

On a rapporté, à la police, qu'un combat singulier avait eu lieu, hier soir, sur l'"Ionian", entre deux matelots. L'un d'eux, au cours de la bataille, eut presque les yeux sortis de leur orbite. Cependant, pour des raisons qu'on ne connait pas, aucune plainte n'a été portée contre l'agresseur.

LA CONVENTION DES MEDECINS

La quarantière convention annuelle de la "Canadian Medical Association" s'est ouverte, ce matin, à neuf heures et demie, dans la bâtisse des Arts, à l'Université McGill. Le président de l'Association est le Dr McPhedran, de Toronto.

La convention continuera ses séances jusqu'à vendredi. Parmi les distingués de la science qui assisteront à cette convention, nous reconnaissons le nom du Dr Rolleston, de Londres.

Plusieurs événements dans le monde social seront donnés à l'occasion de la présence en notre ville de toutes ces têtes dirigeantes de la médecine. Ainsi, on annonce une réception au McGill, un "garden party", chez le Dr Roddick ; Lady Drummond a invité les dames à une excursion à "Huntley Wood" ; enfin, "the last but not the least", nos bons docteurs anglais se donneront un "smoking concert", à la salle des "Victoria Rifles", vendredi soir, puis la convention sera terminée.

M. ULRIC BARTHE

Produit divers documents devant la commission fédérale chargée de l'enquête sur le pont — Demain le coroner Jolicoeur.

Québec, 11 — La commission fédérale chargée de l'enquête sur l'écroulement du pont de Québec a continué de siéger, ce matin. M. Ulric Barthe, secrétaire de la compagnie du pont, a fait la lecture et a déposé devant la commission, les documents qui lui avaient précédemment été demandés, se rapportant aux commissions accordées aux entrepreneurs et au contrôle exercé sur eux.

—Le coroner Jolicoeur reprendra demain, à 10 heures du matin, son enquête sur le même désastre, ajournée vendredi dernier.

ACCUSATION DE PARJURE

M. Jacques de Lamothe, avocat, domicilié au No 313 de la rue Amherst, a traduit, ce matin, devant M. le magistrat Lafontaine, M. Jos. A. Robillard, 676 rue Sherbrooke Est, pour répondre à une accusation de parjure, en rendant témoignage dans un procès qui s'est déroulé le 2 août dernier, en Cour Civile.

L'enquête, dans cette affaire, aura lieu vendredi prochain.

UN MESSAGE D'ESPERANCE

Un représentant de la "Phoenix Bridge Co.," de Phoenixville, Pe, visite la réserve iroquoise de Caughnawaga, et promet des secours aux familles affligées. Après 16 ans.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Caughnawaga, 11. — L'arrivée hier matin à Caughnawaga d'un représentant de la Phoenix Bridge Co., de Phoenixville, Pa., et de M. John Spricer, un ancien enfant de la bourgade, a causé un certain émoi, chez ceux qui pleurent aujourd'hui la perte d'un époux ou d'un fils tombé lors du désastre du pont de Québec.

Une visite d'une demi-heure à Caughnawaga, ce matin, n'a pu me permettre malheureusement d'interviewer le représentant de la compagnie qui avait quitté Caughnawaga, hier soir, mais voici ce que l'un des principaux membres de la réserve m'a dit: "Le représentant à Québec, de la Phoenix Bridge Co., nous a fait savoir hier soir, que c'était l'intention de sa compagnie de coopérer avec le gouvernement et les autorités religieuses de Montréal, afin de venir en aide aux familles iroquoises, éprouvées par le désastre.

"Celui qui l'accompagnait, M. John Spricer, âgé de 29 ans, est le fils de Hiamatho Spricer, un de nos compatriotes, tué sur le pont de Lachine, il y a seize ans et dont la veuve demeure à Caughnawaga depuis. Le fils Spricer, qui a quitté la bourgade, depuis la mort de son père, a profité de sa visite ici, en compagnie du représentant de la "Phoenix Bridge Co.," pour revoir sa vieille mère.

"La nouvelle que la puissante compagnie américaine allait venir en aide aux familles des victimes, a causé une vive satisfaction ici."

L'inhumation des Indiens James D'Aillebousт Horn, Jos. D'Aillebousт, John C. Morris et James Mitchell a eu lieu hier après-midi, au cimetière de la paroisse.

Un libéra fut chanté vers trois heures, à l'église paroissiale, par le R. P. Granger, curé de la réserve, et l'inhumation eut lieu aussitôt après.

Cette fois encore toute la bourgade assista avec une piété et une tritesse profondes, à la cérémonie funèbre.

Une dépêche de Québec a annoncé aux Indiens que deux nouveaux cadavres, ceux de Joe French et de Michel Délisle, avaient été repêchés et qu'ils seraient à Montréal, demain.

PAR DELA LA FRONTIERE

Le Grand-Connétable J. A. Boisvert, de Sweetsburg, parcourt 200 milles pour aller capturer un voleur de chevaux.—Véritable odyssée.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Boston, Mass., 11 — Le limier J. A. Boisvert, de Sweetsburg, qui a acquis dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, comme au Canada, une réputation comme policier, est actuellement en notre ville, occupé à se procurer les papiers nécessaires pour extrader au Canada le nommé J. L. Bessette, qui est accusé d'un grave délit.

Bessette est âgé de 25 ans, et il est marié à une jeune Américaine de Boston. Il est père d'un enfant.

Le 11 août dernier qui se trouvait un dimanche, J. L. Bessette se présentait chez un nommé James Jones, de Mansonville, et lui louait son meilleur cheval et sa meilleure voiture, pour aller faire une promenade d'une heure, en compagnie de sa femme.

Une heure, deux et trois heures, deux jours même se passèrent sans que l'attelage ait été ramené à son propriétaire.

Le grand-connétable Boisvert fut alors averti et il se mit aussitôt en chasse. Il se rendit d'abord à Durham, puis sur réception de divers messages, il suivit le fugitif à travers le comté de Stanstead, jusque dans l'Etat du Vermont, puis dans le Massachusetts, où il a pu réussir à l'appréhender.

Capturé au No 88 Pleasant Street, à Malden, Mass., l'accusé Bessette a raconté au limier Boisvert son odyssée. Il déclara qu'il avait traversé en voiture la frontière et qu'il a changé de cheval et de voiture avec un nommé Riggie, de Island Pond, Vt, de qui il avait reçu une somme de $15 en retour. De là, il se rendit à Newbury, Vt, où il vendit au docteur C. E. Russell pour $150, dont $110 comptant et la balance payable en six mois, l'attelage qu'il avait reçu de M. Louis Riggie, de Island Pond.

Bessette a consenti d'être ramené au Canada et a déclaré qu'il ne combattrait pas l'extradition.

M. Jones est maintenant en possession de son attelage, grâce au flair et à la diligence du grand-connétable Boisvert.

UNE TERRIBLE ACCUSATION

Un septuagenaire de Hull est arrêté sous l'accusation d'être un incendiaire.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hull, 11 — François Sauvé, âgé de 73 ans, a été arrêté, à une heure, ce matin, sous l'accusation d'avoir mis le feu à la demeure de M. Pierre Rochon, dans le quartier No 5. Au moment de son arrestation, Sauvé portait dans sa main un bidon d'huile de pétrole, et dans ses poches de l'étoupe imbibée d'huile. Traduit devant le recorder, ce matin, le prévenu a protesté de son innocence et l'enquête préliminaire a été fixée au 16 courant. Sauvé est aussi soupçonné d'avoir allumé l'incendie qui, il y a quelques semaines, détruisit pour $2,000 de bois appartenant à la compagnie Gilmour et Hughson.

IL NE SERA PAS CANDIDAT

LE MAIRE EKERS ANNONCE SON INTENTION FORMELLE DE SE RETIRER DE LA POLITIQUE MUNICIPALE.

A un reporter de la "Presse" qui le questionnait, ce matin, sur les prochaines élections municipales, le maire Ekers a fait la déclaration suivante:

"Je ne me présenterai pas pour un second terme. Cette décision est irrévocable et, à un grand nombre de personnes qui me demandaient de me laisser encore porter candidat à la mairie, j'ai répondu un non absolu. Vous vous rappelez que mon programme, il y a deux ans, contenait cette clause, qu'un maire ne devrait pas chercher à être réélu et que les autres membres du conseil avaient droit à l'honneur d'être maire.

"C'est ce que j'ai répondu à ceux qui voulaient que je me présente encore une fois. Et j'ai ajouté que cette fois-ci, c'était le tour d'un Canadien-Français.

"Je suis d'opinion que le prochain maire, comme d'ailleurs tous les maires, devrait être un membre du conseil. Un étranger, quelle que soit la somme d'études qu'il a consacrée aux questions municipales, ne peut être aussi au courant des affaires qu'un échevin. Il faut un homme déjà renseigné sur tous les points et qui possède la confiance des chefs des divers services. L'administration d'une ville qui est aussi importante que tout le reste de la province n'est pas une chose à négliger. Remarquez en effet que l'an prochain nous aurons à administrer un revenu de $5,000,000.

"Le principe est d'ailleurs presqu'établi de prendre le maire dans le conseil. Voyez par exemple les maires Grenier, Villeneuve, Préfontaine, Wilson-Smith, McShane, Laporte et enfin moi-même.

"Dans tous les cas, je ne serai pas le prochain maire, voilà qui est bien décidé."

A LA COUR DES PILOTES

La continuation de l'enquête dans l'affaire des steamers "Casandra" et "John Lambert" se fera à 10 heures 30 de l'avant-midi demain, à la cour des pilotes, 223 rue des Commissaires.

AUGMENTATION DE LA PROPRIETE

La valeur augmentera, cette année, dit M. Robb, de plus de $10,000,000 — Il faut deux nouveaux cotiseurs.

A la suite de l'incident qu'il a soulevé, vendredi dernier, à la commission des finances, au sujet des régistres qui étaient pris dans le bureau des cotiseurs, M. Robb reçut instruction de préparer un rapport sur l'administration de ce service municipal.

Ce rapport est terminé. Dans ses conclusions, il recommande la nomination immédiate de deux nouveaux cotiseurs. Les huit qui font actuellement ce service ne suffisent plus à cause de l'augmentation de la propriété par les annexions.

"L'augmentation de la valeur de la propriété foncière, dit le rapport, sera, cette année, certainement supérieure à $10,000,000 ; elle sera peut-être de près de $15,000,000. Cela permettra, l'an prochain, d'emprunter 15 pour cent sur l'augmentation, selon les dispositions de la charte, soit $15,000,000 et même plus."

LE REVENU DE LA VILLE

D'après un rapport préparé aujourd'hui par le bureau du trésor, les recettes qu'a encaissées la ville, de toutes les sources, depuis le 1er septembre sont les suivantes:

3	septembre	$ 78,618.85
4	septembre	160,110.92
5	septembre	52,194.55
6	septembre	12,079.44
7	septembre	10,107.88
9	septembre	7,439.69
10	septembre	12,373.07
Total		$332,924.40

C'est une augmentation de $1,075.15 sur la même période de l'an dernier.

UN EMPRUNT DE $20,000

Les francs-tenanciers de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga viennent d'approuver un emprunt de $20,000, afin de pouvoir terminer la tour de l'église actuellement en construction.

TROP COURTE LUNE DE MIEL

Une jeune Ecossaise, Mary Cliff, fait arrêter son mari, après deux mois

DE MARIAGE

Le brutal l'a battue si cruellement, qu'il lui a fracturé une jambe Trois mois aux travaux forcés.

INTERCESSION INUTILE

Le 10 août dernier, M. Skroder, secrétaire de la société Protectrice des Femmes et des Enfants, était informé qu'un nommé Sydney Farrell, au cours d'une querelle qu'il avait eue avec sa femme lui avait fracturé une jambe. Le secrétaire conseilla à la victime de porter plainte contre le brutal. Aigrie par la douleur et sous le coup d'une violente colère, la jeune femme suivit les conseils de M. Skroder, et fit arrêter Sydney Farrell.

Cependant, vu la maladie dont souffrait la plaignante, la cause ne devait venir qu'hier après-midi devant M. le recorder Dupuis.

Vers 3 heures un coupé dans lequel avaient pris place deux femmes s'arrêtait devant l'Hôtel-de-Ville.

L'une des femmes était complètement voilée. Elle n'était autre que Mary Cliff, l'épouse de Sydney Farrell.

Deux robustes policiers faisant une litière de leurs bras, transportèrent la victime à la Cour du Recorder.

A la surprise de la Cour et du public, Mary Cliff, au lieu de faire une charge à fond de train contre son mari supplia le président du tribunal de lui pardonner.

Elle termina même son appel pathétique en s'écriant: "Votre Honneur, si vous envoyez mon Sydney en prison, vous me porterez un coup qui pourrait causer ma mort!"

M. le recorder Dupuis accoutumé à ces scènes pénibles, répondit qu'il n'avait pas le droit de mettre en liberté un mari aussi brutal, et il condamna Sydney Farrell à trois mois de prison aux travaux forcés.

La femme quitta alors la cour en sanglotant.

M. Skroder déclara au reporter de la "Presse" que Farrell s'était rendu coupable de la faute pour laquelle il venait d'être puni, deux mois seulement après son mariage avec Mary Cliff.

IL NE CONNAIT PAS LA GENE

Un individu, apparemment bien vêtu, pénétrait sans frapper, lundi soir, chez Mme Charbonneau, modiste, No 339 avenue Lasalle, à Maisonneuve, et en est sorti en emportant avec lui une magnifique peau de mouton de la valeur de $12. Mme Charbonneau et ses enfants sont demeurés stupéfaits de ce vol hardi et n'ont pu immédiatement donner l'alarme. Ce n'est que plus tard que la police a été avertie.

LES VICTIMES DU PONT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Sept nouveaux cadavres ont été retrouvés ce matin, de l'amas de ceux engloutis par le pont. Ceux qui ont été identifiés jusqu'à présent sont ceux de John McNaughton, mécanicien de la locomotive ; Philéas Couture, chauffeur ; Léo Esmond, New-Liverpool ; Michel Delisle et Joseph French, Caughnawaga.

EN COUR DU BANC DU ROI

Mtre Wilbrod Pagnuelo, avocat, accusé d'avoir fait des menaces de mort contre son père, l'hon. juge Pagnuelo, a demandé de nouveau, ce matin, au juge Trenholme, aux Assises Criminelles, que ses témoins soient assignés aux frais de la Cour.

L'honorable président de la cour a remis sa décision à plus tard. Il a demandé à l'accusé de lui faire un mémoire, par écrit de ce qu'il entend prouver par chacun de ses témoins.

A cela M. Pagnuelo a répliqué qu'il lui était bien difficile de se rendre à cette demande de la Cour, vu qu'il a l'intention d'assigner 39 témoins. Bon nombre de ceux-ci sont pour contredire les témoins de la Couronne, a dit l'accusé, et les autres sont pour prouver qu'il y a eu une conspiration d'ourdie contre lui. A plusieurs reprises, il a répété qu'il y avait conspiration et qu'il entendait tout dévoiler.

Sur l'ordre du président du tribunal, l'accusé fut contraint de terminer le petit discours qu'il avait commencé et de reprendre son siège.

Les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation fondée contre James McIlwaine, du Club de crosse "Shamrock" accusé d'avoir causé des lésions graves à Eugène Gauthier, joueur du club de crosse "National", et contre James Howard, du club de crosse "Shamrock", accusé aussi d'avoir causé des lésions graves à Michel Ladéroute autre membre du "National". Un verdict d'"ignoramus" a été rendu au sujet de l'accusation portée contre James Howard pour s'être porté à des voies de fait sur Jacque Roumageon, l'entraîneur du "National."

Frank Sayer a été trouvé coupable par les petits jurés d'avoir volé des couteaux, revolvers et divers articles à un nommé Ch. H. Liggins employé à l'hôtel des Bains Turcs.

Le procès de Albert King, accusé d'avoir volé une certaine somme d'argent à l'épicerie L. W. Chaput, est terminé, et les jurés délibèrent.

DECES

BERTHELETTE — A Saint-Laurent, le 10 septembre 1907, à l'âge de 48 ans, 4 mois et 10 jours, Célina Valade, épouse de E. Berthelette, maître-peintre.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 122 avenue Saint-Laurent, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 263—8